U d'/of OTTAWA
39003002373537

Digitized by the Internet Archive
in 2011 with funding from
University of Ottawa

http://www.archive.org/details/pompetragdie00corn

498-1A-53
OBU-430 Bler

P. CORNEILLE

POMPÉE

TRAGÉDIE

L
6 C
6

NOUVELLE ÉDITION

CONFORME AU DERNIER TEXTE REVU PAR CORNEILLE,
AVEC LES VARIANTES,
UNE NOTICE SUR LA PIÈCE, DES EXTRAITS DE LA *PHARSALE* DE BRÉBEUF
ET DE LA *CORNÉLIE* DE R. GARNIER,
UN COMMENTAIRE HISTORIQUE, PHILOLOGIQUE ET LITTÉRAIRE

PAR

CH. R. DELAITRE
Ancien élève de l'Ecole Normale,
Ancien Directeur de l'Ecole supérieure des Lettres et des Sciences d'Angers,
Professeur agrégé au Lycée Henri IV.

L
6 C
6

PARIS
GARNIER FRÈRES, LIBRAIRES-ÉDITEURS
6, RUE DES SAINTS-PÈRES, 6

UNIVERSITAS OTTAVIENSIS
BIBLIOTHECA
Ottaviensis
UNIVERSITAS O. M. L.

PQ
1757
.M6
1883

PRÉFACE

Une des heureuses innovations des Programmes universitaires de 1880 a été d'élargir l'étude de nos chefs-d'œuvre dramatiques. Au lieu du *Théâtre classique* où ne figuraient, de Corneille, que *le Cid*, *Horace*, *Cinna*, *Polyeucte;* de Racine, que *Britannicus*, *Esther* et *Athalie*, on met entre les mains des élèves *le Théâtre de Corneille*, *le Théâtre de Racine*. *Rodogune*, *Nicomède*, *Sertorius*, *le Menteur* ont ainsi repris dans nos classes la place qui leur appartient légitimement.

Il nous a semblé que *Pompée* pouvait prétendre à un semblable honneur, et que cette tragédie, un peu délaissée, offrait par ses admirables beautés, et par ses défauts mêmes, un intéressant sujet d'étude, et était capable, entre toutes les créations de Corneille, de faire apprécier les ressources et la souplesse de son génie.

Nous nous sommes conformé au plan adopté pour la collection à laquelle nous collaborons, en reprodui-

sant scrupuleusement le texte et l'orthographe de l'édition de 1682, la dernière revue par Corneille; nous y avons joint plusieurs extraits de Garnier et de Brébeuf, qui nous ont paru fournir matière à d'utiles rapprochements.

Le caractère scientifique de la critique moderne exigeait que notre commentaire fût surtout philologique et grammatical. Pour cette partie de notre travail nous avons trouvé, dans le *Lexique* de M. Marty-Laveaux, un précieux secours dont il voudra bien nous permettre de lui exprimer ici notre gratitude.

Nous renvoyons à l'Introduction de ce même *Lexique* pour les questions d'orthographe et de prononciation qui se rattachent au texte que nous avons adopté.

1er décembre 1883.

ANALYSE DE POMPÉE

Acte Ier. — La guerre civile entre César et Pompée vient d'avoir son dénouement. Vaincu à Pharsale Pompée a fui; avec sa femme Cornélie et quelques amis fidèles il fait voile vers l'Egypte; il ira demander asile au jeune roi Ptolomée, dont il a autrefois rétabli le père sur le trône.

Au début de la tragédie Ptolomée a réuni auprès de lui ses conseillers, Photin, Achillas, Septime, pour délibérer avec eux sur le sort à réserver au fugitif. Achillas propose timidement de lui fermer les ports de l'Egypte; mais Photin et Septime, parlant au nom de la raison d'Etat, se prononcent pour le meurtre de celui que le destin a abandonné. Ptolomée oubliant les devoirs de la reconnaissance et la pitié due au malheur, se range à leur avis; Achillas et Septime sont chargés de l'exécution du meurtre. (*Scène* I.)

Resté seul avec Photin, Ptolomée laisse deviner le véritable motif qui le pousse à se débarrasser de Pompée. Le feu roi d'Egypte a partagé le trône entre Ptolomée et sa sœur Cléopâtre, par un testament dont Pompée est le dépositaire. Cléopâtre poursuivra l'exécution de ce testament; frapper Pompée, c'est lui enlever le plus puissant auxiliaire de son ambition; c'est ruiner ses espérances. (*Scène* II.)

Cependant Cléopâtre qui a vu Pompée entrer dans le port, sans que Ptolomée fût là pour recevoir le héros, vient demander compte à son frère de ce manque d'égards et de cette ingratitude. Après quelques réponses évasives, Ptolomée lui fait l'aveu cynique du crime projeté. Indignée, Cléopâtre lui révèle alors un secret : César l'aime depuis longtemps; il viendra bientôt protéger les droits de son amante, et aussi venger Pompée. (*Scène* III.)

Cette fierté, ces menaces lèvent les dernières hésitations de

Ptolomée. C'est en se conciliant la faveur de César par le meurtre de Pompée qu'il pourra seulement combattre l'influence de Cléopâtre. (*Scène* IV.)

Acte II. — Cléopâtre s'entretient avec sa confidente Charmion de son amour pour César; mais elle lui déclare noblement que sa tendresse pour le vainqueur ne lui fait pas oublier ce qu'elle doit au vaincu; elle tremble pour lui; elle fait des vœux pour qu'il échappe au piège. (*Scène* I.)

Il est trop tard; Achorée, un de ses écuyers, a assisté à la scène du meurtre, et Cléopâtre en entend de sa bouche le funèbre récit; mais elle apprend en même temps l'arrivée de César: c'est le salut pour elle. (*Scène* II.)

Ptolomée triomphe, lui aussi, de l'arrivée de César; il attend la récompense du service qu'il lui a rendu, et vient jouir de la confusion de sa sœur; mais celle-ci lui rend ironie pour ironie, et le quitte en lui disant :

> Le grand César arrive et vous avez un maistre!
> (*Scène* III.)

Ptolomée, outré de colère, l'enverrait à la mort, si Photin ne calmait sa fureur; il lui montre quelle maladresse il y aurait à frapper Cléopâtre, dont César est épris. Il est plus sûr d'endormir les défiances de César par les démonstrations d'une soumission absolue : qu'il dispose de l'Egypte à son gré; bientôt emporté ailleurs par son ambition conquérante, et par la nécessité de retourner à Rome, il laissera le champ libre à Ptolomée, qui pourra à loisir exercer ses vengeances. Ptolomée se rend à ces conseils avec une effusion de reconnaissance comique à force d'être naïve. (*Scène* IV.)

Acte III. — César est entré dans Alexandrie avec ses troupes; Achorée en informe Charmion; il lui apprend aussi que l'accueil fait par César à Ptolomée a été bien différent de celui que le roi attendait. La vue de la tête de Pompée que lui a présentée Achillas, loin d'exciter sa joie, a fait couler ses larmes et a provoqué son indignation. (*Scène* I.)

César se présente bientôt, accompagné d'Antoine et de Ptolomée; insensible aux flatteries et aux lâches protestations de l'Egyptien, il l'accable sous ses reproches et ses menaces et lui ordonne d'aller préparer un sacrifice expiatoire en l'honneur de Pompée. (*Scène* II.)

Mais ce qu'il est venu chercher avant tout dans ce Palais,

c'est un regard de Cléopâtre. Il trahit devant Antoine l'ardeur de son amour, et la crainte de ne pas être payé de retour. Antoine, réduit au rôle d'un confident de comédie, lui rend compte de son entrevue avec Cléopâtre, et cherche à rassurer son ami (*Scène* III); à ce moment apparait une femme, au visage sombre et irrité; c'est Cornélie, la veuve de Pompée, que ses compagnons, après le meurtre, ont vainement tenté de soustraire à la poursuite des soldats de Septime. A César, encore enivré de sa récente victoire, tout entier à ses rêves amoureux, elle fait entendre le langage d'une ennemie irréconciliable : elle vient se livrer; mais sa prisonnière ne sera jamais son esclave. César ne lui répond que par des paroles de sympathie et de respect; il ne la gardera prisonnière que deux jours, pour la rendre témoin du châtiment qu'il réserve aux meurtriers de son époux. Cette générosité arrache à Cornélie, malgré sa haine, un involontaire aveu d'admiration. (*Scène* IV.)

Acte IV. — Ptolomée humilié, déçu dans ses calculs, se reproche de s'être abandonné aux imprudents conseils de Photin. « Tout peut encore se réparer, réplique le misérable : la main qui a frappé Pompée peut aussi frapper César. » Le complot est organisé sur-le-champ : Achillas, par une secrète issue, fera entrer dans Alexandrie deux mille hommes qui tiendront en respect les troupes de César. Quant à celui-ci, dans un festin, on le livrera aux gens de Cornélie, qui brûlant du désir de venger leur maître, seront prêts à porter les premiers coups. (*Scène* I.)

Cléopâtre survient; il importe de dissimuler les mesures prises. Jouant son rôle, suivant les leçons de Photin, Ptolomée affecte vis-à-vis de sa sœur une douceur hypocrite; il feint de se repentir de son aveugle confiance en Photin et Achillas : « Cléopâtre néanmoins est si bonne qu'elle voudra bien intercéder auprès de César en faveur de ces indignes complices » (*Scène* II.)

Il s'esquive prudemment en apercevant César, qui, heureux de cette entrevue si longtemps souhaitée, peint sa flamme à Cléopâtre, dans un style faisant malheureusement penser au *Grand Cyrus* et à *Clélie* : il est « son captif, » c'est pour la mériter qu'il a vaincu à Pharsale, etc. Cléopâtre ne demeure pas en reste de galanterie, lorsque ce doux entretien est interrompu par l'arrivée de Cornélie; elle a été informée du complot tramé contre César, elle vient l'en prévenir; mais qu'il ne trompe pas sur le mobile de cette démarche; elle le sauve, mais c'est parce que Pompée ne serait pas vengé, si son ennemi

succombait sous les coups d'un barbare; c'est à Rome qu'il doit mourir et de la main d'un Romain. (*Scène* III.)

Acte V. — Un fidèle affranchi, Philippe, a pu retrouver le corps de Pompée; il lui a rendu les honneurs funèbres, et sur l'ordre même de César, il a remis à Cornélie l'urne qui contient les cendres de son époux. Tandis que l'infortunée évoque le souvenir de Pompée, et interroge Philippe (*Scène* I), Cléopâtre vient d'une manière assez intempestive troubler la douleur de Cornélie, pour lui apprendre que l'un des auteurs du meurtre, Photin, a expié son crime. Cléopâtre semble oublier que son frère a aussi les mains teintes du sang de Pompée, Cornélie le lui rappelle avec hauteur; elle espère que sa vengeance sera bientôt complète. (*Scène* II.)

A peine formé, ce souhait se réalise. Achorée accourt annoncer que César déjouant les projets de Ptolomée a pris l'offensive contre les troupes royales; que le roi, après avoir vaillamment combattu, a péri dans les flots, en voulant fuir. (*Scène* III.)

César vient en personne confirmer sa victoire, et apporter des consolations à Cléopâtre. Cornélie l'aborde, elle lui réclame la liberté qu'il a promis de lui rendre : elle n'en usera pas pour retourner à Rome, elle va rejoindre en Afrique les débris de l'armée pompéienne, commandés par ses fils et son père, par Juba et Caton, et les animera à la vengeance. En se retirant elle forme un dernier vœu, c'est que César, vaincu par les charmes de Cléopâtre, l'épouse, et devienne ainsi odieux à la jeunesse romaine, qui « se croira tout permis sur l'époux d'une reine. » (*Scène* IV.)

Cléopâtre effrayée par ces menaces supplie César de renoncer à elle. César la rassure, et après avoir rendu hommage à son frère, que la mort a dérobé à sa clémence, il déclare que Cléopâtre est désormais la souveraine de l'Égypte. (*Scène* V.)

NOTICE HISTORIQUE & LITTÉRAIRE

I.

La tragédie de *Pompée,* sans être au rang des chefs-d'œuvre de Corneille, appartient à la période la plus brillante de sa carrière dramatique; elle fut, en effet, jouée au lendemain du *Cid, d'Horace*, de *Cinna,* de *Polyeucte*. Corneille, en pleine possession de son génie, était alors le maître de la scène tragique; sa gloire avait relégué dans l'ombre ses rivaux les plus heureux, Mairet, Tristan l'Hermite, du Ryer, Rotrou. La critique cependant, si agressive à l'égard du Cid, n'avait pas complètement désarmé; Polyeucte particulièrement, « le chef-d'œuvre du poète », au jugement de Boileau [1], avait été si froidement accueilli par l'Hôtel de Rambouillet, que Corneille fut sur le point de renoncer à le faire jouer [2]; plus d'une grande dame avouait, comme Madame de Longueville, qu'elle préférait Voiture à Corneille [3].

Cette hostilité, bien que courtoise dans la forme, ne laissa pas d'irriter l'amour-propre de Corneille, et relevant en quelque sorte le défi, il écrivit *Pompée* pour y répondre : « J'ay fait Pompée, dit-il dans l'Epître qu'on lit en tête du *Menteur*, pour satisfaire à ceux qui ne trouvoient pas les vers de *Polyeucte* si puissants que ceux de *Cinna*, et leur montrer que j'en saurois bien retrouver la pompe, quand le sujet le pourroit souffrir [4]. »

Se proposant d'écrire une tragédie où la grandeur des sentiments devait être encore relevée par la pompe des images et la magnificence du style, Corneille ne pouvait choisir un meilleur modèle que l'auteur de la *Pharsale;* Lucain en effet, qui, au jugement de Quintilien, est « orateur plus encore que poète » [5], substitua à la

1. *Bolœana*, par Montchesnay. — Amsterdam, 1742, p. 131.
2. Fontenelle, *Vie de Corneille.*
3. *Segraisiana*, 1723, p. 134.
4. Voir page 14.
5. « Lucanus ardens, et concitatus, et sententiis clarissimus, et, ut dicam quod sentio, magis oratoribus quam poetis annumerandus. » (*Inst. Or.*, X, 1.)

sobriété et à l'élégance virgilienne une énergie poussée jusqu'à la violence, le langage sentencieux et raide des stoïciens, un luxe de couleurs qui fatigue l'œil. Ces qualités et ces défauts avaient d'ailleurs toujours séduit Corneille, qui se sentait attiré vers Lucain par une secrète affinité de génie. On raconte que lorsqu'il était encore élève de Rhétorique au Collège des Jésuites de Rouen, il remporta un prix pour une traduction en vers d'un morceau de la *Pharsale*; et plus tard, ajoutent ses biographes, il disait avec complaisance que de tous ses succès c'était celui qui lui avait causé les jouissances les plus pures[1]. Dans *L'Avis au Lecteur* de *Pompée*, dans *l'Epître* qui précède le *Menteur*, il parle avec la même chaleur de ses préférences pour Lucain, pour « son bon ami Lucain », comme il dit dans une lettre adressée à Huyghens[2]. Boileau ne pouvait comprendre cette prédilection, qui lui semblait une erreur de goût impardonnable, et dans son Art Poétique il exprime sous une forme presque brutale sa mauvaise humeur contre Corneille :

> Tel excelle à rimer qui juge sottement;
> Tel s'est fait par ses vers distinguer dans la ville,
> Qui jamais de Lucain n'a distingué Virgile[3].

Huet, l'évêque d'Avranches, sans approuver cette faiblesse de son illustre compatriote, se montre plus tolérant : « Le grand Corneille, prince des poètes dramatiques françois, m'a avoué, non sans quelque peine et quelque honte, qu'il préféroit Lucain à Virgile. Mais cela est plus excusable dans un poète de Théâtre, qui cherchant à plaire au peuple et s'étant fait un long usage de tourner ses pensées de ce côté-là, y avoit aussi formé son goût et n'étoit plus touché que de ce qui touche le plus le vulgaire, de ces sentiments héroïques, de ces figures brillantes et de ces expressions relevées[4]. »

Avant Corneille deux poètes dramatiques s'étaient déjà inspirés de Lucain. En 1574, un des disciples de Ronsard, Robert Garnier[5], avait publié une tragédie, intitulée *Cornélie*, qui est loin d'être la meilleure de son théâtre. Comme on peut le voir par l'Analyse qui, dans l'Appendice de cette édition, précède les Citations de Garnier[6], la Mort de Pompée ne forme qu'un épisode de sa pièce; Corneille a pu néanmoins se souvenir de quelques traits qu'il s'est heureusement appropriés[7].

Peu d'années avant Corneille, en 1638, un auteur obscur, Chaulmer[8], avait publié une tragédie, sous le titre de, *la Mort de Pompée*. L'auteur nous fait assister à l'arrivée en Egypte de

1. François de Neufchâteau, *l'Esprit du Grand Corneille*, p. 401.
2. Lettre du 6 mars 1649 (Marty-Laveaux, X, 449).
3. Boileau, *Art. poét.* liv. IV, v. 83.
4. *Origines de Caen* (1702), p. 545-546.
5. Voir la note de la page 115.
6. Voir page 117.
7. Voir *Pompée*, acte V, sc. I, page 98.
8. Chaulmer a traduit un *Abrégé des Annales ecclésiastiques de Bar-*

Pompée, accompagné de Cornélie et de son fils Sexte. Les fugitifs trouvent un généreux accueil auprès de la reine Parthénie et de sa fille Cléopâtre; celle-ci s'éprend aussitôt de Sexte, mais elle a une rivale, Léonie, qui vient, déguisée en cavalier (comme dans les tragi-comédies de Hardy), lui disputer le cœur de son amant. La jalousie change en haine l'amour de Cléopâtre, qui pousse son frère Ptolomée au meurtre de Pompée, qu'elle avait protégé jusqu'alors. Les conseillers du roi délibèrent, et lèvent ses derniers scrupules : Pompée est massacré [1]. Les épisodes romanesques de cette tragédie en rendent la lecture bien froide; cependant la scène de la délibération, vive et dramatique, offre des points de comparaison intéressants avec la scène correspondante de Corneille. M. Marty-Laveaux l'a publiée à la suite de *Pompée* [2].

Les divers biographes de Corneille et les historiens du théâtre ne sont pas d'accord pour fixer la date de la première représentation de Pompée. Les frères Parfaict [3] la placent ainsi que le chevalier de Mouhy [4] à la fin de l'année 1641; Voltaire à l'année 1644 [5]; MM. Géruzez [6] et Taschereau [7] à l'année 1642. M. Marty-Laveaux avait d'abord adopté la date de 1641 [8], donnée par les frères Parfaict; il a cru devoir ensuite revenir sur sa première assertion [9], en s'appuyant sur les raisons suivantes.

Dans le recueil des lettres latines de Claude Sarrau, conseiller au Parlement de Rouen et de Paris, il s'en trouve une adressée à Corneille peu de jours après la mort de Richelieu, le 12 décembre 1642 [10]. Après une allusion délicate à l'amitié de Corneille, Sarrau ajoute : « Je voudrais avant tout savoir où en est votre commerce avec les muses, et si à vos trois excellents et divins drames, vous

nius du P. Aurèle de Pérouse. Comme poète, il s'attira par sa malheureuse fécondité le quatrain suivant de Louis Petit :

Les livres naissent sous ta plume
Comme les champignons au bois ;
Tu ne fais qu'allonger les doigts
Pour nous mettre au monde un volume.

Le bibliophile Jacob (*Catalogue Solleinne*) émet au sujet de la tragédie de Chaulmer cette singulière hypothèse : « On pourrait avancer et soutenir, avec quelques bonnes raisons, que ce Ch. Chaulmer n'est qu'un pseudonyme, et que le Grand Corneille est l'auteur de cette première ébauche de la *Mort de Pompée*. »

1. Frères Parfaict, *Histoire du théâtre françois*, tome V, p. 441-445.
2. Tome IV, page 111-115.
3. *Histoire du théâtre françois*, tome VI.
4. *Abrégé du théâtre françois*, depuis son origine jusqu'au 1er juin 1780. — Le chevalier de Mouhy (1701-1784) écrivit de nombreux romans. Ses *Tablettes dramatiques* et son *Histoire du Théâtre* méritent fort peu de créance.
5. *Commentaire sur Corneille.*
6. *Théâtre choisi de Corneille*, p. XXXIV.
7. *Histoire de la vie et des ouvrages de Corneille* (éd. Jannet), page 112.
8. Tome IV, page 5.
9. Tome I, p. XXXII; T. X, p. 422-425.
10. Claudii Sarravii, senatoris parisiensis, epistolæ, opus posthumum (1694).

avez le projet d'en ajouter un quatrième.... J'ai entendu parler de je ne sais quel poëme sacré de vous; écrivez-moi, je vous prie, s'il est avancé ou terminé [1]. » Ces trois *drames divins* sont incontestablement le *Cid*, *Horace* et *Cinna*; quant à cette *quatrième* pièce, ce *poëme sacré*, dont il a vaguement entendu parler, tout porte à croire qu'il s'agit de *Polyeucte*. Ainsi *Polyeucte*, qui, d'après les chronologies ordinaires, fut représenté vers la fin de 1640, n'était pas encore achevé, ou s'achevait à peine au mois de décembre 1642. Or les deux pièces de *Pompée* et du *Menteur*, postérieures l'une et l'autre à *Polyeucte*, « sont, ainsi que nous l'apprend Corneille lui-même, parties toutes deux de la mesme main, dans le mesme hyver [2]. » Il faut donc conclure que *Pompée* a été composé et joué pendant cet hiver de 1642-43, qui vit naître *Polyeucte*. M. Marty-Laveaux adopte même l'hypothèse de l'hiver 1643-44; mais le *Projet de Lettres patentes*, dont nous parlons plus loin [3], et qui fut rédigé en 1643, ne nous permet pas de dépasser cette année dans nos conjectures : à la fin de l'année 1643, au plus tard, *Pompée* était composé et joué.

La pièce fut publiée la même année 1644, chez Antoine de Sommaville et Augustin Courbé, en deux éditions, l'une in-4°, l'autre in-12; l'achevé d'imprimer est du 16 février [4]. Dans ces deux éditions figure, après la dédicace, une pièce de vers intitulée : *A son Eminence*, *Remercîment* [5], dont Corneille explique en ces termes la publication : « Ayant dédié ce poëme [*Pompée*] à M. le Cardinal Mazarin, j'ai creu à propos de joindre à l'epistre le remercîment que je présentai il y a trois mois à Son Eminence pour une libéralité dont elle me surprit [6]. » Gabriel Naudé [7] nous apprend que cette libéralité consistait en une pension de cent pistoles. Corneille remercie avec une certaine fierté le Cardinal de lui avoir accordé ce bienfait sans l'avoir contraint à le solliciter :

> Tes dons ont dévaneé mesme mon esperance;
> Et ton cœur genereux m'a surpris d'un bien-fait
> Qui ne m'a pas cousté seulement un souhait.

Puis sa reconnaissance se laisse aller à toutes les audaces de l'hyperbole; il ne se contente pas d'établir entre Mazarin et Auguste

1. « Ut valeas tu cum tuis musis scire imprimis desidero, et utrum tribus eximiis et divinis dramatibus quartum adjungere mediteris... Inaudivi nescio quid de aliquo tuo poemate sacro, quod an affectum an perfectum sit, quæso, rescribe. » (Marty-Laveaux, X, 438-440.)
2. Epître dédicatoire du *Menteur*.
3. Voir page XIII.
4. Voir la Notice Bibliographique, page XXV.
5. Dans l'édition in-12 cette pièce est suivie d'une traduction en vers latins, dont Corneille, dans l'*Avis au lecteur*, exalte outre-mesure le mérite. Cette traduction, signée A.R., est l'œuvre d'un poëte peu connu, Abraham Remy ou Ravaud (1600-1646).
6. Voir Marty-Laveaux, tome X, p. 92.
7. Voir Marty-Laveaux, tome X, p. 92.

un parallèle qui avait déjà servi pour M. de Montoron; il s'écrie dans un élan de lyrisme :

Quand j'aurai peint encor tous ces vieux conquerants,
Les Scipions vainqueurs, et les Catons mourants,
Les Pauls, les Fabiens, alors de tous ensemble
On en verra sortir un tout qui te ressemble;
Et l'on rassemblera de leur pompeux débris
Ton ame et ton courage, épars dans mes escrits[1].

Nous croyons inutile de répéter les réflexions indignées que ces vers inspirent à Voltaire[2] : qu'il nous suffise de dire que ces exagérations de l'éloge dans les Dédicaces, dans les Remerciments étaient pour les gens de lettres un usage devenu banal, un cliché, si l'on veut ; que la fortune plus que modeste de Corneille, la lésinerie des comédiens à qui le poète vendait ses pieces, les charges d'une nombreuse famille l'excusent d'avoir dû quelquefois par des flatteries intéressées subir cet

....abaissement secret
Où quiconque a du cœur ne consent qu'à regret[3].

Disons surtout qu'il y a dans ces exagérations même une gaucherie naïve, une maladresse qui nous prouve que Corneille quand il flatte les grands parle une langue qui ne lui est pas familière, et que de moins fiers que lui savent mieux manier.

Bien que nous n'ayons pas de documents précis, nous pouvons penser que la pièce nouvelle fut aussi favorablement accueillie par le public que ses aînées. Rotrou, qu'une amitié si noble unissait à Corneille[4], que celui-ci appelait « Son père », nous en a conservé un touchant témoignage dans son *Saint-Genest*, qui fut représenté en 1646. Le héros de cette tragédie est, on le sait, un acteur payen; au 1er acte appelé à jouer devant l'empereur Dioclétien, celui-ci lui demande quels sont les auteurs à la mode,

....quel ouvrage
Aujourd'hui dans la scène a le plus haut suffrage.

Saint-Genest, après avoir fait l'éloge des anciens poètes Grecs et Latins, ajoute :

Nos plus nouveaux sujets, les plus dignes de Rome,
Et les plus grands efforts des veilles d'un grand homme,
A qui les rares fruits que la Muse produit
Ont acquis dans la scène un légitime bruit,
Et de qui certes l'art comme l'estime est juste,
Portent les noms fameux *de Pompée* et d'Auguste;
Ces poèmes sans prix, où son illustre main
D'un pinceau sans pareil a peint l'esprit romain,
Rendront de leurs beautés votre oreille idolâtre,
Et sont aujourd'hui l'âme et l'amour du théâtre[5].

1. Marty-Laveaux, tome X, page 97.
2. *Commentaire sur Corneille.*
3. Ce vers est emprunté à la même pièce.
4. Voir l'Introduction au *Théâtre choisi de Rotrou*, par M. F. Hémon, pages 19-22.
5. Rotrou, *Théâtre choisi*, p. 290-91.

Quelques années plus tard, en 1654, lorsque Brébeuf[1] donna la traduction du 7e et du 8e livre de la *Pharsale*, que Corneille avait particulièrement mis à contribution, il crut devoir dans l'avertissement qui la précède, aller au-devant d'une comparaison périlleuse pour lui, et proclamer la supériorité de son illustre devancier. Cet hommage spontanément rendu à Corneille fait honneur au caractère de Brébeuf; on peut dire en même temps qu'il ne pouvait s'appliquer qu'à une œuvre consacrée par l'admiration publique, et qu'il nous donne ainsi la mesure de l'estime dont jouissait encore la tragédie de *Pompée* : « Sur tout je ne me suis pas satisfait moy-mesme dans les sujets que Monsieur de Corneille a traitez, et ses nobles expressions estoient si présentes à mon esprit, qu'elles n'étoient pas un médiocre empeschement aux miennes. Dans ce poëme inimitable qu'il a fait de la *Mort de Pompée*, il a traduit avec tant de succès, ou mesme rehaussé avec tant de force ce qu'il a emprunté de Lucain, et il a porté si haut la vigueur de ses pensées et la majesté de son raisonnement, qu'il est sans sans-doute un peu mal-aisé de le suivre. Vous sçavez qu'il n'y a ordinairement qu'un beau jour et qu'une agréable manière d'exprimer noblement les choses, et vous sçavez encore mieux qu'il est assez inutile de la chercher après luy. Mais je croy, Lecteur, qu'il m'a esté permis de n'égaler pas un stile qui semble estre la dernière élevation du Génie, et que je ne seray pas coupable dans vostre esprit pour n'avoir pas imité assez heureusement ce qui a esté l'admiration de tout le monde[2]. »

Si l'on s'en rapporte à l'autorité souvent suspecte du chevalier de Mouhy[3], la tragédie de *Pompée* aurait été jouée à l'origine par la *Troupe royale*, c'est-à-dire par les comédiens de l'Hôtel de Bourgogne[4]. Il est beaucoup plus probable que la pièce nouvelle fut créée par la troupe du Marais[5] à laquelle Corneille donna la plupart de ses premières pièces, y compris *le Cid*, et qui, en cette même année 1644, allait interpréter le *Menteur*[6]. La question

1. Voir la note de la page 123.
2. La *Pharsale* de Brébeuf (éd. 1670), page 17.
3. *Journal du Théâtre françois*, tome II, 814.
4. L'*Hôtel de Bourgogne* était situé à l'intersection de la rue Mauconseil et de la rue Françoise. Il appartenait à la Confrérie séculaire de la Passion. Sous Louis XIII des comédiens parvinrent à la déposséder et prirent, par privilège, le titre de *Troupe royale*.
5. Le théâtre du Marais s'était établi en 1635 rue Vieille-du-Temple, non loin de la rue de la Perle et de la rue Culture-Saint-Gervais. Il exista jusqu'en 1673. On y jouait plus spécialement les pièces à machines et à spectacle, comme la *Toison d'or* de Corneille.
6. Cette préférence de Corneille était un témoignage de reconnaissance; il se souvenait que c'était au théâtre du Marais qu'il devait son premier succès : « Après que Corneille, dit Mervezin dans son *Histoire de la poésie française*, eut fait *Mélite*, il la donna aux comédiens de Rouen; Mondory, qui en étoit le chef, connut que cette pièce seroit bien reçue à Paris; il y vint avec sa troupe pour la représenter, il s'établit au Marais dans la rue Grenier-Saint-Lazare. » Ce fait est confirmé par Corneille lui-même, qui dit dans l'Examen de *Mélite* : « Le succès de cette pièce fut

est d'ailleurs résolue par une pièce qui figure dans les papiers de Corneille ; c'est un *Projet de lettres patentes,* daté de 1643, et qui devait lui concéder le droit de ne laisser jouer ses pièces qu'aux troupes autorisées par lui. Il débute ainsi : « Le Sieur Corneille nous a fait remontrer [*c'est le roi qui parle*] qu'il a cy-devant employé beaucoup de temps à composer plusieurs pièces tragiques nommées Cinna, Polyeucte, et la Mort de Pompée, lesquelles il auroit fait representer par nos comédiens ordinaires, representant au Marais au Temple à Paris; et d'autant qu'il a appris que depuis quelque temps les aultres comédiens auroient, à son grand préjudice, entreprins de representer les dictes pieces, et que si ils avoient cette liberté l'exposant seroit frustré de son labeur, etc. [1]. » Ajoutons que ce Privilège fut refusé. Les principaux interprètes sur cette scène auraient été : D'ORGEMONT, pour le rôle de César; Mlle DUCLOS pour celui de Cornélie; FLORIDOR [2] pour celui de Ptolomée. M. Marty Laveaux en donnant cette distribution d'après l'édition Lefèvre fait observer « qu'il est impossible de savoir d'où ces renseignements sont tirés [3]. »

Quel fut le sort de la tragédie dans les années suivantes ? Conserva-t-elle la faveur attestée par l'enthousiasme de Rotrou et de Brebeuf ? On ne peut répondre, les Comédiens du Marais, pas plus que ceux de l'Hôtel de Bourgogne, ne tenant un Registre officiel de leurs représentations. A partir de 1659, époque à laquelle la troupe de Molière débute à Paris sur la scène du Petit-Bourbon [4], nous avons le précieux Registre de La Grange [5]. Ce document constate que *Pompée* fut au nombre des pièces de Corneille, reprises par la troupe nouvelle, ainsi que le *Cid*, *Horace* et *Rodogune;* trois représentations furent données du mois de mai au mois d'août 1659. Les recettes de ces trois représentations sont, hélas ! significatives, elles produisirent 135, 153, 90 livres; après celle du 26 août, la part de chaque comédien ne se trouvait être que de 3 livres, tandis que *Rodogune* (accompagnée, il est vrai, par les *Précieuses ridicules*, alors dans leur nouveauté) produisait 1004 livres. Ce maigre résultat découragea la troupe, et *Pompée* n'est plus mentionné par La Grange jusqu'en 1681. Cependant,

surprenant ; il établit une nouvelle troupe de comédiens à Paris, malgré le mérite de celle qui étoit en possession de s'y voir l'unique. »

1. Marty-Laveaux, tome I, Introduction; Pièces justificatives, T. VII, p. LXXIV.

2. Floridor passa du Marais à l'hôtel de Bourgogne en 1643.

3. Marty-Laveaux, tome IV, page 6.

4. L'Hôtel du Petit-Bourbon avait été confisqué à la suite de la trahison du connétable de Bourbon sous François Ier. Il était situé le long de la Seine, non loin de Saint-Germain-l'Auxerrois. Molière y resta jusqu'en octobre 1660.

5. La Grange tient jour par jour registre des représentations, et des recettes de la troupe de Molière, dont il faisait partie, et de tous les menus incidents des coulisses. — Ce registre, commencé en 1659, s'étend jusqu'en 1685. La Comédie Française en a fait exécuter une magnifique réimpression en 1876.

l'Impromptu de l'Hôtel de Condé, que l'auteur-acteur Montfleury[1] fit jouer en 1663, pour répondre à *l'Impromptu de Versailles*, et qui est une satire violente, infamante même contre Molière, contient une allusion piquante à la façon dont ce dernier s'acquittait du rôle de *César :*

ALCIDON.

....Il est vray q'il recite avecque beaucoup d'art,
Temoin dedans Pompée alors qu'il fait *César*.
Madame, avez-vous veu dans ces tapisseries
Ces heros de romans ?

LA MARQUISE.

Ouy.

LE MARQUIS.

Belles railleries.

ALCIDON.

Il est fait tout de mesme : il vient le nez au vent,
Les pieds en parenthèse, et l'epaule en avant,
Sa perruque qui suit le costé qu'il avance,
Plus pleine de laurier qu'un jambon de Mayence,
Les mains sur les costés d'un air peu negligé,
La teste sur le dos comme un mulet chargé,
Les yeux fort egarez, puis debitant ses rolles,
D'un hoquet eternel, separe ses parolles,
Et lors que l'on luy dit : Et commandez icy,

il répond :

Connoissez-vous César de luy parler ainsy ?
Que m'offriroit de pis la fortune ennemye
A moy qui tiens le Sceptre egal à l'infamie[2].

A mesure que grandissait la renommée de Racine, l'oubli se faisait autour du nom de Corneille; quelques rares partisans, comme Mme de Sévigné, Saint-Evremond, lui restaient seuls fidèles. En vain Mme de Sévigné écrivait-elle : « Je suis folle de Corneille; on reverra dans *Pulchérie*

la main qui crayonna
La mort du Grand Pompée et l'âme de Cinna[3].

Il faut que tout cède à son génie. »

Pulchérie échoua, aussi bien que *Tite* et *Bérénice* et *Suréna*. Après ce dernier échec, en 1674, Corneille découragé renonça au théâtre. A la cruelle douleur de se survivre à soi-même étaient venues s'ajouter les tristesses de plusieurs deuils successifs; il avait perdu un de ses fils à l'âge de 14 ans; un autre était tué au siège de Graves.

Un caprice du roi vint apporter un peu de joie à la vieillesse morose et délaissée du pauvre grand homme; en octobre 1676, il fit successivement représenter devant lui à Versailles les principales

1. Montfleury (1640-1685) est l'auteur de *La femme juge et partie*, dont quelques scènes sont supérieurement traitées.
2. Aucune représentation de *Pompée* ne figure au Registre de La Grange pour l'année 1663.
3. Vers de l'Epître dédicatoire de l'*Œdipe*, adressée à Fouquet.

édies de Corneille, *Cinna*, *Horace*, *Sertorius*, *Œdipe*, *logune*, et enfin *Pompée*. Corneille fut profondément touché e tardif hommage, et dans un élan de reconnaissance il adresse Roi cette belle Epître qu'on a justement appelée « son testament ique » :

Est-il vray, grand Monarque, et puis-je me vanter
Que tu prennes plaisir à me ressusciter,
Qu'au bout de quarante ans *Cinna*, *Pompée*, *Horace*
Reviennent a la mode et retrouvent leur place,
Et que l'heureux brillant de mes jeunes rivaux
N'oste point leur vieux lustre à mes premiers travaux, etc.[1]

ette faveur royale semble avoir conjuré le mauvais sort qui sur *Pompée*. A partir du 18 avril 1681, comme nous l'avons la pièce reparaît sur le Registre de La Grange ; jusqu'en 1685, s y relevons 12 représentations; la dernière, celle du 9 août 5 fut la plus fructueuse, elle rapporta 949 livres. Une note de Grange nous apprend que le rôle de *César* avait servi de dé- à Dancourt, dont plus tard les comédies tiendront une place orable à côté des celles de Regnard.

Tous possédons pour cette même année 1685 la distribution plète de *Pompée*, que nous a conservée un manuscrit rédigé r le Dauphin, et intitulé : *Répertoire des Comédies fran- ses qui se peuvent jouer en* 1685[2]; il contient l'indication titre et des acteurs pour 73 pièces de Corneille, de Rotrou, de Ryer, de Racine, de Molière, etc. *Pompée* y figure avec la ribution suivante :

DAMOISELLES

CORNÉLIE	Beauval
CLÉOPATRE	Le Comte
CHARMION	Raisin

HOMMES

PTOLOMÉE	Baron
CÉSAR	Champmeslé
ANTOINE	Le Comte
ACHORÉE	La Tuillerie
PHOTIN	Dauvilliers
ACHILLAS	Villiers
SEPTIME	Raisin
PHILIPPE	Beauval.

A partir du mois d'août, date de la constitution définitive de la médie-Française[3], nous possédons des Archives authentiques qui

. Marty-Laveaux, tome X, pages 309-314.
. Conservé à la Bibliothèque Nationale. Manuscrits français, n° 2509.
. Après la disparition du théâtre du Marais, il ne restait plus à Paris deux troupes, celle de l'hôtel de Bourgogne et celle de la rue Gué-

permettent, à quelques lacunes près[1], de relever le nombre des représentations de *Pompée* jusqu'à nos jours. Elles se décomposent comme suit :

	À LA VILLE	À LA COUR
De 1680 à 1715	80	9
Sous Louis XV	50	6
Sous Louis XVI	3	3
Sous le Premier Empire	28	3
Sous la Restauration	7	—
Sous le Second Empire	4	—

La pièce n'a été jouée ni pendant la Révolution, ni sous le gouvernement de Juillet; elle n'a pas été reprise depuis 1870.

Au XVIIIe siècle, le personnage de *Cornélie* est inséparable du souvenir d'Adrienne Lecouvreur[2]. Lorsque le peintre Coypel fit le portrait de la célèbre tragédienne, c'est dans ce rôle qu'il la représente. Nous empruntons à une étude récente de M. Perrin, le Directeur actuel de la Comédie Française[3], un commentaire délicat sur cette œuvre : « Le beau portrait d'Adrienne Lecouvreur par Coypel a été popularisé par la gravure de Drevet. Je n'ai jamais vu l'original, mais seulement une assez médiocre copie qu'on avait offerte il y a quelques années à la Comédie-Française. Cet original existe-t-il encore? On en a cherché souvent, sans le découvrir, l'heureux possesseur. Cette toile serait aujourd'hui d'un prix inestimable : la légende s'est emparée du nom d'Adrienne Lecouvreur; tout ce qui la concerne excite un intérêt et une curiosité passionnées. En la contemplant, telle que l'a peinte Coypel, sous les voiles de deuil de la veuve de Pompée, tenant entre ses mains l'urne funéraire, levant vers le ciel ses yeux chargés de larmes, on est saisi

négaud. Leur jonction s'accomplit en août 1680, pour former la Comédie Française : « L'intention de Sa Majesté etant qu'il n'y eust plus doresnavant à Paris que cette seule Compagnie, tant pour servir près de sa personne et à la Cour, que pour le divertissement du public ; aujourd'huy la jonction des deux troupes est faicte, et messieurs de l'hostel de Bourgogne ont representé avec nous, dimanche 24 aoust, *Phèdre* et les *Carrosses d'Orléans* (recette 1424 liv., 5 sols). » (Registres de la Comédie-Française.)

1. Sur les Registres de la Comédie-Française manque l'année théâtrale 1739-1740

2. Adrienne Lecouvreur (1694-1730) est célèbre par sa passion pour le maréchal de Saxe, qui lui coûta la vie. On sait que le curé de Saint-Sulpice refusa à son cercueil les honneurs religieux, intolérance qui inspira à Voltaire la pièce de vers connue :

> Sitôt qu'elle n'est plus, elle est donc criminelle!
> Elle a charmé le monde et vous l'en punissez, etc.

Voir Lemazurier, *Galerie historique des acteurs du Théâtre-Français*, tome II, page 278.

3. *Etude sur la mise en scène*, Préface des *Annales du théâtre et de la musique*, par Stoullig et Noël (année 1883).

par l'admirable expression de son visage, par la noblesse de l'attitude, par le charme de toute la personne et l'on comprend bien le prestige singulier que cette grande artiste exerça sur ses contemporains, puisque sa mémoire seule l'exerce encore sur nous. L'ajustement est à peu près le même dans les deux portraits [1], très-différents par le caractère : une robe de velours, dont le corsage demi-montant laisse au buste toute sa souplesse, les bras nus s'échappant de longues manches flottantes, une ceinture de pierreries dessinant la taille, les cheveux poudrés relevés sur le front et retombant mollement sur les épaules; ce n'est pas assurément ainsi qu'étaient vêtues Ariane ou Cornélie à Alexandrie ou à Naxos, mais c'est un costume de théâtre dont la convention ne manque ni de goût, ni d'élégance, ni d'une certaine majesté. »

Ces détails trahissent chez la tragédienne un certain souci de la vérité du costume au théâtre, souci bien timide, d'après nos idées, mais qui était une véritable audace à une époque où Cinna et Agamemnon ne paraissaient pas sur la scène autrement qu'en pourpoint, la tête chargée d'une perruque énorme, l'épée en verrouil; où Hermione pour exhaler ses fureurs se serrait dans une robe à paniers.

Vingt ans plus tard Le-Kain et Mlle Clairon, encouragés par Voltaire et Marmontel, tenterent la réforme de la mise en scene, et rendirent le public plus exigeant. Aussi ne faut-il pas s'étonner d'entendre Mlle Clairon critiquer dans ses Mémoires [2] les concessions qu'Adrienne Leconvreur avait cru devoir faire à la mode du temps. « L'ignorance et la fantaisie font faire tant de contre-sens au théâtre qu'il est impossible que je les relève tous; mais il en est un que je ne puis passer sous silence : C'est de voir arriver Cornélie en noir. Le vaisseau dans lequel elle fuit, le peu de moments qui se sont écoulés entre l'assassinat de son époux et son arrivée à Alexandrie, n'ont pu lui laisser le temps ni les moyens de se faire faire des habits de veuve, et certainement les dames romaines n'avaient point la précaution d'en tenir tout prêts dans leurs bagages. La célèbre Lecouvreur, en se faisant peindre dans ce vêtement, prouve qu'elle le portait au théâtre. Ce devrait être une autorité imposante pour moi-même; mais, d'après la réputation qui lui reste, j'ose croire qu'elle n'a fait cette faute que d'après quelques raisons que j'ignore, et qu'elle même en sentait tout le ridicule [3]. »

Dans ces mêmes Mémoires, qui contiennent des réflexions fort judicieuses sur l'art dramatique et sur les rôles que joua la tragédienne, Mlle Clairon nous explique les raisons qui la firent renoncer au rôle de Cornélie : « Ayant à jouer ce rôle, j'ai fait sur lui toutes les études dont j'étais capable; aucune ne m'a réussi. La

1. Celui d'Adrienne Lecouvreur, et celui de Mlle Duclos, représentée dans le rôle d'Ariane par Largillière,

2. Mlle Clairon publia elle-même ses Mémoires en 1799 (in-8). Voir Lemazurier, tome II, page 75.

3. M. Marty-Laveaux (tome IV, page 7) donne la réponse piquante que fit à Mlle Clairon l'auteur des *Mémoires pour Marie-Françoise Dumesnil.*

modulation que je voulais établir d'après le personnage historique n'allait pas du tout avec le personnage théâtral; autant le premier me paraissait noble, simple, touchant, autant l'autre me paraissait gigantesque, déclamatoire et froid. Je me gardai bien de penser que le public et Corneille eussent tort : ma vanité n'allait point jusque-là, mais pour ne pas la compromettre, je me promis de me taire, et de ne jamais jouer Cornélie. »

Le rôle de Cléopâtre fut au nombre de ses meilleures créations.

Dans notre siècle, il nous reste à signaler Talma qui reprit le rôle de César. Geoffroy dit, à propos de cette interprétation : « Talma dans le rôle de César a de la fierté, de l'énergie dans les moments sublimes; il est un peu embarrassé dans les entretiens galants et en général il ne s'attache pas assez à bien dire les vers. Trop livré à ce grand tragique qui fait frémir, il dédaigne cet avantage d'un débit harmonieux et séduisant qui va au cœur en flattant l'oreille [1]. »

II

Le cadre nécessairement restreint de cette Introduction ne comporte pas les développements d'une étude littéraire, que nous aurions d'ailleurs mauvaise grâce à refaire après les travaux autorisés de Saint-Evremond, Geoffroy, Guizot, Saint-Marc Girardin, Desjardins [2]. Nous essayerons seulement de dégager, au milieu des critiques passionnées et des apologies, le véritable sens et la portée d'une des créations les plus originales de Corneille.

Il est peu de pièces qui donnent plus facilement prise à la critique : nous le reconnaissons volontiers. Sans parler du style, dont l'enflure et les images outrées se ressentent trop souvent de l'influence de Lucain, on a relevé un grave défaut, c'est que l'action manque, ou du moins qu'elle n'a pas d'unité. D'Aubignac [3] prétend que Cor-

1. *Cours de littérature dramatique* (1819-20), tome VI, page 236 .
2. Voir la NOTICE BIBLIOGRAPHIQUE, p. XXVI
3 *Pratique du théâtre*, liv. II, ch. III.

L'abbé d'Aubignac dans ce même ouvrage établit une longue comparaison entre la fameuse délibération de *Cinna* et celle qui ouvre *Pompée*. La conclusion est la condamnation de cette dernière qui « *a passé pour une chose commune, ni bonne ni mauvaise.* » — Voici par quelles raisons il explique cette infériorité : 1° Le sujet de la Délibération n'offre rien de rare et d'extraordinaire ; 2° Elle n'est ni pressante, ni nécessaire : « *la résolution était à prendre, il suffisait de la faire connaître, mais non pas la Délibération ;* » 3° Elle ne devrait point avoir lieu « *à l'ouverture du Théâtre, parce qu'il n'y a point encore de passion agitée, sur laquelle la délibération puisse rouler ;* » 4° Elle devrait être coupée par des contestations et des répliques, au lieu que « *les trois conseillers du roi expliquent simplement ce qu'ils pensent, l'un après l'autre;* » 5° Sa longueur « *la rend un peu ennuyeuse;* » 6° « *Pas un des conseillers n'a un intérêt particulier à donner son avis, et il n'y avait pas plus de*

neille n'a inventé le personnage de Cornélie que pour masquer le vide de l'intrigue; Voltaire, qui trouve jusqu'à trois tragédies dans *Horace*, n'en trouve pas une dans *Pompée*, et La Harpe, amplifiant, à son habitude, les idées de Voltaire, dit : « La première question qui se présente sur la tragédie qui a pour titre *Pompée*, c'est de savoir quel en est le sujet. Ce ne peut être *la mort de Pompée*, quoique depuis longtemps on se soit accoutumé à l'afficher sous ce titre très improprement; car Pompée est assassiné au commencement du second acte. Ce pourrait être la vengeance de cette mort, si Ptolomée, qui périt dans un combat à la fin de la pièce, était tué en punition de son crime. Mais il ne l'est que parce que César, à qui ce prince perfide veut faire éprouver le sort de Pompée, se trouve heureusement le plus fort, et triomphe de l'armée égyptienne. Cette conspiration contre César, et le péril qu'il court, forme donc une seconde action moins intéressante que la première... Des scènes d'une galanterie froide, et quelquefois indécente, entre César et Cléopâtre, ne sont qu'un remplissage vicieux, qui achève de faire de cette pièce un ouvrage très irrégulier, composé de parties incohérentes [1]. »

Corneille, prévoyant ce reproche, a tenté d'y répondre par avance dans son *Premier discours sur le Poème dramatique*. Dans ce passage, que nous citons plus loin [2], le poète ne semble voir en sa tragédie qu'un seul ressort dramatique, l'ambition et la jalousie de Ptolomée, docile instrument de la perversité de Photin. L'assassinat de Pompée se trouve ainsi réduit aux proportions d'un incident; quant à Cornélie, son nom n'a pas même été prononcé. Dans son empressement à se mettre en règle vis-à-vis d'Aristote, Corneille ne prend-il pas naïvement le change? Et pour lui, qui connaissait son métier d'avocat, n'eût-il pas été plus habile d'abandonner dans sa cause ce qu'il pouvait difficilement défendre, et d'insister sur ce qui constitue le véritable intérêt de sa pièce? Cet intérêt, il nous le fait bien voir en quelques mots dans son *Examen*, lorsqu'il dit : « Il y a quelque chose d'extraordinaire dans le titre de ce poème, qui porte le nom d'un héros qui n'y parle point, mais qui ne laisse pas d'en estre, en quelque sorte, le principal acteur, puisque sa mort est la cause unique de tout ce qui s'y passe [3]. »

L'imagination de Corneille avait été frappée de la renommée retentissante qui s'attache au nom de Pompée. Sans doute aujourd'hui l'histoire demande à Pompée un compte sévère de cette renommée ; M. Duruy l'accuse de « n'avoir eu d'autre mobile que l'intérêt de sa grandeur ». A son jugement, « le fugitif de Pharsale était le

raison pour Ptolomée de les assembler, que d'autres de son Conseil. — D'Aubignac ne passe condamnation que sur un point, c'est que « *les raisonnements sont si forts, que l'esprit est pleinement satisfait à mesure qu'il écoute.* » (Liv. IV, chap. IV.)

1. *Cours de littérature*, t. I, p. 494 (éd. Didot).
2. Voir page 12.
3. Voir page 9.

transfuge de tous les partis[1]. » M. Mommsen le traite encore avec moins de ménagement : « Bon officier, mais médiocre d'intelligence et de cœur, la destinée l'avait, avec une constance prodigieuse, mis à même d'accomplir pendant trente ans les actions les plus brillantes et les plus faciles ; elle lui avait permis de cueillir tous les lauriers plantés et cultivés par les autres : elle lui avait offert toutes les conditions exigées pour obtenir le pouvoir suprême, et uniquemen, pour montrer en sa personne un exemple de fausse grandeur[2]. »

Mais Corneille a usé du droit que possède le poète tragique de transfigurer, d'idéaliser les héros de l'histoire, et, « aux endroits où Rome est de brique, de la rebâtir de marbre[3]. » Auguste, chez Suétone, n'est qu'un froid politique, rusé et peu scrupuleux, il devient, dans *Cinna*, la personnification magnifique de la puissance souveraine sanctifiée par la clémence; Pompée n'est plus un ambitieux indécis, c'est le modèle des vertus publiques et privées, glorifié par Cicéron, dans le *Pro lege Manilia*, et par Caton dans l'*Oraison funèbre* que lui prête Lucain.

Comprenant ainsi Pompée, Corneille a voulu en faire le centre d'un vaste tableau, à la fois historique, épique et dramatique ; mais il semble qu'il ait craint, en le faisant paraître sur la scène, en le ramenant aux proportions humaines, de l'amoindrir, de lui enlever quelque chose de sa grandeur et de sa majesté; il le tient donc loin de nos regards, caché, comme une divinité, derrière un voile mystérieux; mais tous les événements du drame, si vulgaires qu'ils soient, sont éclairés par le rayonnement de cette gloire. Pompée est donc pour nous à la fois « invisible et présent; » *stat magni nominis umbra*. Au début de la tragédie on délibère sur sa mort; plus tard la nouvelle de cette mort remplit de trouble le palais d'Alexandrie, puis la ville tout entière; au cinquième acte apparaît l'urne qui contient ses cendres; le dernier vers est un hommage rendu par César au vaincu de Pharsale.

« Quelle tragédie, dites-vous, que celle dont le héros ne paraît pas! Ne voyez-vous donc pas Pompée? Moi, je le vois partout; il plane sur le théâtre; son nom retentit dans toutes les scènes; Pompée est l'âme de toute l'action; partout il est dignement représenté par sa veuve; tout se rapporte à Pompée; partout c'est Pompée honoré, Pompée vengé par son rival; s'il était vivant et présent, on ne le verrait pas mieux.[4] »

C'est pour cela que Corneille a donné à sa tragédie le nom de *Pompée* et non celui de *Cornélie*, comme Robert Garnier. Cornélie est cependant au premier plan, c'est le plus important des

1. *Hist. des Romains*, t. III, p. 335.
2. Mommsen, *Histoire romaine*, t. V, page 114 (trad. de Guerle).
3. Expressions de Balzac dans sa lettre à Corneille sur *Cinna* (du 17 janvier 1643). — La Bruyère dit de même : « Il peint les Romains; ils sont plus grands et plus Romains dans ses vers que dans leur histoire. » (*Caractères*, p. 279, de l'éd. Chassang.)
4. Geoffroy. — *Cours de Litt. dramatique*, t. I, p. 130.

personnages qui sont mêlés à l'action; mais elle n'a pas, pour ainsi dire, de caractère, d'existence propre. Ce n'est pas la femme spirituelle, tout ensemble supérieure et modeste, dont Plutarque nous a tracé le portrait : « Cornélie avait, outre la beauté, bien des moyens de plaire : elle était versée dans la littérature, jouait de la lyre, savait la géométrie, et lisait avec fruit les ouvrages des philosophes. Malgré tant d'avantages elle avait su se garantir des airs de fierté et des manières dédaigneuses que donnent ordinairement aux femmes ces sortes de connaissances[1]. » Chez le poète, Cornélie abdique toute personnalité; elle est absorbée dans le souvenir de celui qui lui a légué l'héritage de sa vengeance; Pompée revit en elle avec sa hauteur farouche, sa haine aveugle, sa générosité aristocratique, ses préjugés, ses illusions. « Sa douleur s'unit à ses passions de parti. Pompée ne lui a pas laissé une mémoire à pleurer, mais un drapeau à soutenir. C'est par là que son amour conjugal s'efface pour ainsi dire, dans les obligations mêmes qu'il lui impose. Les devoirs de la famille, le soin des enfants, le souci des affaires semblent parfois, même dans la condition privée, distraire involontairement la douleur de la veuve. Qu'est-ce donc pour Cornélie mêlée aux passions de la guerre civile?[2] » C'est pour cette raison que Cornélie trouvait grâce devant Saint-Evremond : « De toutes les veuves, dit-il, qui ont jamais paru sur le théâtre, je n'aime voir que la seule Cornélie, parce qu'au lieu de me faire imaginer des enfants sans père et une femme sans époux, ses sentiments tout romains rappellent dans mon esprit l'idée de l'ancienne Rome et du grand Pompée[3]. »

Nous ne parlerions pas des rôles de César et de Cléopâtre[4] si le langage que leur prête Corneille dans quelques scènes ne soulevait une question de goût assez délicate. L'épisode des amours de César et de Cléopâtre est historique, et Corneille avait le droit de s'en emparer; mais l'expression que cet amour prend chez le poète nous paraît bien peu conforme au caractère des personnages et aux mœurs antiques. César, « le galant chauve », a évidemment lu *le Grand Cyrus*, *l'Illustre Bassa*; Cléopâtre est une *Clélie* ou une *Mandane*, et non cette asiatique à la sensualité brutale et raffinée, livrée aux folies de la vie *inimitable*, dont nous parle Plutarque[5]. Corneille a eu le tort d'oublier ce qu'il dit dans son Examen d'*Horace*, « qu'il auroit fait un crime de théâtre s'il avoit habillé un Romain à la française. » Mais est-il possible absolument à un poète de s'abstraire du milieu dans lequel il vit et pense? Sommes-nous sûrs aujourd'hui qu'avec notre souci de la vérité, et même du réalisme historique, nous ne prêtons pas aussi à nos personnages de

1. *Vie de Pompée.*
2. Saint-Marc-Girardin. — *Cours de Litt. dramatique*, t. IV, p. 389.
3. *Dissertation sur l'Alexandre de Racine.*
4. Voir l'intéressante Analyse que donne de ces deux caractères M. Saint-Marc Girardin dans son *Cours de Litt. dramatique*, t. IV, p. 381-388; 393-405.
5. Ἀμίμητον βίον (*Vie d'Antoine*).

théâtre nos sentiments et notre langage? A l'époque où Corneille écrivait, quatre ans avant la Fronde, « la galanterie faisait partie de la politesse des grands et des rois [1]. » Il suffit de rappeler les noms de Beaufort, de Larochefoucauld, de Mmes de Montbazon, de Longueville, de Chevreuse, des belles guerrières chères à M. Victor Cousin. Cette galanterie avait sa phraséologie spéciale, subtile, quintessenciée. On n'en connaissait pas d'autre, et lorsque poètes et romanciers voulurent prêter à leurs héros le langage de la passion, ils se conformèrent tout naturellement aux habitudes de la société pour laquelle ils écrivaient. C'est ainsi que Corneille, sans songer à l'anachronisme, fait de ses personnages des Français, lorsqu'il les fait parler de leur amour : Curiace, Cinna, Sertorius, Séleucus, Nicomède, Othon, le farouche Attila lui-même sont des habitués de l'hôtel de Rambouillet, et ont lu Mademoiselle de Scudéry. Plus tard Racine plaisantera Corneille sur « ce conquérant qui ne débite que des maximes d'amour [2]. » Mais lui-même sur quel ton fait-il parler, et Alexandre, et Achille, et Antiochus, et Bajazet? Son Pyrrhus ressemble-t-il aux guerriers de l'antique Hellade, lorsqu'il dit à Andromaque :

> Je souffre tous les maux que j'ai faits devant Troie.
> Vaincu, chargé de fers, de regrets consumé,
> Bruslé de plus de feux que je n'en allumai,
> Tant de soins, tant de pleurs, tant d'ardeurs inquiètes...
> Hélas! fus-je jamais si cruël que vous estes [3]?

Heureusement cette afféterie, qui aurait pu gâter le théâtre de Corneille, ne dépare que quelques scènes. Son mâle génie ne conçoit pas le rôle de l'amour autrement qu'épisodique : « J'ay creu jusques icy, écrit-il à Saint-Evremond, que l'amour étoit une passion trop chargée de foiblesse pour estre *la dominante* dans une pièce héroïque; j'aime qu'elle y serve d'ornement, et non pas de corps, et que les grandes ames ne la laissent agir qu'autant qu'elle est compatible avec de plus nobles impressions. Nos doucereux et nos enjoués sont de contraire avis [4]. » César restera donc le vainqueur généreux et magnanime que Cicéron comparait à un Dieu : « *Te simillimum deo judico* [5]. » Cléopâtre sera aussi capable de ces sentiments héroïques, presque virils, qui lui donnent place dans la famille des Emilie, des Sabine, des Laodice. « Cléopâtre a de la passion pour César, et met tout en œuvre pour sauver Pompée; elle seroit indigne de César, si elle ne s'oppose à la lascheté de son frère, et César indigne d'elle s'il est capable d'approuver cette infamie [6]. »

1. Geoffroy. — *Op. cit.*
2. Première préface de *Britannicus*.
3. *Andromaque*, act. I, sc. 4.
4. *Lettre à Saint-Evremond* de 1666. — (Marty-Laveaux, t. X, p. 497).
5. *Pro Marcello*, III.
6. Saint-Evremond, *Dissertation sur l'Alexandre de Racine*.

La tragédie de *Pompée* peut encore être étudiée à un point de vue tout particulier, que nous nous bornons à indiquer, renvoyant, pour le développement, au savant et ingénieux travail de M. Desjardins[1]. Corneille n'est pas seulement le premier de nos poètes dramatiques, c'est un admirable historien, et, comme l'a dit un de nos anciens et regrettés maîtres, M. Thienot, « un historien *divinateur*[2]. » Le théâtre de Corneille est un majestueux tableau de l'histoire romaine : dans *Horace*, nous voyons Rome naissante ; dans *Sophonisbe*, les guerres puniques; dans *Nicomède*, les derniers efforts de la résistance du monde vaincu; dans *Sertorius*, dans *Pompée*, le drame des guerres civiles; dans *Cinna*, le glorieux avènement de l'empire; dans *Othon*, ses déchirements intérieurs; dans *Polyeucte*, la conquête du christianisme ; dans *Attila*, l'agonie du vieux monde romain.

Pompée nous montre cet instant fatal où l'antique constitution romaine, vermoulue, battue en brèche, va s'écrouler dans les dernières convulsions des guerres civiles, et de ses débris former la Rome impériale. Cette chute inévitable est encore hâtée par les fautes et l'aveuglement de l'aristocratie, et la haine des provinces contre les exactions des proconsuls : la première est personnifiée en Cornélie, la seconde en Ptolomée et Photin. « Dans toutes les pièces de Corneille il existe de ces masques de théâtre qui cachent les passions et les intérêts de tout un parti, de toute une classe, de toute une nation. Ce sont quelquefois de véritables abstractions qui détachent dans le relief de l'individu de grands sentiments, de grandes idées, de grandes conceptions[3]. »

Si nous oublions la perversité de Photin, son réquisitoire n'atteint pas seulement Pompée, elle atteint tous ces agents de Rome qui épuisent les provinces d'hommes et d'argent, qui font trembler ces rois vaincus que le Sénat laisse sur leurs trônes, comme les radjahs de l'Inde, jouets des caprices du moindre commissaire anglais. Aussi avec quel accent de revanche farouche Ptolomée s'écrie :

> Assez et trop longtemps l'arrogance de Rome
> A creu qu'estre Romain c'étoit estre plus qu'homme,
> Abatons sa superbe avec sa liberté....
> Et donnons un tyran à ces tyrans du monde[4].

De même, faisons pour un moment abstraction dans Cornélie de l'héroïne, de la veuve de Pompée. Ecoutons ses arguments, ses illusions, ses projets, ses menaces, et nous entendrons le langage de l'aristocratie vaincue, mais décidée à ne pas désarmer, telle que nous la représente Mommsen[5] au lendemain de Pharsale. « L'élite

1. *Le grand Corneille historien.*
2. *Corneille historien*, article du *Constitutionnel* du 13 sept. 1869.
3. Desjardins, page 144.
4. Act. I, sc. 1.
5. Mommsen, *Histoire Romaine*, t. VII, p. 106 et 107.

du parti vaincu ne fit pas de compromis. C'en était fait de l'aristocratie : mais les aristocrates ne pouvaient être convertis à la monarchie.... Dans quelque abîme de dégénération que fût tombée l'aristocratie, elle avait été autrefois un grand système politique ; le feu sacré qui avait fait la conquête de l'Italie et la défaite d'Hannibal continua à briller, quoique un peu obscurci, dans la noblesse romaine, tant qu'elle exista, et rendit impossible une entente cordiale entre les hommes de l'ancien régime et le nouveau monarque.... Dans la majorité de la vraie aristocratie, la passion fut plus puissante que la réflexion ; il s'y joignait sans doute l'illusion de succès encore possibles et les appréhensions d'une vengeance sanglante du vainqueur. » C'est là que Corneille, à une époque où la critique n'était pas née, montra « cette singulière intuition qui supplée à la science et la crée véritablement[1]. »

Ces qualités originales, des beautés de premier ordre, l'admirable conception du caractère de Cornélie, doivent nous rendre indulgents pour d'incontestables défauts; si *Pompée* ne peut être mis sur la même ligne que les chefs-d'œuvre dont il est contemporain, *Le Cid, Horace, Cinna, Polyeucte*, il inaugure cette seconde série de chefs-d'œuvre moins parfaits, mais encore marqués du génie de Corneille, parmi lesquels on compte *Rodogune, Héraclius, Nicomède, Sertorius* et *Don Sanche d'Aragon*.

NOTICE BIBLIOGRAPHIQUE

Edition Originale. — La mort de Pompée. *Tragédie de M. de Corneille. A Paris, chez Antoine de Sommavilte, en la Gallerie des Merciers, à l'Escu de France, au Palais; et Augustin Courbé, en la mesme Gallerie, à la Palme. Avec Privilège du Roi.* — In-4°, de 8 ff. préliminaires et 100 pages.

Une seconde édition fut publiée la même année, chez les mêmes Libraires, dans le format in-12.

Les autres éditions ou réimpressions contemporaines de Corneille, sont :

L'Edition, dite *à la Sphère*, imprimée en 1644, à Leyde par Bonaventure et Abraham Elzevier (format in-12). — Réunie au *Cid*, à *Horace*, à *Cinna*, à *Polyeucte*, elle forma le recueil intitulé : *L'illustre théâtre de M. Corneille*, si recherché des Bibliophiles, à cause de son impression élégante, bien que le texte soit peu correct.

1. Desjardins, page 25.

Pompée, tragédie. — *Suivant la copie imprimée à Paris*, 1663, petit in-12; éditeur, Abraham Wolfgang, Amsterdam. Fait partie, sous une pagination spéciale, du Recueil en 4 vol., publié en 1664.

Pompée, tragédie. — Chez Guillaume de Luynes, Estienne Loyson et Pierre Trabouillet, 1682, in-12.

C'est un extrait du *Théâtre* de 1682 (voy. plus bas), tiré sur les mêmes formes.

Après Corneille il n'y a à signaler que l'édition in-12 de 1692, suivant la copie imprimée à Paris. — (Edition hollandaise).

Parmi les principales éditions du *Théâtre complet*, ou du *Théâtre choisi* de Corneille, publiées de son vivant, nous citerons, outre les recueils mentionnés plus haut :

Œuvres de Corneille. A Rouen, 1648, 2 vol. in-12.

L'Edition de 1652, en 2 vol. in-12. (Pagination particulière pour chaque pièce). Cette publication, assez médiocre, était clandestine, et fut probablement supprimée.

Les éditions de 1654, 1655, 1656, 1657 (in-12)
— 1663, 1664 (in-fol.), 1668 (in-8).

Le théâtre de Corneille reveu et corrigé par l'Autheur. Chez Guillaume de Luyne. 1682, 4 vol. in-12. (C'est le texte que nous avons suivi pour la présente édition).

Après Corneille, les éditions les plus importantes sont :

L'édition de 1692 (revue par Thomas Corneille),
— 1740 (Amsterdam, 6 vol. in-12),
— 1764, 12 vol. in-8, (publié par Voltaire à Genève),
— 1801, 12 vol. in-8, (Didot),
— 1824, 12 vol. in-8, (Lefèvre),
— 1853, 2 vol. in-18, (Ch. Louandre),
— 1857, 6 vol. in-16, (Taschereau),
— 1862, 12 vol. in-8, (Marty-Laveaux),
— 1865-1869, 12 vol. in-32, (Henri Plon),
— 1873, 3 vol. in-18 Jésus. — Ornée de portraits en pied coloriés d'après les dessins de Geoffroy, Sociétaire de la Comédie-Française.

TRADUCTIONS

Traductions anglaises. — de *Mrs. Catherine Philips*, Londres, 1663, in-4; de *Edmond Waller*[1], 1664, in-4.

[1] Saint-Evremond, dans une lettre adressée en 1666 à Corneille, donne d'intéressants détails sur cette traduction de Waller, et sur l'accueil que lui fit le public anglais. (Marty-Laveaux, X, 499).

Traductions hollandaises. — de *Bidloo*, Amsterdam, 1684; (in-8), de *Charles Sébille*, 1728 et 1737, in-4.

Traduction allemande. — de *Karl von Hanlein*. 1811-17, in-8.

Traduction Italienne. — de *Guiseppe Barretti*, Venise, 1747-48, in-4.

Traduction Russe, en vers blancs, 1779.

Traduction polonaise — de *Ladislas Miniewski*.

PRINCIPAUX OUVRAGES A CONSULTER

SAINT-EVREMOND. IIe vol. de l'Edition Techener.

D'AUBIGNAC. *La pratique du Théâtre.*

VOLTAIRE. *Commentaire sur Corneille.*

LA HARPE. *Cours de Littérature*, Tome I de l'édition Didot.

LELIÈVRE. *Examen oratoire du rôle de Cornélie.* Discours lu à la Société des Sciences, lettres et arts de Rouen (9 juin 1803).

SCHLEGEL. *Cours de Littérature dramatique.*

GEOFFROY. id. id.

GUIZOT. *Corneille et son temps.*

SAINT-MARC-GIRARDIN. *Cours de Littérature dramatique*, Tome IV.

DESJARDINS. *Le grand Corneille historien.*

LES FRÈRES PARFAICT. *Histoire du théâtre françois.* Tome VI.

LEMAZURIER. *Galerie des acteurs de la Comédie-Française.*

DESPOIS. *Le théâtre sous Louis XIV.*

VAUGELAS. — *Remarques sur la langue française* (2 vol., Ed. Chassang).

GODEFROY. — *Lexique de la langue de Corneille.*

TASCHEREAU. *Histoire de la vie et des œuvres de Corneille.*

MARTY-LAVEAUX. — *Corneille* (Edition des Grands écrivains de la France.

PICOT. *Bibliographie Cornélienne.*

A MONSEIGNEUR L'EMINENTISSIME CARDINAL MAZARIN

MONSEIGNEUR,

Je présente le grand Pompée à Vostre Eminence, c'est-à-dire le plus grand [2] personnage de l'ancienne Rome au plus illustre de la nouvelle. Je mets sous la protection du premier ministre de nostre jeune Roy un héros qui dans sa bonne fortune fut le protecteur de beaucoup de rois, et qui dans sa mauvaise eut encore des rois pour ses ministres.

Il espére de la générosité de Vostre Eminence qu'elle ne dédaignera pas de luy conserver cette seconde vie que j'ai taschè de luy redonner, et que luy rendant cette justice qu'elle fait rendre par tout le Royaume, elle le vengera pleinement de la mauvaise politique de la Cour d'Egypte. Il l'espére, et avec raison, puisque dans le peu de séjour qu'il a fait en France, il a déjà sceu de la voix publique que les maximes dont vous vous servez pour la conduite de cet Etat ne sont point fondées sur d'autres principes que ceux de la vertu. Il a sceu d'elle les obligations que vous a la France de l'avoir choisie pour votre seconde mère [3], qui vous est d'autant plus redevable, que les grands services que vous luy rendez sont de purs effets de vostre inclination et de vostre zéle, et non pas des devoirs de vostre naissance. Il a sceu d'elle que Rome s'est acquitée envers nostre jeune mo-

1. Cette dédicace ne se trouve que dans les éditions de 1644 à 1656. Elle est inspirée à Corneille par les circonstances, qui lui avaient déjà fourni, trois mois auparavant, l'occasion du Remerciment à Son Eminence. (Voir la Notice, page XVI.)

2. Giulio Mazarini était né en 1602 à Pescina (Abruzzes), d'une ancienne famille de Sicile. Attaché à la légation du nonce Pancirola, il s'était fait remarquer par ses aptitudes diplomatiques. Il vint en France vers 1634 en qualité de légat extraordinaire du Saint-Siège. Richelieu lui accorda sa confiance, le fit nommer cardinal en 1641, et le désigna à Louis XIII comme son successeur. A la mort de Louis XIII, Mazarin eut, pendant la minorité du nouveau roi, la direction du Conseil de régence.

3. Mazarin avait été naturalisé français en 1639.

narque de ce qu'elle devoit à ses prédécesseurs [1], par le présent qu'elle luy a fait de Vostre Personne. Il a sceu d'elle enfin que la solidité de vostre prudence et la netteté de vos lumières enfantent des conseils si avantageux pour le gouvernement [2], qu'il semble que ce soit à vous à qui, par un esprit de prophétie, nostre Virgile aye adressé ce vers il y a plus de seize siécles :

Tu regere imperio populos, Romane, memento [3].

Voi-là, Monseigneur, ce que ce grand homme a appris en apprenant à parler françois :

Pauca, sed a pleno venientia pectore veri [4];

et, comme la gloire de V. E. est assez asseurée sur la fidélité de cette voix publique, je n'y mesleray point la foiblesse de mes pensées, ni la rudesse de mes expressions, qui pourroient diminuer quelque chose de son éclat ; et je n'ajouterai rien aux célébres témoignages qu'elle vous rend, qu'une profonde vénération pour les hautes qualités qui vous les ont acquis, avec une protestation trés-sincére et trés-inviolable d'estre toute ma vie,

MONSEIGNEUR,

De Vostre Eminence

Le trés-humble, trés-obéissant

et trés-fidèle serviteur.

CORNEILLE.

1. La monarchie française avait été l'alliée séculaire de la politique du Saint-Siège; la France était « la fille aînée de l'Eglise ».
2. Singulier compliment à la veille des troubles de la Fronde.
3. Virgile, *Enéide*, VI, v. 852.
4. Lucain, IX, v. 189.

AU LECTEUR[1]

Si je voulois faire icy ce que j'ay fait en mes derniers ouvrages [2], et te donner le texte ou l'abrégé des autheurs dont cette histoire est tirée, afin que tu pusses remarquer en quoy je m'en serois écarté pour l'accommoder au théâtre, je ferois un Avant-propos dix fois plus long que mon poéme, et j'aurois à rapporter des livres entiers de presque tous ceux qui ont écrit l'histoire romaine. Je me contenterai de t'avertir que celuy dont je me suis le plus servy est le poéte Lucain, dont la lecture m'a rendu si amoureux de la force de ses pensées et de la majesté de son raisonnement, qu'afin d'en enrichir nostre langue, j'ay fait cet effort pour réduyre en poéme dramatique ce qu'il a traité en épique. Tu trouveras [3] icy cent ou deux cents vers traduyts ou imités de luy [4]. J'ay tasché de le suivre dans le reste, et de prendre son caractére quand son exemple m'a manqué : si je suis de-

1. Cet *Avis au lecteur* n'a été inséré que dans les éditions antérieures à 1660.

2. *Var.* En mes *deux* derniers ouvrages (éd. de 1644). C'est-à-dire *Cinna* et *Polyeucte*, qui étaient précédés des textes de Sénèque et de Surius. — Corneille ne parle, en 1644, que de ces deux tragédies, parce que *le Cid* et *Horace* n'étaient pas, à cette date, accompagnés des textes de Mariana et de Tite-Live, qui ne figurent que dans les recueils postérieurs à 1648.

3. Cette seconde partie ne se trouve pas dans les éditions de 1654-1656.

4. *Var.* Cent ou deux cents vers traduyts ou imités de luy, que tu reconnoistras aux mesmes marques que tu as desjà reconnu ce que j'ay emprunté de D. Guillen de Castro dans *le Cid*. — Cette variante ne se trouve que dans les éditions de 1648, 1652, 1655, les seules où pour le *Cid* figurent en notes les rapprochements avec Guillen de Castro. Dans ces éditions, l'Avertissement du *Cid* se termine ainsi : « Vous trouverez tout ce qu'en ay traduit [de l'auteur espagnol] imprimé d'une autre lettre, avec un chiffre au commencement, qui servira de marque de renvoy pour trouver les vers espagnols au bas de la mesme page. Je garderai ce mesme ordre dans la *Mort de Pompée*, pour les vers de Lucain*. »

* Nous avons conservé la plupart des citations de Corneille au bas des pages de notre édition.

meuré bien loin derrière, tu en jugeras. Cependant j'ay creu ne te déplaire pas, de te donner icy trois passages qui ne viennent pas mal à mon sujet. Le premier est un épitaphe [1] de Pompée, prononcé par Caton dans Lucain. Les deux autres sont deux peintures de Pompée et de César, tirées de Velleius Paterculus. Je les laisse en latin, de peur que ma traduction n'oste trop de leur grâce et de leur force; les dames se les feront expliquer [2].

1. *Epitaphe* était souvent masculin dans l'ancienne langue, en raison de l'étymologie, *epitaphium*, ἐπιτάφιον.

> Je n'ay plus qu'à mourir, mon Epitaphe est faict.
> (Suite du *Ment.*, I, 6)

Marot l'emploie cependant au féminin :

> ... Ses enfants qui luy ont posée
> Ceste épitaphe et la tombe arrosée.

2. Il y avait là une coquetterie de bel esprit dont plaisante Balzac dans une lettre à Scudéry, lorsque faisant une citation latine, il dit : « Voicy les termes de cet authentique arrest, et je le vous laisse interpreter à vos Dames, pour lesquelles vous avez entrepris une plus longue et plus difficile traduction. » Marty-Laveaux, III, 45-46.

EPITAPHIUM POMPEII MAGNI

CATO, APUD LUCANUM, lib. IX (vers 190-214).

Civis obit, inquit, multo majoribus impar
Nosse modum juris, sed in hoc tamen utilis ævo.
Cui non ulla fuit justi reverentia : salva
Libertate potens, et solus plebe parata
Privatus servire sibi, rector que senatus,
Sed regnantis erat. Nil belli jure poposcit;
Quæque dari voluit, voluit sibi posse negari.
Immodicas possedit opes, sed plura retentis
Intulit : invasit ferrum, sed ponere norat.
Prætulit arma togæ, sed pacem armatus amavit.
Juvit sumpta ducem, juvit dimissa potestas.
Casta domus, luxu que carens, corrupta que nunquam
Fortuna domini. Clarum et venerabile nomen
Gentibus, et multum nostræ quod proderat urbi.
Olim vera fides, Sylla Marioque receptis,
Libertatis obit; Pompeio rebus adempto
Nunc et ficta perit. Non jam regnare pudebit;
Nec color imperii, nec frons erit ulla Senatus.
O felix, cui summa dies fuit obvia victo,
Et cui quærendos Pharium scelus prætulit enses!
Forsitan in soceri potuisses vivere regno.
Scire mori, sors prima viris; sed proxima cogi.
Et mihi, si fatis aliena in jura venimus,
Da talem, Fortuna, Jubam : non deprecor hosti
Servari, dum me servet cervice recisa.

ICON POMPEII MAGNI

Velleius Paterculus, lib. II (ch. xxix).

Fuit hic genitus matre Lucilia, stirpis senatoriæ, forma excellens, non ea qua flos commendatur ætatis, sed dignitate et constantia, quæ in illam conveniens amplitudinem, fortunam quoque ejus ad ultimum vitæ comitata est diem : innocentia eximius, sanctitate præcipuus, eloquentia medius; potentiæ, quæ honoris causa ad eum deferretur, non ut ab eo occuparetur, cupidissimus; dux bello peritissimus; civis in toga (nisi ubi vereretur ne quem haberet parem) modestissimus, amicitiarum tenax, in offensis exorabilis, in reconcilianda gratia fidelissimus, in accipienda satisfactione facillimus, potentia sua nunquam aut raro ad impotentiam usus; pæne omnium votorum expers[1], nisi numeraretur inter maxima, in civitate libera domina que gentium, indignari, quum omnes cives jure haberet pares, quemquam æqualem dignitate conspicere.

ICON C. J. CÆSARIS

Velleius Paterculus, lib II (cap. lxi).

Hic, nobilissima Juliorum genitus familia, et, quod inter omnes antiquissimos constabat, ab Anchise ac Venere deducens genus, forma omnium civium excellentissimus, vigore animi acerrimus, munificentia effusissimus, animo super humanam et naturam et fidem evectus, magnitudine cogitationum, celeritate bellandi, patientia periculorum, magno illi Alexandro, sed sobrio, neque iracundo, simillimus; qui denique semper et somno et cibo in vitam, non in voluptatem uteretur.

1. Les éditeurs de Velleius Paterculus ont adopté une leçon plus correcte : vitiorum expers.

EXAMEN DE POMPEE

A bien considérer cette piéce, je ne croy pas qu'il y en aye sur le théâtre où l'histoire soit plus conservée et plus falsifiée tout ensemble. Elle est si connuë que je n'ay osé en changer les évenemens, mais il s'y en trouvera peu qui soient arrivez comme je les fais arriver [1]. Je n'y ay ajousté que ce qui regarde Cornélie, qui semble s'y offrir d'elle-mesme, puisque, dans la vérité historique, elle étoit dans le mesme vaisseau que son mary lors qu'il aborda en Egypte, qu'elle le vit descendre dans la barque où il fut assassiné à ses yeux par Septime [2], et qu'elle fut poursuivie sur mer par des ordres de Ptolomée [3]. C'est ce qui m'a donné occasion de feindre qu'on l'atteignit, et qu'elle fut ramenée devant César, bien que l'histoire n'en parle point. La diversité des lieux où les choses se sont passées, et la longueur du temps qu'elles ont consumé dans la vérité historique, m'ont réduit à cette falsification, pour les ramener dans l'unité de jour et de lieu [4]. Pompée fut massacré devant les murs de Pelusium, qu'on appelle aujourd'huy Damiette [5], et César prit terre à Alexandrie. Je n'ay nommé ny l'une ny l'autre ville, de peur que le nom de l'une

1. « Si vous me demandez jusqu'où peut s'étendre cette liberté qu'a le poète d'aller contre la vérité et contre la vraysemblance, par la considération du besoin qu'il en a, j'auray de la peine à vous faire une reponse précise. J'ay fait voir qu'il y a des choses sur qui nous n'avons aucun droit; et pour celles où ce privilége peut avoir lieu, il doit estre plus ou moins resserré, selon que les sujets sont plus ou moins connus... Les seules mesure qu'on peut y prendre, c'est que tout ce qu'on y adjoute à l'histoire, et tous les changemens qu'on y apporte, ne soient jamais plus incroyables que ce qu'on en conserve dans le mesme poéme. »
(Corneille, IIe *Discours de la Tragédie.*) Marty-Laveaux, I, 97.

2. Voir Plutarque, *Vie de Pompée*, ch. LXXVIII et suiv.; Lucain, liv. VIII, v. 560 et suiv.

3. Voir Plutarque, *ibid.*, ch. LXXX.

4. Voir le IIIe *Discours* de Corneille *sur les trois Unités.* — Marty-Laveaux, I, 98.

5. Damiette est à 180 kil. environ à l'Est d'Alexandrie.

n'arrêtast l'imagination de l'auditeur, et ne luy fist remarquer malgré luy la fausseté de ce qui s'est passé ailleurs [1]. Le lieu particulier est comme dans *Polyeucte*, un grand vestibule commun à tous les apartements du palais royal [2], et cette unité n'a rien que de vray-semblable, pourveu qu'on se détache de la verité historique. Le prémier, le troisième et le quatrième acte y ont leur justesse manifeste : il y peut avoir quelque difficulté pour le second et le cinquième, dont Cléopatre ouvre l'un et Cornélie l'autre. Elles sembleroient toutes deux avoir plus de raison de parler dans leur apartement ; mais l'impatience de la curiosité féminine [3] les en peut faire sortir, l'une pour apprendre plûtost les nouvelles de la mort de Pompée, ou par Achorée, qu'elle a envoyé en estre témoin, ou par le prémier qui entrera dans ce vestibule ; et l'autre pour en sçavoir du combat de César et des Romains contre Ptolomée et les Egyptiens, pour empescher que ce héros n'en aille [4] donner à Cléopatre avant qu'à elle, et d'obtenir de luy d'autant plûtost la permission de partir. Enquoy on peut remarquer que, comme elle sçait qu'il est amoureux de cette reine, et qu'elle peut douter qu'au retour de son combat, les trouvant ensemble, il ne luy fasse le prémier compliment, le soin qu'elle a de conserver la dignité romaine luy fait prendre la parole la prémiére, et obliger par là César à luy répondre avant qu'il puisse dire rien à l'autre.

Pour le temps, il m'a fallu réduire en soûlevement tumultüaire une guerre qui n'a pû durer guéres moins d'un an, puis, que Plutarque rapporte qu'incontinent après que César fust party d'Alexandrie, Cléopatre accoucha de Césarion [5]. Quand

1. « Je donnerois au poëte un conseil que peut-estre il trouveroit salutaire, c'est de ne marquer aucun temps préfix dans son poëme, ni aucun lieu déterminé où il pose ses acteurs. L'imagination de l'auditeur auroit plus de liberté de se laisser aller au courant de l'action, si elle n'étoit point fixée par ces marques, et il pourroit ne s'apercevoir pas de cette precipitation, si elles ne l'en faisoient souvenir, et n'y appliquoient son esprit malgré luy. » (Corneille, IIe *Discours*. — Marty-Laveaux, I, 96.)

2. M. Despois (*Théâtre sous Louis XIV*, pages 410-415) cite un curieux *Mémoire*, daté de 1673, nous faisant connaitre la mise en scène des principales pièces de Corneille, de Racine et de Molière.—Voici les indications concernant *Pompée* : « Palais à volonté. Acte premier, à l'ouverture un trône et trois chaises. Une urne pour le cinquième acte. »

3. Dans son Discours *sur les Trois Unités*, Corneille présente la même idée sous une forme presque identique (Marty-Laveaux, I, 118).

4. *Var.* Pour empescher qu'il n'en aille donner.

5. Voir Plutarque, *Vie de César*, ch. XLIX. — Cette naissance fut représentée, suivant la coutume égyptienne, sur les murs du temple d'Her-

Pompée se presenta pour entrer en Egypte, cette princesse et le roy son frére avoient chacun leur armée preste à en venir aux mains l'une contre l'autre, et n'avoient garde ainsi de loger dans le mesme palais. César, dans ses *Commentaires*, ne parle point de ses amours avec elle, ny que la teste de Pompée luy fust presentée quand il arriva. C'est Plutarque [1] et Lucain [2] qui nous apprennent l'un et l'autre, mais il ne luy font presenter cette teste que par un des ministres du roy, nommé Theodote, et non pas par le roy mesme, comme je l'ay fait.

Il y a quelque chose d'extraordinaire dans le titre de ce poëme, qui porte le nom d'un héros qui n'y parle point ; mais il ne laisse pas d'en estre en quelque sorte le principal acteur, puisque sa mort est la cause unique de tout ce qui s'y passe. J'ay justifié ailleurs [3] l'unité d'action qui s'y rencontre par cette raison que les événemens y ont une telle dépendance l'un de l'autre que la tragédie n'auroit pas été complete si je ne l'eusse poussée jusqu'au terme [4] où je la fais finir. C'est à ce dessein que, dès le premier acte, je fais connoistre la venuë de César, à qui la Cour d'Egypte immole Pompée pour gagner les bonnes graces du victorieux [5], et ainsi il m'a fallu nécessairement faire voir quelle reception il feroit à leur lasche et cruëlle politique. J'ay avancé l'âge de Ptolomée afin qu'il pust agir, et que, portant le titre de Roy, il taschast d'en soûtenir le caractère. Bien que les historiens et le poëte Lucain [6] l'appellent communément *Rex puer*, *le Roy enfant*, il ne l'étoit pas à tel point qu'il ne fust en état d'épouser sa sœur Cléopatre, comme l'avoit ordonné son pére. Hirtius [7] dit qu'il étoit *puer jam adulta ætate*, et Lucain ap-

monthis (auj. *Ermouth*), au S.-O. de Thèbes. (Voir Maspéro, *Journal asiatique*, 1878.)

1. Plutarque, *Vie de César*, ch. XLVIII.
2. Lucain, liv. IX, 1010-1012.
3. Dans le *Discours du poème dramatique*. — Nous donnons plus loin ce passage. Voir page 12.
4. *Var.* Jusques au terme.
5. *Victorieux* ne s'emploierait plus substantivement. — Cf. Bossuet : « [La différence] qui releve *le victorieux* au-dessus des vaincus qu'il voit étendus à ses pieds. » (*Or. fun. Henriette d'Angleterre.*) Henri IV, dans son Discours aux notables de Rouen, parle également « des barbes grises, *des victorieux*. »
6. *Pharsale*, VIII, v. 537; X, v. 54.
7. Aulus Hirtius (90-43 av. J.-C.), avait été lieutenant de César. On lui attribue le *De bello Alexandrino*, ainsi que le *De bello Africano*, et le huitième livre du *De bello Gallico*, qui sont ordinairement joints aux *Commentaires* de César.

pelle Cléopatre incestüeuse, dans ce vers qu'il adresse à ce roy par apostrophe :

Incestæ sceptris cessure sororis [1],

soit qu'elle eust déja contracté ce mariage incestüeux, soit à cause qu'aprés la guerre d'Alexandrie et la mort de Ptolomée, César la fit épouser à son jeune frére, qu'il rétablit dans le trosne [2] : d'où l'on peut tirer une conséquence infaillible, que, si le plus jeune des deux fréres étoit en âge de se marier quand César partit d'Egypte, l'aisné en étoit capable quand il y arriva, puisqu'il n'y tarda pas plus d'un an.

Le caractère de Cléopatre garde une ressemblance ennoblie par ce qu'on y peut imaginer de plus illustre. Je ne la fais amoureuse que par ambition, et en sorte qu'elle semble n'avoir point d'amour qu'entant qu'il peut servir à sa grandeur. Quoy que la réputation qu'elle a laissée la fasse passer pour une femme lascive et abandonnée à ses plaisirs, et que Lucain, peut-estre en haine de César, la nomme en quelque endroit *meretrix regina* [3], et fasse dire ailleurs à l'eunuque Photin, qui gouvernoit sous le nom de son frère Ptolomée :

Quem non e nobis er dit Cleopatra nocentem,
A quo casta fuit ? [4]

je trouve qu'à bien examiner l'histoire, elle n'avoit que de l'ambision sans amour, et que, par politique, elle se servoit des avantages de sa beauté pour affermir sa fortune [5]. Cela paroit visible en ce que les historiens ne marquent point qu'elle se soit donnée qu aux deux prémiers hommes du monde, César et Antoine, et qu'après la déroute de ce dernier, elle n'épargna aucun artifice pour engager Auguste dans la mesme passion qu'ils avoient euë

1. *Pharsale*, liv. VIII, v. 693.
2. *Dans le trosne*, — Sur cette expression voir la note 2, de la page 80. — Pour les faits, voir Dion Cassius, liv. XLII, chap. 44; et Duruy, *Hist. des Romains*, tome III, p. 342.
3. « Nous ne trouvons point cette expression dans Lucain; mais Cléopâtre est ainsi désignée par Properce (livre III, élégie XI, v. 39), et par Pline l'Ancien (liv. IX, ch. LVIII.) » — [Note de M. Marty-Laveaux.]
4. *Pharsale*, X, 369-370.
5. Florus dit, en parlant de Cléopâtre : « Ab ebrio imperatore (Antoine), pretium libidinum, romanum imperium petit », et plus loin : « Nec ulla de vita, quæ offerebatur, sed de parte regni laborabat. » (IV, 11).

pour elle [1], et fit voir par là qu'elle ne s'étoit attachée qu'à la haute puissance d'Antoine, et non pas à sa personne.

Pour le stile, il est plus élevé en ce poëme qu'en aucun des miens, et ce sont sans contredit les vers les plus pompeux que j'aye faits. La gloire n'en est pas toute à moy. J'ay traduit de Lucain tout ce que j'y ay trouvé de propre à mon sujet, et, comme je n'ay point fait de scrupule d'enrichir nostre langue du pillage que j'ay pû faire chez luy, j'ay tasché pour le reste à entrer si bien dans sa maniére de former ses pensées et de s'expliquer que ce qu'il m'a fallu y joindre du mien sentist son génie, et ne fust pas indigne d'estre pris pour un larcin que je luy eusse fait. J'ay parlé, en l'examen de *Polyeucte* [2], de ce que je trouve à dire en la confidence que fait Cléopatre à Charmion au second acte : il ne me reste qu'un mot touchant les narrations d'Achorée, qui ont toûjours passé pour fort belles, en quoy je ne veux pas aller contre le jugement du public, mais seulement faire remarquer de nouveau que celuy qui les fait et les personnes qui les écoutent ont l'esprit assez tranquille pour avoir toute la patience qu'il y faut donner. Celle du troisiéme acte, qui est à mon gré la plus magnifique, a été accusée de n'estre pas receuë par une personne digne de la recevoir ; mais, bien que Charmion, qui l'écoute, ne soit qu'une domestique de Cléopatre, qu'on peut toutefois prendre pour sa dame d'honneur, étant envoyée exprès par cette reine pour l'écouter, elle tient lieu de cette reine mesme, qui cependant montre un orgueil digne d'elle, d'attendre la visite de César dans sa chambre, sans aller au devant de luy. D'ailleurs, Cléopatre eust rompu tout le reste de ce troisième acte si elle s'y fust montrée, et il m'a failu la cacher par adresse de théatre, et trouver pour cela dans l'action un prétexte qui fust glorieux pour elle, et qui ne laissast point paroistre le secret de l'art, qui m'obligeoit à l'empescher de se produire.

UNIVERSITAS C. M. OTTAWIENSIS

1. Plutarque, *Vie d'Antoine*, 84-95; Dion Cassius LI, 10-14; Duruy, *Hist. des Romains*, tome III, page 553-556.
2. Voir ci-après les extraits des Examens de *Médée* et de *Polyeucte*.

EXTRAIT DU DISCOURS DU POEME DRAMATIQUE [1]

Toutes les deux [*la tragédie et la comédie*] ont cela de commun, que cette action doit être complète et achevée, c'est-à-dire que dans l'évenement qui la termine, le spectateur doit estre si bien instruit des sentimens de tous ceux qui y ont eu quelque part, qu'il sorte l'esprit en repos et ne soit plus en doute de rien... Ptolomée craint que César, qui vient en Egypte, ne favorise sa sœur dont il est amoureux, et ne le force à luy rendre sa part du Royaume, que son père lui a laissée par testament; pour attirer la faveur de son costé par un grand service, il luy immole Pompée; ce n'est pas assez, il faut voir comment César recevra ce grand sacrifice. Il arrive, il s'en fasche, il menace Ptolomée, il le veut obliger d'immoler les conseillers de cet attentat à cet illustre mort; ce Roy, surpris de cette reception si peu attendue, se resout à prevenir César, et conspire contre luy, pour eviter par sa perte le mal-heur dont il est menacé. Ce n'est pas encore assez; il faut savoir ce qui réussira de cette conspiration. César en a l'advis, et Ptolomée, périssant dans un combat avec ses ministres, laisse Cléopâtre en paisible possession du royaume dont elle demandoit la moitié, et César hors de péril; l'auditeur n'a plus rien à demander, et sort satisfaict, parce que l'action est complette.

(*Discours du poëme dramatique*,
Marty-Laveaux, I, 26.)

EXTRAIT DE L'EXAMEN DE POLYEUCTE

Il se fait beaucoup de confidences sur nos théâtres d'affections qui ont déjà duré deux ou trois ans, dont on attend à révéler le secret justement au jour de l'action qui se représente, et non seulement sans aucune raison de choisir ce jour la plûtost qu'un autre pour le déclarer, mais lors mesme que vray-semblablement on

1. Nous avons pensé qu'il ne serait pas sans utilité de compléter cet *Examen de Pompée* par quelques passages, empruntés à Corneille lui-même, où il traite les questions de détail qui se rattachent à sa tragédie.

s'en est deu ouvrir auparavant avec la personne à qui on en fait confidence. Ce sont choses dont il faut instruire le spectateur en les faisant apprendre par un des acteurs à l'autre ; mais il faut prendre garde avec soin que celuy à qui on les apprend aye eu lieu de les ignorer jusque là aussy- bien que le spectateur, et que quelque occasion tirée du sujet oblige celuy qui les récite à rompre enfin un silence qu'il a gardé si long-temps. L'Infante, dans le *Cid*, avoue à Léonor l'amour secret qu'elle a pour luy, et l'auroit pu faire un an ou six mois plutost. Cléopâtre dans *Pompée*, ne prend pas des mesures plus justes avec Charmion ; elle luy conte la passion de César pour elle, et comme

Chaque jour ses Courriers
Luy portent en tribut ses vœux et ses lauriers.

Cependant comme il ne paroit personne avec qui elle aye plus d'ouverture qu'avec cette Charmion, il y a grande apparence que c'étoit elle-mesme dont cette Reine se servoit pour introduyre ces courriers, et qu'ainsi elle devoit sçavoir déjà tout ce commerce entre César et sa Maîtresse. Du moins il falloit marquer quelque raison qui lui eust laissé ignorer jusque-là tout ce qu'elle luy apprend, et de quel autre ministère cette Princesse s'étoit servie pour recevoir ces courriers.

EXTRAIT DE L'EXAMEN DE MÉDÉE

Dans la narration que fait Nérine (*suivante de Médée*) au quatrième acte, on peut considérer que, quand ceux qui écoutent ont quelque chose d'important dans l'esprit, ils n'ont pas assez de patience pour écouter le détail de ce qu'on leur vient raconter, et que c'est assez pour eux d'en apprendre l'événement en un mot : c'est ce que fait voir icy Médée, qui, ayant sceu que Jason a arraché Créuse à ses ravisseurs, et pris Ægée prisonnier, ne veut point qu'on luy explique comment cela s'est fait. Lorsqu'on a affaire à un esprit tranquille, comme Achorée à Cléopâtre dans la *Mort de Pompée*, pour qui elle ne s'intéresse que par un sentiment d'honneur, on prend le loisir d'exprimer toutes les

particularitez; mais avant que d'y descendre, j'estime qu'il est bon mesme alors d'en dire tout l'effet en deux mots dès l'abord.

... Quant au style, il est fort inégal en ce poëme (*Médée*) : et ce que j'y ay meslé du mien approche si peu de ce que j'ay traduyt de Sénèque, qu'il n'est point besoin d'en mettre le texte en marge pour faire discerner au Lecteur ce qui est de luy ou de moi. Le temps m'a donné le moyen d'amasser assez de forces pour ne pas laisser cette différence si visible dans le *Pompée*, où j'ay beaucoup pris de Lucain, et ne croy pas estre demeuré fort au-dessous de luy quand il a fallu me passer de son secours.

EXTRAIT DE L'ÉPITRE DÉDICATOIRE DU MENTEUR

J'ay fait *Pompée* pour satisfaire à ceux qui ne trouvoient pas les vers de Polyeucte si puissants que ceux de Cinna et leur montrer que j'en sçaurois bien retrouver la pompe quand le sujet le pourroit souffrir... J'ay voulu faire un essai de ce que pouvoit la majesté du raisonnement, et la force du vers, dénuez de l'agrément du sujet...

Déclarant qu'il a emprunté le sujet du Menteur à un auteur espagnol, Corneille ajoute : Me fiant sur nostre Horace, qui donne liberté de tout oser aux poëtes ainsy qu'aux peintres, j'ay creu que nonobstant la guerre des deux Couronnes, il m'étoit permis de traficquer en Espagne. Si cette sorte de commerce étoit un crime, il y a longtemps que je serois coupable, je ne dis pas seulement pour *Le Cid*, où je me suys aidé de Don Guillen de Castro, mais aussy pour *Médée*, dont je viens de parler, et pour *Pompée* mesme, ou pensant me fortifier du secours de deux Latins, j'ay pris celuy de deux Espagnols, Sénèque et Lucain estant tous deux de Cordoue.

POMPÉE

TRAGÉDIE

ACTEURS

JULES CÉSAR.
MARC ANTOINE.
LEPIDE.
CORNELIE, femme de Pompée.
PTOLOMÉE, roy d'Egypte.
CLÉOPATRE, sœur de Ptolomée.
PHOTIN, chef du Conseil d'Egypte.
ACHILLAS, lieutenant général des armées du roy d'Egypte.
SEPTIME, tribun romain à la solde du roy d'Egypte.
CHARMION, dame d'honneur de Cléopatre.
ACHORÉE, écuyer de Cléopatre.
PHILIPPE, affranchy de Pompée.
TROUPE DE ROMAINS.
TROUPE D'EGYPTIENS.

La scène est en Alexandrie, dans le Palais de Ptolomée.

POMPÉE[1]

ACTE PREMIER

SCENE PREMIERE[2]

PTOLOMÉE, PHOTIN, ACHILLAS, SEPTIME

PTOLOMÉE

Le Destin se déclare, et nous venons d'entendre
Ce qu'il a résolu du beau-père et du gendre[3],
Quand les dieux étonnez[4] sembloient se partager,
Pharsale a décidé ce qu'ils n'osoient juger[5];
Ses fleuves teints de sang et rendus plus rapides 5
Par le débordement de tant de parricides[6],
Cet horrible débris[7] d'Aigles, d'armes, de chars,

1. Le titre primitif, dans l'édition originale de 1644, était : *La mort de Pompée*. V. la notice bibliographique. — La scène s'ouvre au cours d'une délibération déjà commencée. C'est un artifice familier à Racine; voyez le début d'Andromaque, des Plaideurs, d'Iphigénie, d'Athalie.

2. Voir le jugement de d'Aubignac sur cette scène, p. XVIII, n. 3.

3. Pompée avait épousé en secondes noces, Julie, fille de César. Cette alliance avait retardé la rivalité des triumvirs, qui éclata à la mort de Julie, en 54.

4. Le mot *étonné* a presque toujours au XVIIe siècle un sens plus fort que celui qu'il prend aujourd'hui. — Il se rapproche de l'acception étymologique *attonitus*; c'est la stupeur de l'homme frappé de la foudre.

5. Il faut peut-être voir une opposition d'idées entre les mots *décider* et *juger* : *décider* (étym. *de, cædere*), trancher une question par la force; *juger*, la résoudre conformément au droit. — Pharsale était une ville du centre de la Thessalie, sur les bords de l'Enipée, (auj. Farsa). — La bataille de Pharsale se livra le 20 juin de l'an 705 de Rome (48 av. J.-C).

6. Le mot *parricide*, ne désigne pas seulement « un crime énorme » comme le définit M. Littré, mais un attentat contre la patrie; c'est l'acception latine (Cf. Tite-Live : *Parricidium publicum*).

7. *Débris*, dans le sens de fragments d'objets brisés, s'emploierait plutôt au pluriel. Corneille dit ailleurs (Imit. de J. C. I, 2181).

L'un écrasé subitement.
Sous le *débris* d'un bâtiment.

Cf. Boileau (Sat. III),

Les tables renversées
Font voir un long *débris* de bouteilles cassées.

Lucain :

5-9-11. ... Cernit propulsa cruore
Flumina, et excelsos cumulis æquantia colles
Corpora, sidentes in tabem spectat acervos. (VII, 897-90.)

Sur ses champs empestez confusément épars,
Ces montagnes de morts privez d'honneurs suprèmes
Que la Nature force à se venger eux-mesmes [1],
Et dont les troncs pourris exhalent dans les Vents [2]
Dequoy [3] faire la guerre au reste des vivans,
Sont les titres affreux dont [4] le Droit de l'épée,
Justifiant César, a condamné Pompée [5].
Ce déplorable [6] Chef du party le meilleur, 1
Que sa Fortune lasse abandonne au malheur,
Devient un grand exemple, et laisse à la mémoire [7]

1. Ces vers ampoulés rappellent ceux de Brébeuf, que la critique de Boileau a livres au ridicule :

De morts et de mourants cent montagnes plaintives
D'un sang impétueux cent vagues fugitives.

Il faut ajouter que Lucain avait donné le modèle de ces hyperboles forcées dans les vers cités au bas de la page précédente.

2. *Var.* Et de leurs troncs pourris exhale dans les vents.

Cf. Brébeuf (Phars. VII) :

Par ce triste poison les vents sont infectés,
Les airs sont corrompus, et les cieux empestés.

3. *De quoy*, avec l'ellipse de l'antécédent se rencontre fréquemment chez Corneille. — C'est le latin *unde*.

Quel chagrin a *de quoy* troubler un tel bonheur.
(*Suréna*, I, 2.)

Rotrou

J'ai *de quoy* me défendre et *de quoy* me venger.
(*Venceslas*, I, 1.)

4. *Dont*, par lesquels :

Sa tesse est le seul prix *dont* il peut m'acquérir.
(*Cinna*, I, 2.)

5. *Var.* Justifie César et condamne Pompée.

Corneille avait laissé échapper une faute de versification, l'*e* muet précédé d'une voyelle (pluie, soie) ne pouvant à la fin d'un mot être compté comme une syllabe. — Cette règle d'ailleurs n'était pas observée jusqu'au temps de Malherbe.

Tous les vers qui précèdent celui-ci, paraissent à Voltaire « sonores et inutiles », et il propose de les retrancher. Nous dirons, en faisant la part de quelques exagérations de style, que la peinture de la bataille de Pharsale est toute naturelle au début d'un drame qui n'en est que le sanglant épilogue ; et la magnificence même des vers est nécessaire pour préparer l'âme du spectateur aux graves événements qui vont se passer autour du cadavre de Pompée.

6. *Déplorable*, en parlant des personnes, est constamment employé par Corneille et Racine, et aussi par Crébillon et Voltaire, bien que l'Académie blâme cet usage. — Corneille l'emploie même en prose (Dess in d'Andromède ; Argum. de Don Sanche). Cf.-J. J. Rousseau (Nouv. Hél. IV, 2) : « Si tes pressentiments étaient fondés, et que ton *déplorable* ami ne fût plus. »

7. *Mémoire*, c'est-à-dire souvenir de la postérité, comme dans Cinna (V, 3) : O siècles ! *ô mémoire* !

Lucain :

16. Lassata triumphis
Descivit fortuna tuis. (II 527.)

Des changemens du Sort une éclatante histoire[1].
Il fuit, luy qui[2], toûjours triomphant et vainqueur,
Vit ses prospéritez égaler son grand cœur; 20
Il fuit, et dans nos Ports, dans nos murs, dans nos villes,
Et, contre son beau-pére ayant besoin d'aziles,
Sa déroute orgueilleuse en cherche aux mesmes lieux[3]
Où contre les Titans en trouvérent les dieux[4].
Il croit que ce climat, en dépit de la guerre, 25
Ayant sauvé le Ciel, sauvera bien la terre,
Et, dans son désespoir à la fin se meslant[5],
Pourra préter l'épaule[6] au Monde chancelant.
Ouy, Pompée avec luy porte le sort du monde,
Et veut que nostre Égypte, en miracles féconde, 30
Serve à sa liberté de sépulchre ou d'appuy[7],
Et reléve sa chûte ou trébûche sous luy.
C'est dequoy, mes amis, nous avons à résoudre[8].
Il apporte en ces lieux les palmes ou la foudre;
S'il couronna le pére, il hazarde[9] le fils, 35

1. *Var* Des changemens du sort une effroyable histoire.

2. *Il fuit, lui. qui.* — Ces consonnances ne choquent pas le génie un peu rude de Corneille.

3. « *Une déroute orgueilleuse qui cherche un asile*, ne présente ni une idée vraie, ni une idée nette ». (Volt.) Voltaire ne veut pas voir que le substantif abstrait *déroute* représente, par métonymie, « Pompée en déroute qui malgré son orgueil, etc. »

4. Pendant la guerre des Titans contre Jupiter, les Dieux effrayés s'étaient réfugiés en Egypte et s'y étaient cachés sous la forme d'arbres ou de légumes. C'est en souvenir de cette tradition que les Egyptiens ne mangeaient ni poireaux ni oignons :

Porrum ac cæpe nefas violare et frangere morsu.
(*Juv.* S. XIV.)

Cette allusion mythologique est ici un jeu d'imagination plutôt qu'un argument.

5. *Se meslant*, c'est-à-dire, intervenant, lui venant en aide dans son désespoir. — Ce tour se rencontre chez Mme de Sévigné et chez Bossuet.

6. *Préter l'épaule*, métaphore qui choque ici non parce qu'elle est familière, mais parce qu'elle se lie mal aux termes *climat* et *monde*. Corneille l'a employée avec plus de goût dans sa comédie de la *Veuve* (IV, 2). — Au XVe et au XVIe siècle on trouve fréquemment la locution *faire épaule* à... : « Elle leur *fait épaule* à succéder aux états de leur père » (Montaigne I, 215).

7. « *Appui* n'est pas l'opposé de *sépulchre* ; mais c'est une très légère faute » Volt.

8. *Résoudre* se construirait plutôt aujourd'hui activement.

9. *Hasarder*, exposer aux hasards se construit rarement avec un nom de personne pour complement.

Var. S'il couronne le père, il hazarde le fils.

— A la mort du dernier des Lagides, Ptolémée XI ou Alexandre II (80), le Sénat prétendit que ce prince avait légué l'Egypte aux Romains par testament. Aussi lorsque les Egyptiens portèrent au trône un fils naturel

Et, nous l'ayant donnée, il expose Memphis.
Il faut le recevoir ou haster son supplice[1],
Le suivre, ou le pousser dedans[2] le précipice :
L'un me semble peu seur, l'autre peu généreux,
Et je crains d'estre injuste et d'estre malheureux[3]; 40
Quoy que je fasse enfin, la Fortune ennemie
M'offre bien des périls ou beaucoup d'infamie.
C'est à moy de choisir, c'est à vous d'aviser
A quel choix vos conseils doivent me disposer[4].
Il s'agit de Pompée, et nous aurons la gloire 45
D'achever de César ou troubler la victoire[5],
Et je puis dire enfin que jamais Potentat[6]
N'eut à délibérer d'un[7] si grand coup d'État.

PHOTIN

Seigneur, quand par le fer les choses sont vuidées[8],

d'Alexandre II, Ptolémée XII, ce dernier rencontra une vive résistance de la part de Rome, et ne conserva sa couronne que grâce à l'intervention personnelle de Pompée. — Voy. la Scène III de cet acte.

1. *Var.* Il faut ou recevoir ou haster son supplice

2. *Dedans*, chez Corneille, comme *dessus*, *dessous*, a très souvent la valeur d'une préposition. Cette construction fut blâmée, sous réserves, par Vaugelas, puis par Ménage. Corneille se conforma à la décision des grammairiens, et modifia dans ce sens un grand nombre de vers dans ses dernières éditions.

3. Dans les éd tions postérieures à celle de 1682, on lit :

Et je crains d'estre injuste, *ou* d'estre malheureux.

4. *Var.* A quel choix vos conseils me doivent disposer.

En corrigeant ce vers dans l'édition de 1682, Corneille s'est écarté d'un usage, à peu près général au XVIIe siècle ; lorsqu'un pronom personnel était complément d'un infinitif dépendant d'un autre verbe, ce pronom se plaçait avant ce verbe, et non pas, comme aujourd'hui, immédiatement devant l'infinitif. C'est la construction que Vaugelas préfère « comme plus usitée ».

5. Rigoureusement il faudrait répéter *de* avant *troubler*. Mais cette ellipse n'a rien de choquant ; on la retrouve même en prose chez Corneille (V. Lettre à M. l'abbé de Pure, 25 août 1660).

Voltaire pense que *troubler* n'est pas le mot propre. Il l'emploie cependant lui-même dans une acception analogue :

Un vieillard, qui succombe au poids de ses années,
Peut-il *troubler* ici vos belles destinées?
(*Zaïre*, III, 6.)

6. *Var.* Et jamais potentat n'a vu sous le soleil
Matière plus illustre agiter son conseil.

7. « L'usage veut aujourd'hui que délibérer soit suivi de *sur*, mais le *de* est aussi permis ; ... je crois que la règle est de pouvoir employer *de* quand on spécifie les intérêts dont on parle. » (Volt). — Cf. Pascal : « C'est une chose déplorable de voir tous les hommes ne *délibérer* que *des* moyens et point *de la* fin. »

8. *Var.* *Sire*, quand par le fer les choses sont vuidées.

Dans les éditions, postérieures à 1663, Corneille a partout remplacé le

La Justice et le Droit sont de vaines idées[1], 50
Et qui veut estre juste en de telles saisons[2]
Balance[3] le pouvoir, et non pas les raisons.
Voyez donc vostre force et regardez Pompée,
Sa fortune abatuë et sa valeur trompée.
César n'est pas le seul qu'il fuye en cet état, 55
Il fuit et le reproche et les yeux du sénat,
Dont plus de la moitié piteusement[4] étale
Une indigne curée[5] aux vautours de Pharsale;
Il fuit Rome perduë[6], il fuit tous les Romains
A qui par sa défaite il met les fers aux mains; 60
Il fuit le désespoir des Peuples et des Princes,

mot *Sire* par le mot Seigneur. Nous indiquons donc cette variante une fois pour toutes.

« On vide un procès, une querelle, on ne vide pas une chose. » (Volt.) Ce qui justifie l'expression c'est que *choses* a ici le sens d'*intérêts en cause*.

1. *Idées* conserve ici son sens étymologique d'images (ἰδέα, ἰδεῖν), vaine apparence :

> Le roi n'est qu'une *idée*, et n'a de son pouvoir
> Que ce que par pitié vous lui laissez avoir.
>
> (*Nicom.*, III, 2.)

2. *Saisons*, circonstances, conjonctures. Cette acception figurée, usitée au XVIe siècle, était encore admise dans la première période du XVIIe siècle : « La bienveillance que vous aves esprouvée et recogneue en nous en tant de diverses et perilleuses *saisons*. » (Lett. miss. de Henri IV)

3. C'est-à-dire : peser dans la *balance*, examiner ce qui est en notre pouvoir, et non les raisons qui doivent nous guider. Cette expression que Voltaire trouve « impropre et obscure » est encore employée plus loin (v. 784). — Molière (Mal. Imag. III, 3) a dit : « Un homme qui ne *balance* aucune chose. »

4. *Piteusement, piteux* qui ne s'emploient plus que familièrement, conservaient encore au temps de Corneille l'acception primitive qu'ils avaient au moyen âge : de façon à exciter la *pitié*, digne de compassion ; — Cf. Guy Patin (Lett.) : « On ne parle plus ici de la Pologne que fort *piteusement ;* on dit que tout y est perdu. »

5. *Curée*, image énergique qu'on s'étonne d'entendre appeler par Voltaire « expression basse ». — Brébeuf l'a empruntée à Corneille et maladroitement amplifiée :

> Ces oiseaux dont la gorge est de sang altérée,
> Qui du sang des Romains *ont souvent fait curée*,
> Ces tombeaux animez, ces sépulchres volants,
> Vont se gorger de meurtre en ces funestes champs.
>
> (Liv. VII.)

6. « *Perdue* n'est pas le mot propre; on ne fuit pas ce qu'on a perdu. » (Volt.) Un trait plaisant n'est pas un argument; Voltaire se trompe sur le sens du mot *perdu*, qui signifie ici : *ruiné, dont on a causé la perte*, idée que développe le vers suivant.

Lucain :

52-53. Metiri sua regna decet, vires que fateri. (VIII, 527.)

55-56. Nec soceri tantum arma fugit, fugit ora senatus,
Cujus thessalicas saturat pars magna volucres;
Et metuit gentes, quas uno in sanguine mixtas
Deseruit; reges que timet, quorum omnia mersit. (VIII, 505-5[illegible].

Qui vengeroient sur luy le sang de leurs provinces[1],
Leurs Etats et d'argent et d'hommes épuisez,
Leurs trosnes mis en cendre, et leurs sceptres brisez.
Autheur des maux de tous, il est à tous en bute[2], 65
Et fuit le Monde entier écrasé sous sa chûte.
Le défendrez-vous seul contre tant d'ennemis?
L'espoir de son salut en luy seul étoit mis,
Luy seul pouvoit pour soy[3] : cédez alors qu'il tombe.
Soûtiendrez-vous un faix sous qui Rome succombe, 70
Sous qui[4] tout l'Univers se trouve foudroyé[5],
Sous qui le grand Pompée a luy-mesme ployé[6]?
Quand on veut soûtenir ceux que le sort accable,
A force d'estre juste on est souvent coupable,
Et la fidélité qu'on garde imprudemment 75
Après un peu d'éclat traisne[7] un long châtiment,
Trouve un noble revers, dont les coups invincibles[8],
Pour estre glorieux, ne sont pas moins sensibles.
Seigneur, n'attirez point le tonnerre en ces lieux,

1. *Var.* Qui veut venger sur luy le sang de leurs provinces.

2. *A tous il est en bute.* — *La butte* désignait, au sens propre, le tertre sur lequel était placé le but, qui servait aux exercices de tir. Cette acception est précisée par ces mots de Montaigne : « Aux canonades depuis qu'on leur est planté en butte. » (Etymol. *buter, bouter*, du haut allemand *bôzen*, frapper, heurter).

3. Jusqu'au XVIIe siècle l'usage du pronom réfléchi *soi* était beaucoup plus étendu qu'aujourd'hui. On l'employait même quand le sujet de la proposition était une personne déterminée, tandis que nous en avons restreint l'emploi aux propositions générales et indéfinies : Vaugelas, dès 1647, admet déja cette restriction. — (Voy. Chassang, Gram. fr. § 242).

4. *Qui*, complément et précédé d'une préposition ne se dit plus que des personnes ; avec les noms de choses on emploie *lequel*. Cette différence n'était pas observée au XVIIe siècle, ni même toujours au XVIIIe.

5. Voltaire fait avec raison observer que *l'univers foudroyé* forme avec le mot *faix* une image incohérente.

6. Il y aurait subtilité à vouloir, comme l'ont essayé quelques grammairiens, établir une distinction entre les acceptions de *plier* et *ployer*, verbes d'origine commune (*plicare*) : *i* se change fréquemment en *oi* dans la vieille langue.

7. *Traisner* pour *entraisner*.

8. « Un coup n'est pas *invincible*, par ce qu'un coup ne combat pas. » (Volt.) M. Marty-Laveaux réplique fort justement : « Un obstacle ne combat pas non plus, et pourtant un obstacle est invincible ; ce sont là des expressions consacrées et d'un usage trop commun pour qu'on les puisse contester. » *Invincible* a le sens général, d'irrésistible, d'inéluctable. Corneille dira également plus loin : « *l'invincible* malheur. » Voy. v. 1664.

Lucain :

70. Tu, Ptolemæe, potes fulcire ruinam,
Sub qua Roma cadit? (VIII, 528-529.)

73-84. Jus et fas multos faciunt, Ptolemæe, nocentes.
Dat pœnas laudata fides, quum sustinet, inquit,
Quos Fortuna premit : fatis accede, Deisque,
Et cole felices, miseros fuge. (VIII, 548-487.)

Rangez-vous du party des Destins et des Dieux[1], 80
Et, sans les accuser d'injustice ou d'outrage[2],
Puisqu'ils font les heureux, adorez leur ouvrage[3];
Quels que soient leurs décrets, déclarez-vous pour eux,
Et, pour leur obéïr, perdez le malheureux.
Pressé de toutes parts des[4] coléres célestes, 85
Il en vient dessus[5] vous faire fondre les restes,
Et sa teste, qu'à peine il a pû dérober,
Toute preste[6] de choir, cherche avec qui tomber :
Sa retraite chez vous en effet n'est qu'un crime :
Elle marque sa haine, et non pas son estime; 90
Il ne vient que vous perdre en venant prendre port[7],
Et vous pouvez douter[8] s'il est digne de mort!

1. *Des destins et des dieux*. Les deux termes ne font pas double emploi, le destin étant une puissance distincte des dieux, et superieure à eux.

2. *Outrage* a ici un sens abstrait et général, conforme à son etymologie (*ultra*; d'où *ultrage*. — Ch. de Roland) : passion portée aux excès, aux violences. Cf. Froissart, I, 1,49 : « Si vous diray comme les Flamands furent desconfits, et tout par leur *outrage* (leur insolence).

3. Juvénal dit en parlant du peuple qui applaudit à la chute de Séjan :

Sequitur fortunam, ut semper, et odit
Damnatos.

4. *Des* est fréquemment employé pour : *par les*. Voltaire ici et ailleurs critique l'emploi que fait Corneille du mot *colère* au pluriel. Cette forme était parfaitement admise au XVIIe siècle (V. Mol. Fâcheux, III, 1). — De notre temps même Châteaubriand en a fait un heureux usage : « Marie ignore les saintes colères du seigneur, elle reste toute bonte. » Gén. du Christ., I, 5.

5. *Dessus*. V. la note du v. 38.

Est-il vraisemblable que Photin prête à Pompée des calculs aussi perfides ? Corneille force singulièrement la note de Lucain dont il semble s'être inspiré :

Sollicitat nostrum quem non pe didit, orbem.

6. Nous disons aujourd'hui : *près de ; prêt à*. Au XVIIe siècle on écrivait indifféremment *prêt de* et *prêt à*, soit en prose soit en vers. Corneille dit dans la même pièce d'Horace :

*Prest d'*épouser la sœur qu'il faut tuer le frère. (II, 3.)
Prest à verser du sang, regardez-vous des pleurs! (II, 7.)

Furetière définissant le mot dans son dictionnaire (1690), donne les exemples suivants : « Un soldat doit toujours être *prêt d'*obéir, *de* marcher, *de* combattre. La ville est *prête à* se rendre. » V. Marty-Laveaux. Lex. II, 223.

7. *Prendre port*, semble à Voltaire « une expression trop triviale pour la tragédie ». Nous faisons au contraire un mérite à Corneille d'avoir préféré toujours les termes précis, techniques même, aux élégances d'une vague périphrase.

8. *Douter si*, construction latine. — Cf. Racine.

Ingrat, je *doute* encor *si* je ne t'aime point.
(*Andr.*, IV, 5.)

Lucain :

87-88. Postquam nulla manet rerum fiducia, quærit
Cum quâ gente cadat. (VIII, 504-505.)

Il devoit mieux remplir nos vœux et nostre attente,
Faire voir sur ses nefs la victoire flotante[1] :
Il n'eust icy trouvé que joye et que festins; 95
Mais, puisqu'il est vaincu, qu'il s'en prenne aux Destins.
J'en veux à sa disgrace, et non à sa personne;
J'exécute à regret ce que le Ciel ordonne,
Et, du mesme poignard pour César destiné,
Je perce en soûpirant son cœur infortuné[2]. 100
Vous ne pouvez enfin qu'aux dépens de sa teste
Mettre à l'abry la vostre et parer la tempeste[3].
Laissez nommer sa mort un injuste attentat,
La justice n'est pas une vertu d'État[4].
Le choix des actions ou mauvaises ou bonnes 105
Ne fait qu'anéantir la force des Couronnes.
Le droit des Rois consiste à ne rien épargner[5].
La timide équité détruit l'art de régner.
Quand on craint d'estre injuste on a toûjours à craindre,
Et qui veut tout pouvoir doit oser tout enfraindre, 110

1. Faut-il entendre : la victoire portée sur ses navires flottants ; — ou les drapeaux flottants, signe de victoire ? — M. Littré semble interpréter le vers en ce dernier sens. En tous cas, il y a là une brillante image, et une belle association de mots.

2. La scélératesse de Photin se double ici d'hypocrisie. C'est Tartufe disant :

> Je lui pardonne tout; de rien je ne le blâme,
> Et voudrois le servir du meilleur de mon âme;
> Mais l'intérêt du ciel n'y sauroit consentir.

3. « On ne pare point une tempête. » (Volt.) Le mot *parer* formerait en effet une métaphore pénible, si elle était, comme dans beaucoup d'autres exemples, tirée de l'escrime ; mais on peut voir dans cette expression figurée un terme emprunté à la marine, analogue à : *parer un abordage*, *parer un cap*, dans le sens de « faire les préparatifs propres à éviter. »

4. Racine fait dire à Mathan :

> Est-ce aux rois à garder cette lente justice?
>
> (*Ath.*, II, 2.)

5. « Cette maxime horrible n'est point du tout convenable ici : il ne s'agit point du droit des rois contre d'autres rois, ni avec leurs sujets. Ptolomée est lui-même une espèce de sujet, un vassal, à qui on propose de flatter son maître par une action infâme. Ainsi la dernière partie du discours de Photin pèche contre la raison autant que contre la morale. » (Volt.)

Lucain :

93. ...Votis tua fovimus arma. (VIII, 519.)

97-100. Hoc ferrum, quod fata jubent proferre, paravi
Non tibi, sed victo. Feriam tua viscera, Magne;
Malueram soceri. (VIII, 520-523.)

103-112. Sceptrorum vis tota perit, si pendere justa
Incipit; evertitque arces respectus honesti
...Facere omnia sæve
Non impune licet, nisi quum facis. Exeat aulâ
Qui volet esse pius; virtus et summa potestas
Non coeunt: semper metuet quem sæva pudebunt.
(VIII, 489-495.)

Fuir comme un deshonneur la vertu qui le pert,
Et voler sans scrupule au crime qui luy sert[1].
C'est là mon sentiment. Achillas et Septime
S'attacheront peut-estre à quelque autre Maxime :
Chacun a son avis; mais, quel que soit le leur, 115
Qui punit le vaincu ne craint point le vainqueur[2].

ACHILLAS[3]

Seigneur, Photin dit vray; mais, quoy que de Pompée
Je voye et la fortune et la valeur trompée,
Je regarde son sang comme un sang précieux
Qu'au milieu de Pharsale ont respecté les Dieux. 120
Non qu'en un coup d'État je n'approuve le crime,
Mais, s'il est nécessaire, il n'est point légitime[4].
Et quel besoin icy d'une extréme rigueur?
Qui n'est point au vaincu ne craint point le vainqueur.
Neutre jusqu'à présent, vous pouvez l'estre encore, 125
Vous pouvez adorer César, si l'on l'adore[5];
Mais, quoy que vos encens[6] le traitent d'Immortel,
Cette grande victime est trop pour son Autel,
Et sa teste immolée au Dieu de la victoire
Imprime[7] à vostre nom une tache trop noire : 130

1. *Var.* Et voler sans scrupule au crime qui le sert.
2. *Var.* Qui frappe le vaincu ne craint point le vainqueur.
La substitution du mot *punir* au mot *frapper* n'est pas sans importance. Photin donne ainsi au meurtre qu'il conseille l'apparence d'une exécution juridique, d'un châtiment infligé au nom du vainqueur et des dieux.
3. Si Lucain fournissait à Corneille le personnage de Photin, et dans ses traits généraux le discours qu'il lui fait tenir, il ne lui donne que les noms d'Achillas et de Septime, dont le poète a heureusement composé les caractères, présentant un habile effet de contraste, indiqué par Plutarque.
4. Le langage d'Achillas, malgré sa modération, n'est pas moins odieux que celui de Photin. C'est la morale commode d'un célèbre politique disant : « C'est plus qu'un crime, c'est une faute ! »
5. *Si l'on l'adore.* Cette consonnance désagréable condamnée par Voltaire, l'avait été également par Vaugelas : « A cause de la rencontre des deux voyelles en ces deux petits mots, *si on*, plusieurs écrivent toujours, *si l'on*, excepté en un seul cas, qui est, quand après l'*n* il suit immédiatement une *l*. (V. Marty-Laveaux, Lex., Art. *On*).
6. *Encens*, au XVIIe siècle s'employait indifféremment au singulier ou au pluriel. Sans rappeler de nombreux exemples de Corneille, Molière se sert jusqu'à trois fois du pluriel dans les Femmes Savantes (I, 1; I, 3; III, 5). Voltaire critique cette forme plurielle et dans son commentaire et dans sa correspondance (Lett. à Frédéric II, avril 1738).
7. *Imprime* a pour sujet non le substantif *tête* mais la proposition participe tout entière.

Lucain :

124. Quidquid non fuerit Magni, dum bella geruntur,
Nec victoris erit. (VIII, 502-503.)
125. Ante aciem Æmathiam nullis accessimus armis. (VIII, 531.)

Ne le pas secourir suffit, sans l'opprimer.
En usant de la sorte[1] on ne vous peut blasmer.
Vous luy devez beaucoup : par luy Rome animée[2]
A fait rendre le Sceptre au feu Roy Ptolomée[3] :
Mais la reconnoissance et l'hospitalité 135
Sur les ames des rois n'ont qu'un droit limité.
Quoy que doive un monarque, et dust-il sa couronne,
Il doit à ses sujets encore plus qu'à personne,
Et cesse de devoir quand la dette est d'un rang[4]
A ne point s'acquiter qu'aux dépens de leur sang[5]. 140
S'il est juste d'ailleurs que tout se considére,
Que hazardoit Pompée en servant vostre pére?
Il se voulut par là faire voir[6] tout puissant,
Et vit croistre sa gloire en le rétablissant.
Il le servit enfin, mais ce fut de la langue; 145
La bourse de César fit plus que sa harangue[7] :

1. « On dit dans le langage familier, en user de la sorte, mais non, user de la sorte. » Volt. Il y a une confusion dans cette remarque : *en* n'est pas ici une préposition gouvernant le participe *usant*, mais un pronom personnel dépendant de ce participe : on ne peut blâmer *Ptolomée, en usant* de la sorte.

2. *Animée* a dans ce vers beaucoup plus de force qu'il n'en aurait aujourd'hui. Cf. Cinna (IV, 2).

> ... Votre rigueur les condamne à chérir
> Ceux que vous *animez* à les faire périr.

Bossuet dit de même (Or. fun. Henr. de France) : Elle *ranime* les Ecossais, qui arment trente mille hommes.

3. Voir la note du vers 35.

4. *Rang* s'employait, au temps de Corneille, en parlant des choses, dans le sens d'importance.

> C'en est une [générosité] encor d'un plus illustre *rang*
> Quand on donne au public les intérêts du sang.
> (*Cid*, IV, 2.)

5. « On ne met jamais *pas* et *point* devant le *que* qui s'exprime par *nisi* en latin et par *sinon que* en français ». (Vaugelas, Rem. II, 126). Malgré cette condamnation Corneille emploie cette tournure en vingt endroits, et ne l'a modifiée nulle part dans les dernières éditions.

Var.

> Qu'il ne peut acquiter qu'aux dépens de leur sang.
> (1644.)
> A ne point l'acquiter qu'aux depens de leur sang.
> (1648-56.)

6. *Se faire voir* dans le sens de *se montrer* serait aujourd'hui familier.

> Seigneur, s'il en décide, *il se fait voir* mon maître.
> (*Tit.* et *Ber.* V, 4.)

7. *La langue, la bourse.* Lorsqu'il met en scène des personnages bas, Corneille, en dépit des puristes, ne recule pas devant quelques trivialités de langage : la langue lie gagne en naturel ce qu'elle perd en noblesse.

Mille talents représentent environ 5.500.000 francs de notre monnaie. Plutarque fait allusion à cette dette au ch. XLVIII de la Vie de César : « Le père du roi régnant avait contracté envers César une dette de dix-sept millions cinq cent mille sesterces (Χιλίας ἑπτακοσίας πενήκοντα μυριάδας); César avait fait remise aux enfants de ce prince de sept millions cinq cent

Sans ses mille talents, Pompée et ses discours
Pour rentrer en Egypte étoient un froid[1] secours.
Qu'il ne vante donc plus ses mérites frivoles :
Les effets de César valent bien ses[2] paroles, 150
Et, si c'est un bien-fait qu'il faut rendre aujourd'huy,
Comme il parla pour vous, vous parlerez pour luy.
Ainsi vous le pouvez et devez reconnoistre[3].
Le recevoir chez vous, c'est recevoir un maistre[4],
Qui, tout vaincu qu'il est, bravant le nom de Roy, 155
Dans vos propres Etats vous donneroit la loy[5].
Fermez-luy donc vos Ports, mais épargnez sa teste.
S'il le faut toutefois, ma main est toute preste ;
J'obéis avec joye, et je serois jaloux[6]
Qu'autre bras[7] que le mien portast les premiers coups. 160

mille sesterces ; et il demandait les dix millions restants, pour l'entretien de ses troupes. » Evaluée en sesterces la dette se montait à 3.500.000 fr. de notre monnaie.

1. *Froid*, qui signifie au figuré *inerte, nonchalant, indifférent*, prend ici par extension le sens d'*inutile, vain*.

2. *Ses* donne au vers un tour équivoque ; le sens n'apparaît qu'à la réflexion.

3. On peut comprendre ce vers : « Vous pouvez et devez reconnaître *le bienfait*. » Mais Voltaire rapporte *le* à Pompée, et conclut que le tour n'est pas français : « On reconnaît le bienfait, mais non pas la personne. »
Si on accepte l'interprétation de Voltaire, on peut cependant justifier cette construction par des exemples classiques ; Rotrou (Saint-Gen. II, 8) :

De César, de son maître, il paie ainsi l'estime
Et *reconnoît* si mal *qu* lui veut tant de bien.

Molière (Don Juan, III, 2) : « Voilà qui est étrange, et *tu es* bien mal *reconnu* de tes soins. »

4. Reconnoître, — *maître ;* cette façon de rimer dont on cite de nombreux exemples chez Corneille et chez Racine démontre l'analogie qui existait dans la prononciation entre les diphtongues *ai* et *oi*, qui se rapprochait du son *oué* ou *ouê*. V. Chass., Gram. franç. § 13 et 108.

5. *Vous donneroit la loy*. L'expression courante serait aujourd'hui, *faire la loi*. — *Donner la loi* est une tournure particulière à Corneille :

Sans lui j'obéirois où je *donne la loi*.
(*Hor*. V, 3.)

Que lui doit importer qui *donne icy la loi*.
(*Nic* V, 6)

6. *Var*. Je sais obéir, sire, et je serois jaloux.

7. *Qu'autre bras*, pour *qu'un autre bras*. Il arrive très souvent à Corneille de supprimer l'article soit défini soit indefini. Il dira même au pluriel :

. . . De craindre *autres* périls que ceux de ma princesse.
(*Œdipe*, I, 1

SEPTIME[1]

Seigneur, je suis Romain, je connoy[2] l'un et l'autre;
Pompée a besoin d'aide, il vient chercher la vostre;
Vous pouvez, comme maistre absolu de son sort,
Le servir, le chasser, le livrer vif ou mort.
Des quatre le prémier vous seroit trop funeste, 165
Souffrez donc qu'en deux mots j'examine le reste.
Le chasser, c'est vous faire un puissant ennemy,
Sans[3] obliger par là le vainqueur qu'à demy,
Puisque c'est luy laisser, et sur Mer et sur Terre,
La suite[4] d'une longue et difficile guerre, 170
Dont[5] peut-estre tous deux également lassez
Se vengeroient sur vous de tous les maux passez.
Le livrer à César n'est que la mesme chose[6] :
Il luy pardonnera s'il faut qu'il en dispose,
Et, s'armant à regret de générosité[7], 175
D'une fausse clémence il fera vanité :
Heureux de l'asservir en luy donnant la vie,
Et de plaire par là mesme à Rome asservie,
Cependant que[8], forcé d'épargner son rival,

1. Corneille fait tenir à Septime le raisonnement que Plutarque prête à un autre conseiller de Ptolomée, au rhéteur Théodotus de Chios : « Recevoir Pompée, c'est se donner César pour ennemi et Pompée pour maître ; mais, si nous le renvoyons, il pourra se venger un jour d'avoir été chassé, et César aussi d'avoir été réduit à le poursuivre. Le meilleur parti est donc de le recevoir et de le faire périr. Par là, nous obligerons César, sans avoir à craindre Pompée. » Et il ajouta, dit-on, en souriant: « Un mort ne mord pas. » (Vie de Pompée, ch. LXXVI)

2. *Je connoy*. L'ancien français ne mettait jamais d's à la première personne du singulier; on écrivait je connoy, je croy, je rend, je reçoi, orthographe conforme à l'étymologie (cognosco, credo, etc); l's ne représentait que la seconde personne, comme en latin : cognos*cis*, redd*is*. A partir du XVIIe siècle la règle devient moins absolue.

3. *Sans..., que* forme une construction irrégulière analogue à *point... que*. Voir la note du vers 140.

4. *La suite*, c'est-à-dire la continuation. Voltaire déclare que « *laisser la suite d'une guerre* n'est pas français ».

5. *Dont* dépend du participe *lassés;* régulièrement le pronom conjonctif devrait se rapporter au verbe de la proposition conjonctive. Il y a là une sorte d'anacoluthe, dont le latin offrirait beaucoup d'exemples : « Nec Alpes aliæ sunt, *quas dum superat* comparari nova possint præsidia. » (Tit.-Liv. XXI, 42.

6. Nous admettons avec Voltaire que « livrer Pompée à César n'est pas la même chose que de le renvoyer. » Mais c'est prêter gratuitement à Corneille une naïveté. Septime veut dire que chasser Pompée ou le livrer *aura le même résultat pour Ptolomée*; dans les deux cas il s'attirera à la fois la haine de César et celle de Pompée.

7. Ainsi la clémence de César, que Cicéron a louée dans le *Pro Marcello* en termes hyperboliques n'est que le calcul d'un adroit politique : la clémence intéressée dont Livie conseille à Auguste de se servir (Cinna IV, 3). Septime, quoique Romain, méconnaît César.

8. *Cependant que*, très souvent employé par Corneille est formellement condamné par Vaugelas à deux reprises : « Il ne faut jamais dire *cependant que*, mais *pendant que* » ; et l'Académie française ajoute à la

Aussi bien que Pompée il vous voudra du mal. 180
Il faut le delivrer du péril et du crime,
Asseurer sa puissance, et sauver son estime[1],
Et du party contraire en ce grand Chef détruit
Prendre sur vous le crime, et luy laisser le fruit[2].
C'est là mon sentiment, ce doit estre le vostre : 185
Par là vous gagnez l'un, et ne craignez plus l'autre;
Mais, suivant d'Achillas le conseil hazardeux[3],
Vous n'en gagnez aucun, et les perdez tous deux[4].

PTOLOMÉE

N'examinons donc plus la justice des causes[5],
Et cédons au torrent qui roule toutes choses[6]. 190
Je passe au plus de voix, et de mon sentiment
Je veux bien avoir part à ce grand changement.
Assez et trop long-temps l'arrogance de Rome
A crû qu'estre Romain c'estoit estre plus qu'homme :
Abatons sa superbe[7] avec sa liberté,
Dans le sang de Pompée éteignons sa fierté. 195
Tranchons l'unique espoir où tant d'orgueil se fonde[8],
Et donnons un Tyran à ces Tyrans du monde,

remarque de Vaugelas : « Ceux qui ont escrit *cependant que* ont fait une faute, et quelque celèbres qu'ils puissent estre, il ne faut pas les imiter dans la licence qu'ils se sont donnée pour avoir une syllabe de plus à remplir un vers. » Cette épigramme atteint non seulement Corneille, mais aussi Molière et Lafontaine.

1. « *Sauver son estime* ne forme aucun sens. Veut-il dire que Ptolomée conservera l'estime qu'on a pour César, ou l'estime que César a pour Ptolomée, ou l'estime que César fait de lui-même ? » (Volt.) Au milieu de ces interprétations Voltaire omet la plus simple : Ptolomée, en se chargeant du meurtre de Pompée, épargne à César la nécessité de commettre lui-même ce crime, et lui conserve intacte l'estime que l'univers fait de lui. Ce sens ressort très nettement des deux vers qui suivent.

2. *Var.* Prendre sur vous la honte et lui laisser le fruit.

3. *Hazardeux*, qui est exposé aux hasards, aux perils. Belle épithète qu'affectionne Bossuet : Que le sort de tels esprits est *hasardeux* ! (Or. fun. Henriette de France) et passim.

4. *Var.* Vous n'en gagnez pas un, et les perdez tous deux.

5. *Causes* n'est pas « un terme de barreau » comme le prétend Voltaire ; on peut entendre *les raisons qui déterminent la conduite*. Ptolomée conclut dans le sens de Photin (V. 49-53).

6. *Var.* Et cédons au torrent qui traisne toutes choses.

Ptolomée est de ces criminels timorés qui se derobent à la responsabilité de leurs crimes, et se posent en victimes de la fatalité.

7. *Sa superbe*, son orgueil (*superbia*). Notre langue a aujourd'hui repris possession de ce mot successivement condamné par Vaugelas, Ménage, Patru, Th. Corneille et Voltaire ; l'Académie française en restreint l'emploi aux matières de dévotion, comme en ces exemples : « *l'esprit de superbe, la superbe précipita Lucifer dans les enfers.* » Pascal s'en est souvent heureusement servi.

8. Il n'y a pas concordance entre les métaphores *trancher* et *se fonder*.

Lucain :

190. Rapimur quo cuncta feruntur. (VIII. 522.)

Secondons le destin qui les veut mettre aux fers[1],
Et prétons-luy la main[2] pour venger l'univers. 200
Rome, tu serviras, et ces rois, que tu braves,
Et que ton insolence ose traiter d'esclaves,
Adoreront César avec moins de douleur,
Puisqu'il sera ton maistre aussi-bien que le leur[3].
Allez donc, Achillas, allez avec Septime 205
Nous immortaliser par cet illustre crime ;
Qu'il plaise au Ciel, ou non, laissez-m'en le soucy;
Je croy qu'il veut sa mort, puisqu'il l'améne icy.

ACHILLAS

Seigneur, je croy tout juste alors qu'un Roy l'ordonne.

PTOLOMÉE

Allez; et hastez-vous d'asseurer ma couronne, 210
Et vous ressouvenez que je mets en vos mains[4]
Le destin de l'Égypte et celuy des Romains[5].

SCENE II

PTOLOMÉE, PHOTIN.

PTOLOMÉE

Photin, ou je me trompe, ou ma sœur est déçeuë,
De l'abord[6] de Pompée elle espére autre issuë;

1. *Var.* Consentir au destin qui les veut mettre aux fers
consentir à étant pris dans la même acception que *seconder ;* c'est le sens etymologique : *consentire*, *partager les sentiments de..*, *agir de concert avec*...

2. *Et prêtons luy la main.* Nous avons conservé cette expression dans la locution familière, *prêter main forte*, que Corneille a employée dans Cinna (I. 2).

3. Cette lâche satisfaction du vaincu qui se console de son avilissement en voyant son vainqueur avili comme lui se trouve exprimée dans un passage de Dion Cassius (XLI, 59) : « Οἱ δὲ ὑπήκοοι (les peuples tributaires qui combattaient à Pharsale dans les rangs des Romains) πολλὴν σπουδὴν, ὥσπερ ποτὲ ὑπὲρ τῆς σφετέρας ἐλευθερίας, οὕτω πότε κατὰ τῆς τῶν Ῥωμαίων δουλείας ποιούμενοι, ἐπιθυμίᾳ, ἅτε ἐν πᾶσιν αὐτῶν ἐλαττούμενοι, ὁμοδούλους σφᾶς ἔχειν. »

4. Deux vers de Cinna (I, III) sont écrits dans une forme presque identique :

. . . Et ne remettroit pas en de mauvaises mains
L'intérest d'Æmilie et celuy des Romains.

5. Au dire de Fontenelle, qui était neveu de Corneille, celui-ci « avoit traduit sa première scène de Pompée en vers latins du style de Sénèque le tragique, pour lequel il n'avoit pas d'aversion, non plus que pour Lucain. » Cette traduction est perdue. (V. Marty-Laveaux, IV, 28).

6. *Abord*, sens général d'arrivée, d'approche. Sur *autre issue*, voir le vers 160.

Sçachant que de mon pére il a le testament, 215
Elle ne doute point de son couronnement,
Elle se croit déja souveraine maîtresse
D'un sceptre partagé que sa bonté luy laisse,
Et, se promettant tout de leur vieille amitié,
De mon trosne en son ame elle prend la moitié [1], 220
Où de son vain orgueil les cendres rallumées.
Poussent déjà dans l'air de nouvelles fumées [2].

PHOTIN.

Seigneur, c'est un motif que je ne disois pas [3]
Qui devoit de Pompée avancer le trépas.
Sans doute il jugeroit de la sœur et du frére 225
Suivant le testament du feu Roy vostre pére [4],
Son hoste et son amy, qui l'en daigna saisir [5] :
Jugez après cela de vostre déplaisir [6].
Ce n'est pas que je veuille, en vous parlant contre elle [7],
Rompre les sacrez nœuds d'une amour fraternelle [8] : 230

1. *Var.* De mon trosne dans l'âme elle prend la moitié.

A la scène suivante Corneille explique les faits auxquels Ptolomée fait ici allusion.

2. *Fumées*, dans le sens de, transport qui agite le cœur, le cerveau, est une expression figurée qui a passé dans la langue courante. Mais la métaphore devient défectueuse en se prolongeant, en se précisant trop, en introduisant, dans une idée morale, un fait tout matériel (poussent déjà *dans l'air*). Une image analogue, dans Nicomède (II, 3), prête à la même critique :

> Laissez moins de *fumée* à vos *feux* militaires,
> Et vous pourrez avoir des visions plus claires.

3. Ptolomée, avec cette lâcheté hypocrite que nous avons déjà signalée chez ce personnage, a dissimulé devant Achillas et Septime le véritable motif de sa haine contre Pompée ; il désire sa mort dans un calcul d'ambition personnelle, qu'il laisse deviner à son confident Photin ; il n'ose aller au bout de sa pensée, mais il amène adroitement Photin à en tirer la conséquence logique.

4. *Du feu roy vostre père.* Voltaire remarque avec raison que l'expression est « trop prosaïque ».

5. *Var.* Son hoste et son ami qui l'en vouloit saisir.

— *Saisir quelqu'un de*, est une locution empruntée à la langue de la jurisprudence, plusieurs fois employée par Corneille, qui a peut-être des réminiscences de sa profession d'avocat.

6. *Déplaisir* au XVIIe siècle avait une signification beaucoup plus forte qu'aujourd'hui (Voy. plus loin, v. 1463). Cf. Corneille, Examen d'Horace : « Pour émouvoir puissamment (au théâtre), il faut de grands *deplaisirs*, des blessures et des morts en spectacle. » Racine, Andromaque (I, 1).

> Parmi les *déplaisirs* où mon âme se noie.

7. Voy. la note du vers 98.

8. *D'une amour fraternelle.* Jusqu'au XVIe siècle, *amour* était toujours féminin, par analogie avec les autres substantifs formés de noms latins en *or* (*douleur* de *dolor*, *torpeur* de *torpor*, etc) ; et jusqu'à la fin du

Du Trosne, et non du cœur, je la veux éloigner,
Car c'est ne régner pas qu'estre deux à régner.
Un Roy qui s'y résout est mauvais Politique,
Il détruit son pouvoir quand il le communique[1],
Et les raisons d'Etat... Mais, Seigneur, la voicy. 235

SCENE III

PTOLOMÉE. CLEOPATRE, PHOTIN

CLEOPATRE.

Seigneur, Pompée arrive, et vous êtes icy[2]!

PTOLOMÉE.

J'attens dans mon Palais ce guerrier magnanime,
Et luy viens d'envoyer Achillas et Septime.

CLEOPATRE

Quoy ! Septime à Pompée ! à Pompée Achillas !

PTOLOMÉE.

Si ce n'est assez d'eux, allez, suivez leurs pas. 240

CLEOPATRE

Donc, pour le recevoir, c'est trop que de vous-mesme[3] ?

PTOLOMÉE

Ma sœur, je doy[4] garder l'honneur du Diadème.

XVIIe siècle il conserve ce genre, même au singulier, surtout en poésie. Molière :

Il disoit qu'il m'aimoit *d'un amour sans seconde.*
(*Ec. des femmes*, II, 6.)

Racine :

De l'amour la plus tendre et la plus malheureuse.
(*Bérén.*, V, 7.)
Sur la foi *d'une amour* si saintement jurée.
(*Andr.*, II, 1.)

et on pourrait multiplier ces exemples.

1. *Communiquer* est pris ici dans le sens étymologique (Spolia hostium et præmia laudis communicare. Cic. Verr., 2, 5, 47).

2. Voltaire : « Ce vers en dit plus que vingt n'en pourraient dire. La simple exposition des choses est quelquefois plus énergique que les plus grands mouvements de l'eloquence. »

3. *C'est trop que de vous même*, tournure d'une concision énergique, que l'on retrouve dans le Cid :

Pour en venir à bout *c'est trop peu que* de vous.
(V. 1.)
Est-ce trop peu pour vous *que* d'un coup de malheur.
(V

4. *Je doy*. V. la note du vers 161.

CLEOPATRE.

Si vous en portez un, ne vous en souvenez
Que pour baiser la main de qui[1] vous le tenez, 245
Que pour en faire hommage aux pieds[2] d'un si grand homme.

PTOLOMÉE.

Au sortir de Pharsale est-ce ainsi qu'on le nomme ?

CLEOPATRE.

Fust-il dans son malheur de tous abandonné,
Il est toûjours Pompée, et vous a couronné.

PTOLOMÉE.

Il n'en est plus que l'ombre[3], et couronna mon pére,
Dont l'Ombre, et non pas moy, luy doit ce qu'il espére. 250
Il peut aller, s'il veut, dessus son monument[4]
Recevoir ses devoirs[5] et son remercìment.

CLEOPATRE.

Après un tel bien-fait, c'est ainsi qu'on le traite !

PTOLOMÉE.

Je m'en souviens, ma sœur, et je voy sa défaite.

CLEOPATRE.

Vous la voyez de vray[6], mais d'un œil de mépris. 255

1. *La main de qui.* Voir la note du vers 71.

2. *Aux pieds* n'est pas le régime indirect du verbe faire hommage, mais équivaut à une proposition participe : *vous jetant aux pieds.*

3. *Il n'en est plus que l'ombre;* rappelle le mot célèbre de Lucain : « Stat magni nominis umbra. »

Ombre est pris ici dans un sens tout différent du vers précédent, et désigne, comme en vingt endroits, le simulacre de corps qui subsiste après la mort, selon les croyances païennes. La répétition du mot *ombre* n'est donc pas, comme le prétend Voltaire, « un mauvais jeu de mots », c'est une regrettable négligence.

Dans l'édition de 1682 qui porte *o*mbre au vers 250, et *O*mbre au vers 251, cette distinction est précisée typographiquement.

4. *Var.* S'il veut, il peut aller dessus son monument.

Ce vers, outre la consonnance désagréable de *veut, peut,* avait encore le défaut de ne pas marquer assez le repos de la césure.

Monument (de *monumentum, monere,* ce qui avertit, ce qui fait souvenir de) prend souvent, surtout dans le style élevé, le sens de tombeau. Bossuet (Or. fun. P. de Condé) « Et vous, ne viendrez-vous pas à *ce triste monument*, vous, dis-je, qu'il a bien voulu mettre au rang de ses amis. »

J. B. Rousseau (Cantate de Circé) :

Les mânes effrayés quittent leurs *monuments.*

5. *Devoirs*, dans l'acception d'*hommages*, d'*actes de soumission* et de *civilité*, est une extension du terme féodal : devoirs seigneuriaux, droits que le vassal devait à son seigneur.

6. *De vray*, locution familière que Corneille a surtout employée dans ses comédies.

PTOLOMÉE.

Le temps de chaque chose ordonne et fait le prix[1].
Vous qui l'estimez tant, allez lui rendre hommage,
Mais songez qu'au Port mesme il peut faire naufrage[2].

CLEOPATRE.

Il peut faire naufrage, et mesme dans le Port !
Quoy ! vous auriez osé luy préparer la mort ? 260

PTOLOMÉE.

J'ay fait ce que les dieux m'ont inspiré de faire,
Et que[3] pour mon Etat j'ay jugé nécessaire.

CLEOPATRE.

Je ne le voy que trop, Photin et ses pareils
Vous ont empoisonné[4] de leurs lasches conseils;
Ces ames que le Ciel ne forma que de bouë... 265

PHOTIN.

Ce sont de nos conseils, ouy, Madame, et j'avouë...

CLEOPATRE.

Photin, je parle au Roy ; vous répondrez pour tous
Quand je m'abaisseray jusqu'à parler à vous[5].

PTOLOMÉE, *à Photin.*

Il faut un peu souffrir de cette humeur hautaine[6],

1. Construction vicieuse qui fait un même mot régime à la fois d'un verbe (*ordonne*) et d'un substantif (*prix*).

2. Ptolomée, selon Voltaire, commet ici une indiscrétion ; Cléopâtre peut avertir Pompée du danger qui la menace. « Je ne crois pas qu'il soit permis de mettre sur la scène tragique un prince imprudent et indiscret, à moins d'une grande passion qui excuse tout » — Il y a, semble-t-il, dans les paroles de Ptolomée plus de bravade que d'indiscrétion ; au moment où il parle il sait qu'Achillas et Septime « se sont hâtés d'assurer sa couronne », et sont déja en train d'accomplir leur sinistre besogne. Cléopâtre ne peut rien empêcher, et son frère prend plaisir à jouir de sa colère et de sa confusion.

3. La correction exigerait aujourd'hui de répéter l'antécédent *ce* dans la seconde proposition relative. Cette ellipse est fréquente chez Corneille, et souvent beaucoup plus hardie que dans ce vers.

4. La même image se retrouve dans Racine :

Pallas de ses conseils *empoisonne* ma mère.

(*Brit.*, II, 1.)

5. *Parler à vous* ; Corneille construit constamment les pronoms *à moi*, *à lui*, *à nous*, etc., après le verbe *parler*, au lieu de dire *me parler*, *lui parler*, *nous parler*, et cela même en prose : Ex. : « Un acteur occupant une fois le théâtre, aucun n'y doit entrer, qui n'aye sujet de *parler à luy* (Disc. des Trois Unités). » Cette construction était usuelle dans la 1re moitié du XVIe siècle.

6. Ptolomée devient presque comique à la façon de Prusias s'interposant entre Flaminius et Nicomède :

Seigneur, vous pardonnez aux chaleurs de son âge !

(II, 3.)

Je sçay vostre innocence et je connoy sa haine ; 270
Après tout, c'est ma sœur, oyez[1] sans repartir.

CLEOPATRE.

Ah ! s'il est encor temps de vous en repentir[2],
Affranchissez-vous d'eux et de leur tyrannie,
Rappelez la vertu[3] par leurs conseils bannie,
Cette haute vertu dont le Ciel et le sang 275
Enflent toûjours les cœurs de ceux de nostre rang.

PTOLOMÉE.

Quoy ! d'un frivole espoir déjà préoccupée,
Vous me parlez en Reine en parlant de Pompée,
Et d'un faux zéle ainsi vostre orgueil revêtu[4]
Fait agir l'intérest sous le nom de vertu ! 280
Confessez-le, ma sœur, vous sçauriez vous en taire,
N'étoit[5] le testament du feu roy nostre pére.
Vous sçavez qu'il le garde.

CLEOPATRE.

Et vous sçaurez aussi
Que la seule vertu me fait parler ainsi,
Et que, si l'intérest m'avoit préoccupée, 285
J'agirois pour César, et non pas pour Pompée.
Apprenez un secret que je voulois cacher,
Et cessez désormais de me rien[6] reprocher.

1. *Oyez*, Corneille emploie les formes inusitées aujourd'hui du verbe *ouïr*, à l'indicatif : « *J'oy* du bruit » (*Suite du Ment.*) ; au futur : « et je ne l'*orrai* pas. » (*Cid*. III, 3), et surtout à la seconde personne plurielle de l'impératif.

> *Oyez* ce que les Dieux vous font savoir par moi.
> (*Cinna*, V, 3.)

2. *Var.* S'il est, sire, encor temps de vous en repentir.

3. *Vertu* a ici le sens latin de, sentiments généreux, fiers, dignes d'une noble naissance. — *Enfler le cœur d'une haute vertu* s'explique donc par analogie avec les expressions admises dans le style soutenu ; *enfler le cœur d'orgueil, d'espérance, de vanité.*

4. *Votre orgueil revêtu.* Cf. la même image dans Molière :

> Et que par eux son sort de splendeur *revêtu*
> Fait gronder le mérite et rougir la vertu.
> (*Misanth.*, I, 1.)

5. *N'étoit* pour, *si ce n'étoit* est une expression vive et concise que Voltaire a tort de condamner comme appartenant « au style le plus familier. » Corneille l'a plusieurs fois employée avec bonheur :

> Je le trouvois en vous, *n'eust été* la bassesse
> Qui pour ce cher rival contre moi s'intéresse.
> (*Sert.*, IV, 2.)

6. *Rien* n'a pas ici le sens négatif, mais il est pris dans l'acception positive de, *une chose, quelque chose*, la seule que reçût le mot dans la vieille langue : « La doulce *rien* qui fausse amie a nom. » (Chatel. de Coucy).

> Et tens amoureux plein de joie,
> Et tens où *tote riens* s'esgoie.
> (*Roman de la Rose.*)

Quand ce peuple insolent qu'enferme Alexandrie
Fit quitter au feu Roy son Trosne et sa Patrie, 290
Et que, jusque dans Rome, il alla du Sénat[1]
Implorer la pitié contre un tel attentat,
Il nous mena tous deux pour toucher son courage[2],
Vous assez jeune encor, moy déjà dans un âge
Où ce peu de beauté que m'ont donné les Cieux 295
D'un assez vif éclat faisoit briller mes yeux[3].
César en fut épris, et du moins j'eus la gloire[4]
De le voir hautement donner lieu de le croire ;
Mais, voyant contre luy[5] le Sénat irrité,
Il fit agir Pompée et son authorité. 300
Ce dernier nous servit à sa seule priére,
Qui de leur amitié fut la preuve derniére.
Vous en sçavez l'effet, et vous en joüissez[6].
Mais pour un tel Amant ce ne fut pas assez :
Après avoir pour nous employé ce grand homme, 305
Qui nous gagna soudain toutes les voix de Rome,
Son amour en voulut seconder les efforts[7],
Et, nous ouvrant son cœur, nous ouvrit ses tresors.
Nous eusmes de ses feux, encore en leur naissance,

1. *Var.* Et que par ces mutins chassé de son Etat,
Il fut jusques à Rome implorer le Sénat.

2. *Courage*, au temps de Corneille, etait couramment employé dans le sens de *cœur, âme* :

Dans Rome, où je naquis, ce malheureux visage,
D'un chevalier romain captiva le *courage*.
(*Poly.*, I, 3)

Racine :

Le nom d'amant peut-être offense le *courage*.
(*Phèdre*, II, 1.)

3. Nous aurons plus d'une fois à critiquer, dans cette tragédie, les emprunts malheureux que Corneille fait à la phraséologie galante de son temps.

4. *Var.* César en fut épris, du moins il feignit l'estre,
Et voulut que l'effet le fit bientost paroître

5. *Contre luy* représente « *le feu roi* » ; il y a trop d'intervalle entre le nom et le pronom ; c'est une négligence fréquente chez Corneille.

6. Ce vers dramatique, qui résume la situation, relève heureusement cet exposé de faits assez languissant.

7. *En voulut seconder les efforts*, c'est-à-dire les efforts de Pompée. *En* chez Corneille et ses contemporains représente très souvent un nom de personne, dans les cas où nous emploierions un adjectif possessif, ou *de lui*, *d'elle* (Voltaire critique vivement cet emploi) :

Qu'aux dépens de sa vie il *s'en* fasse beau-père.
(*Poly.*, IV, 2.)

Cf. Mme de Sévigné: Comment peut-on aimer Dieu, quand on *n'en* entend jamais parler. (Lett. du 12 mars 1671.)

Et les nerfs[1] de la guerre et ceux de la puissance, 310
Et les mille talents qui luy sont encore dûs[2]
Remirent entre nos mains tous nos Etats perdus.
Le Roy, qui s'en souvint à son heure fatale[3],
Me laissa comme à vous la Dignité royale,
Et par son testament il vous fit cette loy 315
Pour me rendre une part de ce qu'il tint de moy[4].
C'est ainsi qu'ignorant d'où vint ce bon office,
Vous appelez faveur ce qui n'est que justice,
Et l'osez accuser d'une aveugle amitié,
Quand du tout qu'il me doit il me rend la moitié. 320

PTOLOMÉE.

Certes, ma sœur, le conte est fait avec adresse[5].

CLEOPATRE.

César viendra bien-tost, et j'en ay lettre expresse[6],
Et peut-estre aujourd'huy vos yeux seront témoins
De ce que vostre esprit s'imagine le moins.
Ce n'est pas sans sujet que je parlois en Reine, 325
Je n'ay receu de vous que mépris et que haine[7],
Et, de ma part du Sceptre indigne ravisseur,
Vous m'avez plus traitée en esclave qu'en sœur;
Mesme, pour éviter des effets plus sinistres,
Il m'a fallu flater[8] vos insolens ministres, 330

1. *Feux*, *nerfs*, rapprochement de métaphores d'un goût bien douteux. De plus dans cette périphrase familière « le nerf de la guerre, des affaires » pour dire *l'argent*, le mot *nerf* ne s'emploie qu'au singulier : « Un bâtiment (en construction) manquait *du nerf de la guerre.* » (Mme de Sév.). « De l'or, mon Dieu, de l'or, c'est *le nerf de l'intrigue* » (Beaumarch. Barb. de Sév. I, 6).

2. Voir la note du vers 145.

3. *Son heure fatale.* Dans cette locution familière aux poètes, *fatal* renferme l'idée, non d'un malheur, mais simplement d'une loi commune de la destinée humaine ; c'est le sens latin : Quum que veniet et ille meus *fatalis dies*. (Tac., Dial. des Orat.)

4. *Var.* Et par son testament, qui doit servir de loy,
Me rendit une part de ce qu'il tint de moy.

5. Il y a la même familiarité ironique dans cette réplique de Nicomède à Flaminius :

La pièce est délicate, et ceux qui l'ont tissuë
A de si longs détours font une digne issuë.

(II, 3.)

6. *J'en ay lettre expresse* ; dans le sens étymologique : dont les termes sont formels, précis.

7. « On ne dit point, *je n'ai reçu que haine*. On ne reçoit point haine, c'est un barbarisme. » (Volt.)

Mépris, haine sont pris ici, par métonymie, dans le sens de *marques de mépris, de haine.*

8. *Flater*. Cette orthographe autoriserait l'étymologie que M. Littré, d'après Diez, propose de ce verbe : *flat* (mot scandinave) et *flaz* (haut

Dont j'ay craint jusqu'icy le fer ou le poison.
Mais Pompée ou César m'en va faire raison,
Et, quoy qu'avec Photin Achillas en ordonne,
Ou l'une ou l'autre main me rendra ma couronne.
Cependant mon orgueil vous laisse à démesler 335
Quel étoit l'intérest qui me faisoit parler.

SCENE IV

PTOLOMÉE, PHOTIN

PTOLOMÉE.

Que dites-vous, amy, de cette ame orgueilleuse[1]?

PHOTIN.

Seigneur, cette surprise est pour moy merveilleuse[2] :
Je n'en sçay que penser, et mon cœur[3], étonné
D'un secret que jamais il n'auroit soupçonné, 340
Inconstant[4] et confus dans son incertitude,
Ne se résout à rien qu'avec inquiétude.

PTOLOMÉE.

Sauverons-nous Pompée ?

PHOTIN.

Il faudroit faire effort[5],
Si nous l'avions sauvé, pour conclurre sa mort.
Cleopatre vous hait, elle est fiére, elle est belle, 345
Et, si l'heureux César a de l'amour pour elle,
La teste de Pompée est l'unique présent
Qui vous fasse contr'elle un rempart suffisant.

allemand), plat, uni, d'où *flater*, aplanir avec la main, et par suite, caresser, adulier.

1. *Orgueilleuse*, *merveilleuse*, ces deux épithètes finales sont d'une versification négligée.

2. *Surprise merveilleuse*, le terme serait impropre pris dans son sens exact d'*étonnant*, *surprenant* ; c'est, dans une acception un peu vague, un synonyme de *très grand*.

3. *Cœur*, siège des sentiments, des passions, ne peut être pris comme synonyme d'*esprit*, siège des facultés intellectuelles. « *Le cœur*, dit avec raison Voltaire, n'a jamais part aux réflexions politiques. »

4. *Inconstant* signifie ici, qui ne peut se fixer, prendre un parti dans la circonstance. Ce mot indique plus souvent la disposition habituelle d'une âme hésitante et changeante.

5. *Faire effort*. Corneille affectionne cette construction qui, supprimant l'article devant le complément, unit le verbe et le substantif en une sorte de locution verbale : *perdre temps, avoir assurance ; livrer assaut*, *porter parole*, etc.

PTOLOMÉE.

Ce dangereux esprit a beaucoup d'artifice.

PHOTIN.

Son artifice est peu contre un si grand service. 350

PTOLOMÉE.

Mais si, tout grand qu'il est, il céde à ses appas[1] ?

PHOTIN.

Il la faudra flater, mais ne m'en croyez pas,
Et, pour mieux empescher qu'elle ne vous opprime[2],
Consultez-en encor Achillas et Septime.

PTOLOMÉE.

Allons donc les voir faire, et montons à la Tour[3], 355
Et nous en résoudrons ensemble à leur retour.

1. Confusion fâcheuse de pronoms : le premier *il* représente *le service*, le second *César*. — *Ses appas* : rigoureusement il faudrait entendre *les appas d'un dangereux esprit*.

2. *Opprime*, sens étymologique : *qu'elle ne vous écrase, ne cause votre ruine* ; comme dans ces vers de Racine :

> Et ce moment si cher, Madame, est consumé
> A louer l'ennemi dont je suis *opprimé*.
> (*Brit.*, II, 6)

3. *Et montons à la tour*. Sans doute la tour de Pharos, qui s'élevait dans une petite île du même nom, reunie en 285 av. J.-C., à Alexandrie par un môle de 7 stades de longueur (1.300 m.). Cette tour construite en marbre blanc, avait 135 m. de hauteur ; des feux allumés à son sommet signalaient la côte aux navigateurs ; de là le nom de *phares* donné à toutes les constructions de destination analogue.

FIN DU PREMIER ACTE.

ACTE II

SCENE PREMIERE

CLEOPATRE, CHARMION

CLEOPATRE.

Je l'aime, mais l'éclat d'une si belle flame,
Quelque brillant qu'il soit, n'ébloüit point mon ame,
Et toûjours ma vertu retrace dans mon cœur
Ce qu'il doit au vaincu, bruslant[1] pour le vainqueur. 360
Aussi, qui l'ose aimer porte une ame trop haute
Pour souffrir seulement le soupçon d'une faute[2],
Et je le traiterois avec indignité
Si j'aspirois à luy par une lascheté[3].

CHARMION.

Quoy! vous aimez César, et, si vous étiez creuë, 365
L'Egypte pour Pompée armeroit à sa veuë,
En[4] prendroit la défense, et par un prompt secours
Du destin de Pharsale arréteroit le cours!
L'Amour certes sur vous a bien peu de puissance!

CLEOPATRE.

Les Princes ont cela de leur haute naissance. 370

1. Le participe *brûlant* se rapporte au mot cœur, et forme une proposition elliptique: bien que mon cœur brûle pour le vainqueur. — Voltaire veut voir ici une équivoque: « il semble, dit-il, que le vaincu brûle pour le vainqueur. »

2. C'est, sous une autre forme le mot historique : « La femme de César ne doit pas seulement être soupçonnée. »

3. Voilà les véritables sentiments cornéliens; c'est là le langage que Rodrigue tient à Chimène: elle peut haïr le meurtrier de son père; elle n'aurait pu aimer celui qui aurait, au prix d'une lâcheté, sacrifié son devoir à son amour :

> Un homme sans honneur ne te méritoit pas...
> Ecouter ton amour, obéir à sa voix
> *C'étoit m'en rendre indigne* et diffamer ton choix.
>
> (III, 4.)

4. Sur *en* représentant un nom de personne, voyez la note du vers 307.

Leur ame dans leur sang prend des impressions
Qui dessous leur vertu rangent leurs passions;
Leur générosité[1] soûmet tout à leur gloire;
Tout est illustre en eux quand ils daignent se croire[2],
Et, si le Peuple y voit quelques déréglemens, 375
C'est quand l'avis d'autruy corrompt leurs sentimens[3].
Ce malheur[4] de Pompée achéve la ruïne :
Le Roy l'eust secouru, mais Photin l'assassine;
Il croit cette ame basse et se montre sans foy;
Mais s'il croyoit la sienne il agiroit en Roy. 380

CHARMION.

Ainsi donc de César l'Amante et l'ennemie....

CLEOPATRE.

Je luy garde ma flame exempte d'infamie[5],
Un cœur digne de luy.

CHARMION.

Vous possédez le sien ?

CLEOPATRE.

Je croy le posséder.

CHARMION.

Mais le sçavez-vous bien ?

CLEOPATRE.

Appren qu'une princesse aimant sa Renommée, 385
Quand elle dit qu'elle aime, est seure d'estre aimée[6].

1. *Générosité* conserve ici son sens étymologique: noblesse qui vient de la naissance (*generosus*, γενναῖος, formés de la racine *gen*).

Var. Leur générosité soumet tout à la gloire,
Tout est illustre en eux quand ils osent se croire.

2. *Se croire*, dans le sens *d'avoir confiance en soi* se rencontre rarement construit ainsi absolument. Cf. Fenelon : « Ecoutez tout le monde, croyez peu de gens, gardez-vous bien de *vous croire* trop *vous-même*» (*Télém.* XXIV.)

3. *Var.* C'est quand l'avis d'autruy corrompt les sentiments.

Il est curieux de voir les mêmes maximes émises dans un mémoire autographe de Louis XIV, que Voltaire cite dans son *Siècle de Louis XIV* (ch. XXVIII): «Les fautes que j'ai faites, et qui m'ont donné des peines infinies, ont été par complaisance, et pour me laisser aller trop nonchalamment aux avis des autres; pour commander aux autres, il faut s'élever au-dessus d'eux.»

4. *Ce malheur*, est trop vague. Corneille entend la complaisance malheureuse de Ptolomée à laisser corrompre ses sentiments par l'avis d'autrui, c'est-à-dire de Photin.

5. *Var:* Je luy garde une flame exempte d'infamie.

6. *Var.* Quand elle avoue aimer, s'asseure d'estre aimée,
Et de quelque beau feu que son cœur soit épris,
Ne s'expose jamais aux hontes d un mépris (1644-56).

Autre :

Jamais ne dit qu'elle aime, à moins que d'estre aimée (1660).

Voltaire critique avec raison cette maxime générale, et répond par

Et que les plus beaux feux dont son cœur soit épris
N'oseroient l'exposer aux hontes d'un mépris.
  Nostre séjour à Rome enflama son courage[1];
Là j'eus de son amour le prémier témoignage, 390
Et depuis, jusqu'icy chaque jour ses courriers
M'apportent en tribut ses vœux et ses lauriers[2];
Par tout, en Italie, aux Gaules[3], en Espagne,
La Fortune le suit, et l'amour l'accompagne[4];
Son bras ne dompte point de Peuples ny de lieux 395
Dont il ne rende hommage au pouvoir de mes yeux[5],
Et, de la mesme main dont il quitte l'épée
Fumante encore du sang des amis de Pompée[6],
Il trace des soûpirs[7], et, d'un style plaintif,
Dans son champ de victoire il se dit mon captif. 400
Ouy, tout victorieux[8] il m'écrit de Pharsale,

les exemples de l'Infante du *Cid*, et d'Hermione, qui avouent qu'elles aiment, sans cependant être aimées. Il pouvait également citer *Phèdre*. Y a-t-il, en effet, une scène plus pathétique et plus humaine tout ensemble, que celle où Phèdre laisse échapper devant sa confidente Œnone l'aveu d'un amour non partagé?

1. *Courage* est pris ici, comme plus haut, dans le sens de cœur (Voy. le vers 293).

2. Corneille cite ces vers et fait allusion à toute cette scène, dans l'*Examen de Polyeucte*, à propos d'une objection que soulève fréquemment notre théâtre classique: les secrets que les personnages révèlent à leurs confidents ne sont-ils pas souvent déjà connus de ces derniers longtemps avant le moment où cette révélation se fait devant les spectateurs? Voir cette citation, page 12.

3. *Aux Gaules*. L'on sait que la préposition *à* exprime très-souvent au XVIIe siècle le rapport que nous exprimons aujourd'hui par *en, dans*.

4. Ce style allégorique paraîtrait bien choquant si les vers qui suivent n'étaient plus mauvais encore. Voir notre notice, page XXI.

5. C'est ainsi que s'exprimaient les héroïnes de Mlle de Scudéry, ou Bélise :

> Pourvu que ces transports, par l'honneur éclairés,
> N'offrent à mes autels que des vœux épurés.
> (*Fem. sav.*, I, 4.)

6. Le vers serait beau, n'était cette série de génitifs qui le gâtent.

7. *Il trace des soupirs*. Figure hardie dont on peut rapprocher quelques exemples :

> L'un peut *tracer* en vers une amoureuse *flamme*.
> (Boil., *A. poét.*)

> Les *faits de son règne* avec soin amassés
> Par de fidèles mains chaque jour sont *tracés*.
> (Rac., *Esth.*, II, 1.)

« *César* qui trace des soupirs d'un style plaintif, n'est point *César*; et ce ridicule augmente encore par celui de l'expression. On ne parlerait pas autrement de Corydon dans une églogue. Est-il possible qu'on ait dit que Corneille a banni la galanterie de ses pièces? Il ne l'a traitée que trop; elle était alors la base de tous les ouvrages d'imagination. » (Volt.)

8. *Tout victorieux*. *Tout* devant un adjectif correspond habituellement à *complètement*, ou à *quoique*. Ici l'on doit, semble-t-il, l'entendre dans le sens de : *tout aussitôt que, à peine...*

Et si sa diligence à ses feux est égale,
Ou plûtost si la mer ne s'oppose à ses feux[1],
L'Egypte le va voir me presenter ses vœux.
Il vient, ma Charmion, jusque dans nos murailles 405
Chercher auprès de moy le prix de ses batailles,
M'offrir toute sa gloire, et soûmettre à mes loix[2]
Ce cœur et cette main qui commandent aux Rois[3],
Et ma rigueur, meslée aux faveurs de la guerre,
Feroit un malheureux du maistre de la Terre. 410

CHARMION.

J'oserois bien jurer que vos charmans appas[4]
Se vantent d'un pouvoir dont ils n'useront pas,
Et que le grand César n'a rien qui l'importune,
Si vos seules rigueurs ont droit sur sa fortune.
Mais quelle est vostre attente et que prétendez-vous, 415
Puisque d'une autre femme il est déja l'époux,
Et qu'avec Calphurnie[5] un paisible Hyménée
Par des liens sacrez tient son ame enchaisnée?

CLEOPATRE.

Le divorce[6], aujourd'huy si commun aux Romains,

UNIVERSITAS O. M. I.

1. Faut-il voir dans l'opposition de ces deux mots, *mer, feux*, une *pointe* analogue à celle que Corneille prête plaisamment au Menteur:

Souvent l'onde irrite la flamme?

(I, 5.)

2. C'est en effet le langage que tiendra César, « le galant chauve » au IVe acte, scène 3.

3. *Var:* Et le cœur et la main qui les donnent aux Rois;
Si bien que ma rigueur, ainsi que le tonnerre,
Peut faire un malheureux du Maistre de la terre.

4. *Var:* J'oserois bien jurer que vos divins appâs.

Toujours le style des *Précieuses*. — *Charmant, charmer*, ont presque toujours au XVIIe siècle une acception plus forte qu'aujourd'hui, qui se rattache au sens primitif du mot *charme* (*carmen*), influence magique, sortilège.

5. César avait épousé, en 58 av. J.-C. Calpurnia, fille de Calpurnius Pison, dont il fit, grâce à cette alliance, un instrument docile de son ambition. Le dévouement de Calpurnia pour César ne se démentit pas: elle essaya de le soustraire à la conjuration des ides de mars et après sa mort, elle livra toute sa fortune à Antoine, pour poursuivre ses meurtriers.

6. Le divorce chez les Romains n'existait que pour le mariage patricien, ou *confarreatio;* les motifs allégués pouvaient être l'adultère, l'incompatibilité d'humeurs, quelquefois il suffisait d'un simple consentement réciproque. Le divorce était prononcé par le préteur, assisté de sept parents pubères. Les scandales produits par la facilité du divorce furent tels que César, Dictateur, interdit aux femmes divorcées de se remarier avant 6 mois. « Il y a des femmes, disait plus tard Sénèque, qui auraient pu compter le nombre de leurs années par le nombre de leurs maris. »

Peut rendre en ma faveur tous ces obstacles vains : 420
César en sçait l'usage et la cérémonie,
Un divorce chez luy fit place à Calphurnie[1].

CHARMION.

Par cette mesme voye il pourra vous quitter.

CLEOPATRE.

Peut-estre mon bon-heur sçaura mieux l'arrêter,
Peut-estre mon amour aura quelque avantage 425
Qui sçaura mieux pour moy[2] ménager son courage.
Mais laissons au hazard ce qui peut arriver[3],
Achevons cet hymen, s'il se peut achever;
Ne durast-il qu'un jour, ma gloire est sans seconde[4]
D'estre du moins un jour la maîtresse du Monde. 430
J'ay de l'ambition, et, soit vice ou vertu[5],
Mon cœur sous son fardeau veut bien estre abatu;
J'en aime la chaleur, et la nomme sans cesse
La seule passion digne d'une Princesse.
Mais je veux que la gloire anime ses ardeurs[6], 435

1. Quand César épousa Calpurnia, il répudia sa troisième femme Pompeia. Précédemment il avait déjà répudié Cossutia, pour épouse Cornélie, la fille de Cinna, le célèbre partisan de Marius.

2. Les éditions de 1682 et de 1692 portent seules: «Qui saura mieux *que* moy», ce qui est sans doute une erreur. (Note de M. Marty-Laveaux).

3. Les premières éditions donnent ici un autre texte que Corneille modifia à partir de 1660:

> Peut-estre mon bon-heur sçaura mieux l'arrêter;
> Et si jamais le ciel favorisoit ma couche
> De quelque rejeton de cette illustre souche,
> Cette heureuse union de mon sang et du sien
> Uniroit à jamais son Destin et le mien,
> Comme il n'a plus d'enfants, ces chers et nouveaux gages
> Me seroient de son cœur de précieux otages.
> Mais laissons.....

Cléopâtre eut en effet, au rapport de Plutarque (*Vie de César*, ch. XLIV) un fils de César, qui fut nommé Césarion. Voyez dans l'Examen l'allusion à ce fait, p. 8, et la note 5.

4. *Sans seconde* était une de ces expressions banales, qu'on utilisait pour les besoins de la rime. Boileau s'en moque dans sa deuxième Satire,

> Si je louois Philis en miracles féconde,
> Je trouverois bien-tost, à *nulle autre seconde*.

5. *Soit vice ou vertu*. Lorsque *soit* marque une alternative, il est souvent remplacé par *ou* dans le second membre de phrase. Cf. Massillon : « *Soit* dans l'ordre de la nature, *ou* dans l'ordre de la grâce. » (*P. Car.* III); Racine:

> Et *soit* frayeur encore, *ou* pour me caresser.
> (*Ath.*, I, 2.)

6. Massillon, dans le *Petit carême* (IIe sermon), flétrit avec énergie cette ambition criminelle: «Cette passion infortunée... conduit l'ambitieux à une fausse gloire par des moyens injustes qui lui font perdre la gloire véritable: tels sont les caractères honteux de l'ambition, de ce vice dont le monde honore ses héros, et dont ils s'honorent si fort eux-mêmes.

Qu'elle méne sans honte au faiste des grandeurs;
Et je la désavouë alors que sa manie[1]
Nous presente le Trosne avec ignominie.
Ne t'étonne donc plus, Charmion, de me voir
Défendre encor Pompée et suivre mon devoir. 440
Ne pouvant rien de plus pour sa vertu séduite[2],
Dans mon ame en secret je l'exhorte à la fuite,
Et voudrois qu'un orage, écartant ses vaisseaux,
Malgré luy l'enlevast aux mains de ses bourreaux.
Mais voicy de retour le fidelle Achorée, 445
Par qui j'en apprendray la nouvelle asseurée.

SCENE II

CLEOPATRE, ACHORÉE[3], CHARMION

CLEOPATRE.

En est-ce déjà fait, et nos bords malheureux
Sont-ils déja souillez d'un sang si généreux[4]?

ACHORÉE.

Madame, j'ay couru par vostre ordre au rivage,
J'ay veu la trahison, j'ay veu toute sa rage[5], 450

1. *Manie* (du grec μανία), sens primitif de, folie, égarement d'esprit. Cf. Corneille:

> Maudite ambition, détestable *manie*.
>
> (*Cid*, II. 3

J.-B. Rousseau :

> Tel aux premiers accès d'une sainte *manie*,
> Mon esprit alarmé redoute du genie
> L'assaut victorieux.
>
> (*Od.*, III, 1.)

2. Voltaire: «Il semble par la phrase qu'il s'agisse de la vertu séduite de Pompée; et c'est de la vertu séduite de Cléopâtre. » Cette interprétation ne peut se soutenir; c'est à Pompée qu'il faut rapporter ces mots, *vertu séduite*. Que signifient-ils? «Nous croyons, dit Palissot, que Corneille s'est mal expliqué, mais qu'il a voulu dire, sa confiance à laquelle on tend un piège. En effet, Pompee tombe dans le piège que lui tend la perfidie de Ptolomée: sa bonne foi *séduite* ne rencontre que des assassins où il se flattait de trouver un asile.»

3. Achorée, dont Corneille fait un écuyer de Cléopâtre, est dans Lucain un des Conseillers de Ptolomée. C'est un prêtre vertueux du Dieu Apis, qui prend en main la défense de Pompée :

> Consilii vox prima fuit; meritumque fidemque,
> Sacraque defuncti jactavit pignora patris.

4. Sur le mot *généreux* voir la note du vers 373.

5. *Sa rage*. L'adjectif possessif, accompagnant le complément direct, ne l'emploie aujourd'hui que si l'objet possesseur est un nom de per-

Du plus grand des Mortels j'ay veu trancher le sort[1],
J'ay veu dans son malheur la gloire de sa mort;
Et, puisque vous voulez qu'icy je vous raconte[2]
La gloire d'une mort qui nous couvre de honte,
Ecoutez, admirez, et plaignez son trépas. 455
Ses trois vaisseaux en rade avoient mis voile bas[3],
Et, voyant dans le Port préparer nos galéres,
Il croyoit que le Roy, touché de ses miséres,
Par un beau sentiment d'honneur et de devoir,
Avec toute sa cour le venoit recevoir. 460
Mais voyant que ce prince, ingrat à[4] ses mérites,
N'envoyoit qu'un esquif[5] remply de satellites,
Il soupçonne aussi-tost son manquement de foy[6],
Et se laisse surprendre à quelque peu d'effroy.
Enfin, voyant nos bords et nostre Flote en armes, 465
Il condamne en son cœur ces indignes alarmes[7],
Et réduit tous les soins d'un si pressant ennuy[8]

sonne (V. Chass. Gr. franç., § 208.) Nous avons déjà vu la même confusion pour l'emploi du pronom *en* (voy. le v. 307).

1. *Trancher le sort.* Voltaire n'admet pas cette expression; on dit cependant d'une manière analogue: *trancher les jours, la destinée de quelqu'un;* cette métaphore est empruntée à l'idée de la Parque tranchant le fil de l'existence des Mortels.

2. *Raconter la gloire d'une mort* n'est pas heureux; de plus, *la gloire de la mort* répété à deux vers de distance est une négligence.

3. Cette locution *mettre voile bas* peut se rapprocher du terme de marine usité: *mettre pavillon bas.*

4. *Ingrat à,* est une construction plus vive que *ingrat envers, vis-à-vis.* Corneille et Racine s'en sont plusieurs fois servis; on la trouve également en prose : Bossuet. « Moïse ne se lassait jamais d'écouter ce peuple, tout *ingrat* qu'était ce peuple *à ses bontés.*» Voltaire lui-même qui la blâme chez Corneille a écrit :

Ingrat à tes bontés, ingrat à ton amour.
(*Mort de César*, IV.)

5. *Esquif* vient de l'allemand *schiff*, par l'addition d'un *e* devant l's, comme dans les mots *espérer* (sperare), *escale* (scala).

6. *Manquement de foi,* terme vieilli dans ce sens, et remplacé par *manque.* Corneille l'a encore employé dans la *Toison d'or* (IV, 2):

Ainsi j'adore et crains son *manquement de foy.*

On rencontre chez Fénelon (*Dial. des Morts,* 12) et chez Saint-Simon : *manquement de parole.*

Var: Il soupçonna dès-lors son manquement de foy,
Et se laissa surprendre à quelque peu d'effroy.

7. *Var:* Il condamna soudain ces indignes alarmes,
Et pensa seulement dans ce pressant ennuy.

8. *Ennuy,* au XVIIe siècle, a un sens plus énergique que dans notre langue. Cf. Racine :

Dans l'Orient désert quel devient mon *ennuy.*
(*Bér.*, I. 4.)

Et d'une mère en pleurs vous plaignez les *ennuys.*
(*Iphig.*, IV, 4)

Lucain :

461. ...Letumque juvat præferre timori. (VIII, 576).

A ne hazarder[1] pas Cornélie avec luy.
« N'exposons, luy dit-il, que cette seule teste
A la réception que l'Egypte m'apreste; 470
Et, tandis que moy seul j'en courray le danger,
Songe à prendre la fuite afin de me venger.
Le Roy Juba[2] nous garde une foy plus sincére,
Chez luy tu trouveras et mes fils et ton pére[3];
Mais, quand tu les verrois descendre chez Pluton, 475
Ne desespére point du vivant de Caton[4].»
Tandis que leur amour en cet Adieu conteste[5],
Achillas à son bord joint son esquif funeste,
Septime se presente, et, luy tendant la main,
Le saluë Empereur[6] en langage Romain, 480

1. *Hazarder*. Voy. la note du vers 35.
2. Juba Ier avait succédé en 50 à son père Hiempsal sur le trône de Numidie. Après la mort de Pompée, il continua la lutte contre César; il fut vaincu à la bataille de Thapsus avec Q. Métellus Scipion, père de Cornélie, et, repoussé par les habitants de Zama, il se donna la mort (46).
3. Q. Cécilius Métellus Scipion était le petit-fils de Scipion Nasica et le fils adoptif de Métellus Pius. Il se tua comme Juba après la défai e de Thapsus. — Pompée avait deux fils : l'aîné, Cnéius, rallia les débris du parti Pompéien en Espagne et succomba à la bataille de Munda (45 av. J.-C.) ; le plus jeune, qui fut témoin avec Cornélie, du haut du vaisseau, du meurtre de son père, suivit son frère en Espagne et plus tard engagea une lutte acharnée contre Octave et Antoine. Il tint toute la Méditerranée avec ses vaisseaux ; Agrippa le vainquit à Nauloque en 723, et le rejeta en Orient, ou il p rit de la main d'un soldat d'Antoine.
4. Cf. Horace (II, 1) :

> Et cuncta terrarum subacta,
> Præter atrocem animum Catonis.

On sait comment Caton, réfugié à Utique, après la défaite de l'armée Pompéienne en Afrique, se déroba par un héroïque suicide à la clémence humiliante du vainqueur.
5. *Conteste*, entre en lutte, rivalise ; acception aujourd'hui vieillie. Cf. Amyot (*Brutus*, II) : « En sagesse et en douceur il *contestoit* avecque les premiers. »

Var. Il dit, et cependant que leur amour conteste.

6. Corneille conserve ici au mot *empereur* son sens étymologique, *imperator*, général. Montaigne (*Ess.*, I, 152) l'emploie dans la même acception : « Pompeius, conquerant de la moitié du monde, et *empereur* de tant d'armées ».

Lucain :

469-71. ...Longe que e litore casus
Exspectate meos, et in hac cervice tyranni
Explorate fidem. (VIII, 580-582.)
Uni parere decebit,
Si faciet partes pro libertate, Catoni.
(IX, 97.)

479-80. Romanus pharia miles de puppe salutat]
Septimius. (VIII, 596-597.)

Et comme député de ce jeune Monarque.
« Passez, Seigneur, dit-il, passez dans cette barque;
Les sables et les bancs cachez dessous les eaux
Rendent l'accès mal seur à de plus grands vaisseaux. »
Ce Héros voit la fourbe[1], et s'en mocque dans l'ame[2], 485
Il reçoit les Adieux des siens et de sa femme,
Leur défend de le suivre, et s'avance au trépas
Avec le mesme front qu'il donnoit les Etats[3].
La mesme Majesté sur son visage empreinte
Entre ces assassins montre un esprit sans crainte; 490
Sa vertu toute entiére[4] à la mort le conduit;
Son affranchy Philippe est le seul qui le suit:
C'est de luy que j'ai sceu ce que je viens de dire;
Mes yeux ont veu le reste, et mon cœur en soûpire,
Et croit que César mesme à de si grands malheurs 495
Ne pourra refuser des soûpirs et des pleurs.

CLEOPATRE.

N'épargnez pas les miens; achevez, Achorée,
L'histoire d'une mort que j'ay déjà pleurée.

ACHORÉE.

On l'améne, et du Port nous le voyons venir,
Sans que pas-un[5] d'entr'eux daigne l'entretenir. 500

1. *Fourbe* indique le caractère de celui qui trompe, *fourberie* son action. (Littré.)

2. *S'en mocque dans l'âme*, nous paraît aujourd'hui trop familier. Cf. Corneille, dans *Othon* (II, 4) :

Faisons nos sûretés et *mocquons-nous* du reste.

3. *...qu'il donnoit des Etats. Que*, pour *dont*, *avec lequel*, était autrefois admis dans certaines phrases. Corneille dit ailleurs :

De la façon enfin *qu'*avec toi j'ai vécu
Le vainqueur est jaloux du bonheur du vaincu.
(*Cinna*, V, 1.)

Cependant Vaugelas dit : « *Que* ne se met pas toujours bien pour *avec* et pour quelque autre préposition : « *Dans la confusion* que *d'abord ils se présentent à elle* ». Qui ne voit pas qu'il faut dire : « *Dans la confusion avec laquelle d'abord elles se présentent à elles* ». (*Nouv. Remarques.*)

4. *Toute entière.* Il est établi aujourd'hui que *tout*, employé adverbialement devant un adjectif, reste invariable, à moins que l'adjectif ne commence par une consonne. Vaugelas conseille cependant l'accord toutes les fois que l'adjectif est au féminin : *elles sont toutes étonnées, toutes éplorées*, et non pas *tout étonnées, tout éplorées*. Cette dernière orthographe fut adoptée par l'Académie dans son *Commentaire sur les Remarques de Vaugelas.*

5. *Pas un*, dans le sens de *aucun*, forme avec le terme négatif *sans* un pléonasme défectueux. Corneille avait déjà dit dans *Mélite* :

Sans donner à *pas un* aucun lieu de se plaindre.
(IV, 1)

Ce tour se trouve même chez lui en prose : « Sans oser prétendre à *pas une.* » (Arg. de *Don Sanche.*)

Ce mépris luy fait voir ce qu'il en doit attendre.
Si-tost qu'on a pris terre, on l'invite à descendre[1].
Il se lève[2], et soudain, pour signal, Achillas
Derrière ce Héros tirant son coutelas[3],
Septime et trois des siens, lasches enfans de Rome, 505
Percent à coups pressez les flancs de ce grand homme,
Tandis qu'Achillas mesme, épouvanté d'horreur,
De ces quatre enragez[4] admire[5] la fureur.

CLEOPATRE.

Vous qui livrez la terre aux discordes civiles,
Si vous vengez sa mort, dieux, épargnez nos villes; 510
N'imputez rien aux lieux[6], reconnoissez les mains :
Le crime de l'Egypte est fait par des Romains[7].
Mais que fait et que dit ce généreux courage ?

ACHORÉE.

D'un des pans de sa robbe il couvre son visage,
A son mauvais destin en aveugle obéit, 515
Et dédaigne de voir le Ciel qui le trahit,
De peur que, d'un coup d'œil, contre une telle offense[8]

1. *Var.* Enfin l'esquif aborde, on l'invite à descendre.

2. *Il se lève* est une de ces coupes pittoresques qui se rencontrent aussi dans la célèbre narration du Cid.

Var. Il se lève ; et soudain, par derrière, Achillas,
Comme pour commencer, tirant son coutelas.

3. *Coutelas.* C'est le mot *coutel* (*cultellus*, couteau) auquel s'est ajoutée la finale augmentative *ace*. On disait primitivement *coutelace, coutelesse.*

4. *Enragé*, qui est aujourd'hui une expression toute familière, s'employait encore dans le style soutenu du temps de Corneille. Cf. Rotrou :

Comment ! Ces *enragés*
Gisent-ils déjà morts l'un par l'autre égorgés?
(*Antigone*, I, 2.)

5. *Admirer*, selon Voltaire, « est insoutenable ». *Admirer* a ici le sens du mot latin *admirari, s'étonner, voir avec stupeur.* Cf. Racine :

Mais *admire* avec moi le sort dont la poursuite
Me fait courir alors au piège que j'évite.
(*Andr.*, I. 1.)

6. *N'imputez rien aux lieux. Imputer* est encore un latinisme. *Imputare* signifie exactement *porter au compte de quelqu'un* et, au figuré, *rendre quelqu'un responsable.*

7. Raisonnement de casuiste : les Romains sont les instruments du meurtre ; c'est néanmoins un prince égyptien qui l'a ordonné.

8. *Var.* De peur qu'il ne semblast contre une telle offense
Implorer d'un coup d'œil son aide et sa vengeance.

---

512. Romanus regi sic paruit ensis. (VIII, 606.)
514-16. Involvit vultus, atque indignatus apertum
Fortuna præbere caput, tum lumina pressit. (VIII, 614-615.)

Il ne semble implorer son aide ou sa vengeance.
Aucun gémissement à son cœur échapé
Ne le montre en mourant digne d'estre frapé[1] ; 520
Immobile à[2] leurs coups, en luy-mesme il rappelle
Ce qu'eut de beau sa vie et ce qu'on dira d'elle,
Et tient la trahison que le roy leur prescrit
Trop au dessous de luy pour y préter l'esprit[3].
Sa vertu dans leur crime augmente ainsi son lustre, 525
Et son dernier soûpir est un soûpir illustre[4],
Qui, de cette grande ame achevant les destins,
Etale tout Pompée aux yeux des assassins.
Sur les bords de l'esquif sa teste enfin panchée[5],
Par le traistre Septime indignement tranchée, 530
Passe au bout d'une lance[6] dans la main d'Achillas,
Ainsi qu'un grand trophée après de grands combats.
On descend, et, pour comble à sa noire aventure[7],

1. Idée obscure et forcée : Si Pompée avait gémi, imploré le ciel qui le trahit, il aurait montré de la lâcheté, et justifié ainsi les meurtriers.

2. « *Immobile* n'a et ne peut avoir de régime ; car, en toute langue, on n'est immobile ni à quelque chose, ni en quelque chose. » Volt. Le régime indiqué par la préposition *à*, d'un emploi si étendu chez Corneille, est cependant facile à expliquer : *immobile malgré leurs coups ; sans que leurs coups puissent le faire sortir de son immobilité.*

Var. Immobile en leurs coups, en lui-même il rappelle.

3. « Quoi ! Pompée ne daigne pas songer qu'on l'assassine ! Quoi ! il ne daigne pas *préter l'esprit* à vingt coups de poignards qu'il reçoit ! » (Volt.) Voltaire dénature sciemment la pensée qu'il veut critiquer ; il semble supposer que *matériellement* Pompée ne s'aperçoit pas des coups qui le frappent. Corneille veut dire que Pompée, à ses derniers moments, ne fait pas l'honneur à ses meurtriers de s'indigner contre eux et de les considérer comme des traîtres. Il les laisse passivement accomplir leur ignoble besogne.

4. Pour ce vers, Voltaire se montre encore injuste en prétendant « qu'un soupir est une espèce de gémissement, et qu'Achorée vient de dire que Pompée n'a poussé aucun gémissement. » *Dernier soupir* est une expression usuelle signifiant *dernier souffle de vie ;* le vers suivant ne laisse d'ailleurs aucun doute sur ce sens.

5. *Var.* Sa teste, sur les bords de la barque panchée

6. *Au bout d'une lance* n'est pas le régime du verbe, mais forme une proposition elliptique : *après avoir été fixée au bout d'une lance.*

7. *Var.* Et pour comble enfin sa tragique aventure.

L'édition de 1682 écrit *avanture*. Cette orthographe, qui est contraire à l'étymologie (*adventura*), ne se rencontre dans aucun des nombreux exem-

---

Lucain :

519-24. ... Nullo gemitu consensit ad ictum ;
Despexit que nefas, servat que immobile corpus,
Seque probat moriens. (VIII, 619-621.)

529-31. Collaque in obliquo ponit languentia transtro ;
Tunc nervos venasque secat... pharioque veruto...
Suffixum est caput. (VIII, 671-674)

On donne à ce Héros la Mer pour sépulture,
Et le tronc sous les flots roule doresnavant[1], 535
Au gré de la Fortune, et de l'onde et du Vent.
La triste Cornélie, à cet affreux spectacle,
Par de longs cris aigus tasche d'y[2] mettre obstacle,
Défend ce cher époux de la voix et des yeux,
Puis, n'espérant plus rien, léve les mains aux cieux, 540
Et, cédant tout à coup à la douleur plus forte,
Tombe dans sa galére évanoüye ou morte.
Les siens, en ce desastre, à force de ramer[3].
L'éloignent de la rive et regagnent la Mer[4];
Mais sa fuite est mal seure, et l'infame Septime, 545
Qui se voit dérober la moitié de son crime,
Afin de l'achever prend six vaisseaux au Port,
Et poursuit sur les eaux Pompée aprés sa mort.
Cependant Achillas porte au Roy sa conqueste :

ples empruntés par Littré à nos vieux auteurs. Il semble donc y avoir là une erreur d'impression que nous rectifions.

1. *Doresnavant* s'écrivait primitivement *d'ore en avant* : de l'heure (*hora*) présente en avant ; puis *d'ores en avant*, comme on écrit encore *d'ores et déjà*.

2. *Y* se rapporte à *spectacle*. Mais on ne comprend guère : *mettre obstacle à un spectacle* Le pronom représente donc, par syllepse, l'idée de : *meurtre accompli sous les yeux de Cornélie, profanation*, contenue dans le mot *spectacle*.

Var. A ce spectacle affreux la pauvre Cornélie...
CLÉOP. Dieux ! en quels déplaisirs est-elle ensevelie ?
ACH. Ayant toûjours suivi ce cher époux des yeux,
Je l'ai vue élever ses tristes mains aux cieux ;
Puis, cédant aussitôt à la douleur plus forte,
Tomber, dans sa galère, évanouïe ou morte.
(1644-56.)

3. *Ramer—mer*. Rime inadmissible aujourd'hui parce qu'elle n'existait que pour les yeux, mais très fréquente dans la vieille poésie et même au XVIIe siècle. On trouve dans Corneille : *Jupiter—mériter, enfer—triompher, air—parler ;* dans Molière : *chair—arracher ;* dans La Fontaine : *fiers—volontiers ;* dans Racine : *cher—marcher, fiers—foyers*, etc. C'est qu'autrefois *er* ouvert se prononçait comme *er* fermé, et cet usage s'était conservé en Normandie, où il existe encore « En Normandie, dit M. Génin, on prononce encore *la mé* pour *la mer*, *du fé* pour *du fer*, le *ca d'Antifé* pour le *cap d'Antifer* » Malherbe et Corneille sont donc simplement restés fidèles au parler de Caen et de Rouen, et leurs contemporains ont usé après eux de ces rimes commodes que Ménage appelle des « *rimes normandes* ».

4. *Var.* L'éloignent de la rive et regagnent la mer.

Lucain :

534-36. Littora Pompeium feriunt, truncusque vadosis
Huc illuc jactatur aquis (III, 698-699.)

541-42. Interque suorum
Lapsa manus, rapitur, trepidâ fugiente carinâ. (VIII, 661-662.)

Tout le Peuple tremblant en détourne la teste ; 55
Un effroy général offre[1] à l'un sous ses pas
Des abîmes ouverts pour venger ce trépas,
L'autre entend le tonnerre, et chacun se figure[2]
Un desordre soudain de toute la Nature,
Tant l'excès du forfait, troublant leur jugemens, 555
Presente à leur terreur l'excès des châtimens.
Philippe, d'autre part, montrant sur le rivage
Dans une ame servile un généreux courage,
Examine, d'un œil et d'un soin curieux[3],
Où les vagues rendront ce dépost précieux, 560
Pour luy rendre[4], s'il peut, ce qu'aux morts on doit rendre,
Dans quelque Urne chetive[5] en ramasser la cendre,
Et d'un peu de poussiére élever un tombeau
A celuy qui du Monde eut le sort le plus beau[6].
Mais comme[7] vers l'Afrique on poursuit Cornélie, 565
On voit d'ailleurs César venir de Thessalie,
Une Flote paroit, qu'on a peine à conter[8]...

CLEOPATRE.

C'est luy-mesme, Achorée, il n'en faut point douter.
Tremblez, tremblez, méchans, voicy venir la foudre ;
Cleopatre a dequoy[9] vous mettre tous en poudre ; 570

1. *Offre,* présente à son imagination.
2. *Var.* L'autre entend le tonnerre, et l'autre se figure...
3. Soin *curieux*, soin attentif, sens étymologique (*curiosus-cura*).
4. *Rendront... rendre* ; négligence d'autant plus regrettable que le verbe répété est pris dans deux acceptions différentes.
5. *Dans quelque urne chétive*, sans valeur, misérable. *Chétif* s'est formé dans notre vieille langue populaire du latin *captivus*, et a longtemps conservé le sens de prisonnier de guerre : « En France doulce ert (elle sera) menée *caitive*. » Ch. de Roland.) — « Il iroit à lui combattre, pour secorre les *chaitis* et *chaitives* que il emmenoit. » (Villehard., CLXIV.) — De l'idée de *captif* on est passé à l'idée plus générale de *pauvre, malheureux*.
6. L'opposition est belle, mais affaiblie par l'expression.
7. *Comme*, pendant que. — Cornélie alla rejoindre Caton qui, après avoir réuni à Corcyre les débris de Pharsale, avait débarqué en Afrique, sur la côte que Lucain nomme de Palinure.
8. *Compter* et *conter*, qui ont une étymologie commune, *computare*, s'écrivirent longtemps de la même manière. (Voy. Marty-Laveaux, Introd. au *Lexique*, p. LXXXV.)
9. *A de quoy*. Voy. le vers 12.

Lucain :

562-64. Surgit miserabile bustum
Non ullis plenum titulis, non ordine tanto
Fatorum. (VIII, 816-818.)

César vient, elle est Reine, et Pompée est vengé[1];
La tyrannie est bas, et le Sort a changé[2].
Admirons[3] cependant le destin des grands hommes,
Plaignons-les, et par eux, jugeons ce que nous sommes.
Ce Prince d'un Sénat[4] Maistre de l'Univers, 575
Dont le bonheur sembloit au dessus du revers[5],
Luy que sa Rome a veu, plus craint que le tonnerre,
Triompher en trois fois des trois parts de la terre[6],
Et qui voyoit encore en ces derniers hazards
L'un et l'autre Consul[7] suivre ses étendarts, 580
Si-tost que d'un malheur sa fortune est suivie,
Les Monstres de l'Egypte ordonnent de sa vie;
On voit un Achillas, un Septime, un Photin,
Arbitres souverains d'un si noble destin;
Un Roy, qui de ses mains a receu la Couronne, 585
A ces pestes[8] de Cour laschement l'abandonne :

1. « ..... La situation n'en est pas moins intéressante. Rien n'est plus grand que ce moment où *Pompée* périt, ou *Cornélie* fuit, où *César* arrive. » (Voltaire.)

2. *Var.* La Tyrannie est bas, et le sort est changé.
Etre bas signifie ici, comme *être à bas*, la *ruine*, la *destruction totale ;* il n'exprimerait aujourd'hui qu'une *décadence,* une *situation critique* :

Unissons-nous ensemble et le tyran *est bas.*
(Corn., *Sert.*, III, 2.)

3. Sur *admirer*, voy. la note du vers 508.

4. *Ce prince d'un Sénat.* Le chef, le président du Sénat portait en effet ce titre de *prince* (*princeps*).

5. *Var.* De qui l'heur sembloit estre au-dessus du revers.
Heur, que l'on dérive à tort de *hora*, vient d'*augurium*, transformé successivement en *agurium*, *agui* (forme provençale), *aür*, *eur*, *eur*, *heur*. — Ce terme commençait à tomber en désuétude. La Bruyère, au chapitre *De quelques usages*, dit : « *Heur* se plaçoit où *bonheur* ne sçauroit entrer ; il a fait heureux, qui est si françois, et il a cessé de l'être ; si quelques poëtes s'en sont servis, c'est moins par choix que par la contrainte de la mesure. » — Corneille n'a cependant pas remplacé partout ce terme. — Voy. plus loin le vers 1789, et les exemples cités par M. Marty-Laveaux.
Revers s'emploie rarement dans le sens abstrait d'*adversité;* il signifie ordinairement, au sens concret, un coup de la fortune, un événement malheureux.

6. Pompée avait triomphé une première fois, à l'âge de 26 ans, après avoir défait en Afrique les partisans de Marius ; une seconde fois en 70, après la défaite de Sertorius en Espagne ; une troisième fois en 64, à la suite de la guerre contre les pirates et Mithridate.

7. *L'un et l'autre consul.* Corn. Lentulus et C. Claudius Marcellus, consuls pour l'année 49, avaient suivi l'armée de Pompée en Grèce et y étaient restés en qualité de proconsuls, lorsque César se fit nommer consul en 48, avec Servilius Isauricus.

8. *Peste*, appliqué aux personnes, était une expression admise au XVIIe siècle dans le style soutenu; c'est un latinisme : quædam *pestes* hominum (Cic.)

Lucain :
575. Rector que senatus,
Sed regnantis, erat. (IX, 194-95.)

Ainsi finit Pompée, et peut-estre qu'un jour
César éprouvera mesme sort à son tour.
Rendez l'augure faux, dieux qui voyez mes larmes,
Et secondez par tout et mes vœux et ses armes[1]. 590

CHARMION.

Madame, le roy vient qui pourra vous oüir.

SCENE III

PTOLOMÉE, CLEOPATRE, CHARMION

PTOLOMÉE.

Sçavez-vous le bon-heur dont nous allons joüir,
Ma sœur ?

CLEOPATRE.

Oüy, je le sçay, le grand César arrive;
Sous les loix de Photin je ne suis plus captive.

PTOLOMÉE.

Vous haïssez toûjours ce fidelle sujet. 595

CLEOPATRE.

Non, mais en liberté je ry de son projet[2].

PTOLOMÉE.

Quel projet faisoit-il dont vous pùssiez vous plaindre ?

CLEOPATRE.

J'en ay souffert beaucoup, et j'avois plus à craindre.
Un si grand Politique est capable de tout,
Et vous donnez les mains[3] à tout ce qu'il résout. 600

PTOLOMÉE.

Si je suy ses conseils, j'en connoy la prudence.

CLEOPATRE.

Si j'en crains les effets, j'en voy la violence.

PTOLOMÉE.

Pour le bien de l'Etat tout est juste en un Roy[4].

1. Ces vœux et ces pressentiments auraient un caractère plus dramatique si la passion de Cléopâtre qui les inspire était moins romanesque.
2. *Je ry de son projet.* L'arrivée de César est la revanche de Cléopâtre ; mais son triomphe pourrait prendre un accent plus tragique.
3. *Donner les mains*, ou *la main à*, dans le sens de *consentir*, ne se rencontre que dans le style comique ou familier :

> Pourvu que votre cœur veuille *donner les mains*
> Au dessein que j'ay fait de quitter les humains.
> (MOL., *Misanth.*, V, 7.)

4. Vers d'une forme obscure. Il s'explique : Lorsqu'un roi a le bien public en vue, sa conduite doit toujours paraître juste.

CLEOPATRE.

Ce genre de justice est à craindre pour moy.
Après ma part du Sceptre à ce titre usurpée[1], 605
Il en coûte la vie et la teste à Pompée.

PTOLOMÉE.

Jamais un coup d'Etat ne fut mieux entrepris;
Le voulant secourir, César nous eust surpris.
Vous voyez sa vistesse, et l'Egypte, troublée,
Avant qu'estre[2] en défense en seroit accablée. 610
Mais je puis maintenant à cet heureux vainqueur
Offrir en seureté mon trosne et vostre cœur.

CLEOPATRE.

Je feray mes presens, n'ayez soin que des vostres,
Et dans vos intérests n'en confondez point d'autres.

PTOLOMÉE.

Les vostres sont les miens, étant de mesme sang[3]. 615

CLEOPATRE.

Vous pouvez dire encor étant de mesme rang,
Etant Rois l'un et l'autre; et toutefois je pense
Que nos deux intérests ont quelque différence.

PTOLOMÉE.

Ouy, ma sœur, car l'Etat dont mon cœur est content
Sur quelques bords du Nil à grand peine s'étend[4]; 620
Mais César, à vos loix soûmettant son courage,
Vous va faire régner sur le Gange et le Tage.

CLEOPATRE.

J'ay de l'ambition, mais je la sçay régler,

1. Construction latine où l'idée principale porte non sur le substantif, mais sur le participe *usurpée* : post imperium vi usurpatum. — Cf. Bossuet : « Là on célébra Rocroi *délivre*, ...la régence *affermie*. » (*Or. fun. Condé*)

2. *Avant que*, avec l'infinitif, est très fréquemment employé par Corneille, aussi bien que par Racine et Molière :

> Mais *avant que* partir je me ferai justice.
> (*Mithrid.*, III, 1)
> *Avant que* nous lier, il faut nous mieux connaître.
> (*Misanth.*, I, 4.)

Cependant Vaugelas condamne ce tour : « *Avant* devant l'infinitif demande l'article *de;* par exemple, il faut dire *avant que de mourir*, et non pas *avant que mourir*. » (*Rem.*, I, 435.) — L'Académie confirme cette règle. (Voy. *Lexique* Marty-Laveaux).

3. *Étant de même sang*. « Puisque nous sommes de même sang »; par une syllepse un peu forcée, étant se rapporte à *nous*, contenu dans l'idée des mots *vôtres* et *miens*. — Cf. le vers 608.

4. *Var.* Sur quelques bords du Nil bien à peine s'étend.
Quelques forme avec *bords* une expression peu juste et même inintelligible. Il faut comprendre : quelques régions voisines du Nil.

Elle peut m'ébloüir, et non-pas m'aveugler[1],
Ne parlons point icy du Tage, ny du Gange; 625
Je connoy ma portée[2], et ne prens point le change.

PTOLOMÉE.

L'occasion vous rit, et vous en userez.

CLEOPATRE.

Si je n'en use bien, vous m'en accuserez.

PTOLOMÉE.

J'en espére beaucoup, veu l'amour qui l'engage[3].

CLEOPATRE.

Vous la craignez peut-estre encore davantage; 630
Mais, quelque occasion qui me rie aujourd'huy,
N'ayez aucune peur, je ne veux rien d'autruy;
Je ne garde pour vous ny haine ny colère,
Et je suis bonne sœur, si vous n'êtes bon frère[4].

PTOLOMÉE.

Vous montrez cependant un peu bien du mépris[5]. 635

CLEOPATRE.

Le temps de chaque chose ordonne et fait le prix[6].

PTOLOMÉE.

Vostre façon d'agir le fait assez connoistre.

CLEOPATRE.

Le grand César arrive, et vous avez un maistre.

PTOLOMÉE.

Il l'est de tout le Monde, et je l'ay fait le mien.

1. *Ebloüir... aveugler.* Ces deux verbes, dans leur acception ordinaire, sont plutôt synonymes qu'opposés, puisque *éblouir,* au propre comme au figure, signifie *frapper d'un éclat que la vue ne peut soutenir.*

2. *Portée,* dans le sens de *capacité d'atteindre,* ne s'emploie plus que dans quelques locutions : *à la portée de, au-dessus de la portée.* Pascal a dit : « Connaissons *notre portée.* La vérité n'est pas de *notre portée.* » Cf. J.-J. Rousseau : « Moi qui connaissais si bien *la portée* de ce pauvre homme. »

3. *Qui l'engage. Le* se rapporte à *César,* exprimé huit vers plus haut.

4. *Var.* Et je suis bonne sœur, si vous m'estes bon frère.

M'estes est sans doute une erreur typographique.

Ces ripostes, ces escarmouches d'ironie semblent bien déplacées si l'on songe aux terribles evenements au milieu desquels se trouvent engagés Ptolomée et Cleopâtre.

5. *Un peu bien du mépris* n'est pas français, suivant Voltaire. Corneille a employé cette expression ailleurs :

C'est pour un grand monarque *un peu bien* du scrupule.
(*Œdipe* I, 2.)

Elle s'explique par l'analogie avec les locutions familières *un peu beaucoup, un peu bien,* suivies d'un adjectif.

6. Cléopâtre renvoie ironiquement à Ptolémée les propres termes dont celui-ci s'était servi à l'acte précédent (Voy. le v. 256.)

CLEOPATRE.

Allez luy rendre hommage, et j'attendray le sien. 640
Allez, ce n'est pas trop pour luy que de vous-mesme,
Je garderay pour vous l'honneur du Diadème.
Photin vous vient aider à le bien recevoir,
Consultez avec luy quel est vostre devoir.

SCENE IV

PTOLOMÉE, PHOTIN

PTOLOMÉE.

J'ay suivy tes conseils, mais plus je l'ay flatée[1], 645
Et plus dans l'insolence elle s'est emportée[2],
Si bien qu'enfin, outré de tant d'indignitez,
Je m'allois emporter dans les extrémitéz;
Mon bras, dont ses mépris forçoient la retenuë,
N'eust plus considéré César, ny sa venuë, 650
Et l'eust mise en état, malgré tout son appuy,
De s'en plaindre à Pompée auparavant qu'à luy[3].
L'arrogante, à l'oüir elle est déja ma reine,
Et si César en croit son orgueil et sa haine,
Si, comme elle s'en vante, elle est son cher objet[4]. 655
De son frére et son Roy, je deviens son Sujet.
Non, non, prévenons-la, c'est foiblesse d'attendre
Le mal qu'on voit venir sans vouloir s'en défendre[5];

1. *Mais plus je l'ay flatée.* Il était difficile de supposer à Ptolomée dans la scène précédente, l'intention de *flatter* Cléopâtre. Il a bien maladroitement suivi les conseils de son confident.

2. On dit plus régulièrement *s'emporter à, jusqu'à.* Voltaire, qui voit dans cette expression « un barbarisme et un solecisme », a dit d'une manière analogue :

Je ne m'emporte pas *en* d'inutiles plaintes.
(*Olymp.*, V 8.)

3. *Auparavant que*, suivant Vaugelas, « n'est pas du bel usage. » (*Rem.* II, 207.) Th. Corneille et l'Académie vont plus loin, et déclarent que cette façon de parler est une faute contre la langue. — Les exemples de cette locution sont néanmoins nombreux chez les contemporains de Corneille : « *Auparavant que* de venir » (Mol., *Comtesse d'Escarb.*); « *Auparavant que* sortir de la vie » (La Font., *Contes*); « *Auparavant que* j'examine cela » (Desc., *Méditations*).

La bassesse du personnage excuse seule la façon bouffonne dont est exprimée cette menace de mort.

4. *Son cher objet,* terme consacré dans le style de la galanterie du temps.

5. *Var.* Le mal qu'on voit venir sans pouvoir s'en défendre.

Ostons-luy les moyens de nous plus dédaigner,
Ostons-luy les moyens de plaire et de régner, 660
Et ne permettons pas qu'après tant de bravades,
Mon sceptre soit le prix d'une de ses œillades[1].

PHOTIN

Seigneur, ne donnez point de prétexte a César
Pour attacher l'Egypte aux pompes[2] de son char.
Ce cœur ambitieux, qui par toute la terre 665
Ne cherche qu'à porter l'esclavage et la guerre[3],
Enflé de sa victoire et des ressentiments
Qu'une perte pareille imprime aux vrais Amans,
Quoy que vous ne rendiez que justice à vous mesme[4],
Prendroit l'occasion de venger ce qu'il aime, 670
Et, pour s'assujettir et vos Etats et vous,
Imputeroit à crime un si juste couroux.

PTOLOMÉE

Si Cleopatre vit, s'il la voit, elle est reine.

PHOTIN

Si Cléopatre meurt, vostre perte est certaine.

PTOLOMÉE

Je perdray qui me perd, ne pouvant me sauver. 675

PHOTIN

Pour la perdre avec joye[5] il faut vous conserver.

PTOLOMÉE

Quoy! pour voir sur sa teste éclater ma couronne!
Sceptre, s'il faut enfin que ma main t'abandonne,
Passe, passe plûtost en celle du vainqueur[6].

PHOTIN

Vous l'arracherez mieux de celle d'une sœur. 680
Quelques feux que d'abord il luy fasse paroistre,
Il partira bien-tost, et vous serez le maistre.
L'Amour à ses pareils ne donne point d'ardeur

1. *Une de ses œillades*, expression de comédie.
2. *Pompes*, dans son sens exact, signifie non pas, *magnificence*, mais cortège triomphal, procession (de πομπή, πέμπειν). Cela permet d'expliquer l'expression critiquée par Voltaire : « Attacher l'Egypte à des pompes ».
3. Lucain dit de Cesar :

Gaudens que viam fecisse ruinâ.

(I, I, 150.)

4. « *Se faire justice à soi-même* » serait plus juste ici.
5. « Cet *avec joie* est ridicule. » (Volt.) Pourquoi Photin ne serait-il pas sensible au plaisir d'une vengeance qu'on a différée pour la savourer plus à loisir ? Le mot convient à ce scélérat.
6. Nous sommes loin de l'apostrophe pathétique de don Diègue à son épée !

Qui ne céde aisément aux soins de leur grandeur[1].
Il voit encor l'Afrique et l'Espagne occupées 685
Par Juba, Scipion et les jeunes Pompées,
Et le Monde à ses loix n'est point assujetty
Tant qu'il verra durer ces restes du Party.
Au sortir de Pharsale, un si grand Capitaine
Sçauroit mal[2] son métier s'il laissoit prendre haleine, 690
Et s'il donnoit loisir à des cœurs si hardis[3]
De relever[4] du coup dont ils sont étourdis.
S'il les vainq[5], s'il parvient où son desir aspire,
Il faut qu'il aille à Rome établir[6] son empire,
Joüir de sa fortune et de son attentat, 695
Et changer à son gré la forme de l'Etat :
Jugez durant ce temps ce que vous pourrez faire.
Seigneur, voyez César, forcez-vous à luy plaire[7],
Et, luy déférant tout, veuillez vous souvenir
Que les événemens régleront l'avenir. 700
Remettez en ses mains Trosne, Sceptre, Couronne,
Et, sans en murmurer, souffrez qu'il en ordonne.
Il en croira sans doute ordonner justement
En suivant du feu Roy l'ordre et le testament[8] ;
L'importance, d'ailleurs, de ce dernier service 705
Ne permet pas d'en craindre une entiére injustice :

1. On peut rapprocher de ces vers les belles strophes où Lamartine nous montre un autre conquérant, « sans haine et sans amour », esclave aussi de sa seule ambition. Voy. *Nouv. Médit.*, Bonaparte.

2. *Mal* prend ici la valeur d'une négation, comme dans cet autre vers:

Un prince dans un livre apprend *mal* son devoir.
(*Cid*, I, 3.)

3. *Cœurs si hardis* représente ici par métonymie des *hommes si hardis*. Il y a néanmoins quelque chose de choquant dans ce rapprochement d'idées : des *cœurs qui prennent haleine*.

4. Exemple assez rare du verbe *relever* pris neutralement dans le sens de *se relever*. Il n'a cette acception que dans la locution familière : *relever de maladie*.

5. *Vainq*. Dans son commentaire sur l'*Ariane* de Th. Corneille, Voltaire condamne cette forme comme dure et désagréable. M. Littré répond justement que ce son est identique à celui de *vin, vain, vinst, vint*, contre lequel Voltaire n'a aucune objection à présenter. Ajoutons cependant que *vainc* est peu usité.

6. *Etablir*, sens étymologique de *stabilire*, asseoir fortement, consolider. Cf. Racine :

Sur d'éclatants succès ma puissance *établie*.
(*Athalie*, II, 3.)

7. *Forcez-vous à luy plaire*, c.-à-d. *contraignez-vous, faites un effort sur vous-même pour*. Dans ce sens, Corneille dit aussi *se forcer de*

Ah! si *vous vous forcez* d'abandonner ces lieux.
(*Tite et Bér.*, V, 4).

8. Voir la note du vers 35.

Quoy qu'il en fasse enfin, feignez d'y consentir,
Loüez son jugement, et laissez-le partir[1].
Après, quand nous verrons le temps propre aux vengeances,
Nous aurons et la force et les intelligences. 710
Jusque-là reprimez ces transports violens
Qu'excitent d'une sœur les mépris insolens;
Ses bravades[2] enfin sont des discours frivoles,
Et qui songe aux effets néglige les paroles.

PTOLOMÉE

Ah! tu me rens la vie et le sceptre à la fois. 715
Un sage Conseiller est le bon-heur des Rois[3].
Cher appuy de mon trosne, allons, sans plus attendre,
Offrir tout à César afin de tout reprendre;
Avec toute ma Flote allons le recevoir[4],
Et par ces vains honneurs séduire son pouvoir. 720

1. *Var.* Louez son jugement *et le* laissez partir.

2. *Bracades* est un terme de la langue familière que Corneille a plusieurs fois employé dans la tragédie :

Les bravades, la haine et le trouble où je suis.
(*Perth.*, IV, 1.)

3. L'absence de sens moral chez le jeune Ptolomée finit par devenir comique.

4. *Var.* Et, pour vaincre d'honneurs son absolu Pouvoir,
Avec toute ma Flote allons le recevoir.

FIN DU DEUXIÈME ACTE.

ACTE III

SCENE PREMIERE[1]

CHARMION, ACHORÉE

CHARMION

Ouy, tandis que le Roy va luy-mesme, en personne,
usqu'aux pieds de César prosterner sa couronne[2],
Cleopatre s'enferme en son appartement,
Et sans s'en émouvoir attend son compliment.
Comment nommerez-vous une humeur si hautaine[3]? 725

ACHORÉE

Un orgueil noble et juste, et digne d'une Reine,
Qui soûtient avec cœur et magnanimité
L'honneur de sa naissance et de sa Dignité.
Luy pourray-je parler?

CHARMION

Non, mais elle m'envoye
Sçavoir à cet abord ce qu'on a veu de joye, 730
Ce qu'à ce beau present César a témoigné,
S'il a paru content ou s'il l'a dédaigné[4],

1. Voir, à la fin de l'*Examen de Pompée*, page 11, une objection que rappelle Corneille à propos du récit d'Achorée, et la réponse qu'il y fait.

2. Voltaire : « On ne prosterne point une couronne ; on se prosterne, on dépose une couronne. » *Prosterner* conserve ici le sens primitif du latin, *pro-sternere*, étendre sur le sol. Chateaubriand (*Mém. d'outre-tombe*, II) a dit plus hardiment encore : « Le vent océanique *prosterne* les arbres à l'instar des fougères. »

3. *Une humeur si hautaine. Humeur*, dans le sens de *disposition de l'esprit*, était, quoiqu'en dise Voltaire, une expression admise dans le style soutenu. Il n'aurait certainement pas critiqué ce vers de *Britannicus* :

Des fiers Domitius *l'humeur* triste et sauvage.
(I, 1.

4. *Var.* S'il en a rendu grâce, ou s'il l'a dédaigné.

S'il traite avec douceur, s'il traite[1] avec empire,
Ce qu'à nos assassins enfin il a sceu dire[2].

ACHORÉE

La teste de Pompée a produit des effets
Dont ils n'ont pas sujet d'estre fort satisfaits. 735
Je ne sçay si César prendroit plaisir à feindre,
Mais pour eux jusqu'icy je trouve lieu de craindre;
S'ils aimoient Ptolomée, ils l'ont fort mal servy.
Vous l'avez veu partir, et moy je l'ai suivy. 740
Ses vaisseaux en bon ordre ont éloigné la ville[3],
Et pour joindre César n'ont avancé qu'un mille.
Il venoit à plein voile[4], et si dans les hazards
Il éprouva toûjours pleine faveur de Mars[5],
Sa Flote, qu'à l'envy favorisoit Neptune, 745
Avoit le vent en poupe ainsi que sa fortune.
Dès le prémier abord nostre prince, étonné,
Ne s'est plus souvenu de son front couronné[6];
Sa frayeur a paru sous sa fausse allegresse,
Toutes ses actions[7] ont senty la bassesse, 750
J'en ay rougy moy-mesme, et me suis plaint à moy[8]

1. *Traiter* exigerait un régime. Sous la forme neutre, ce verbe était déjà peu usité du temps de Corneille. On lit dans Honoré d'Urfé : « Soyez discret, chacun a l'œil sur nous ; si *vous traitez* de cette sorte, vous me perdrez.» (*Astrée*, I, 10.)

2. *Var.* Ce qu'a nos assassins enfin elle a pu dire.

3. *Ont éloigné la ville* n'est nullement un *solécisme*, comme le prétend Voltaire. *Eloigner*, sous la forme active, était encore admis du temps de Corneille, comme le prouve la remarque de Ménage, citée par M. Marty-Laveaux (Voy. *Lexique*, I, 347), et jusqu'à Malherbe c'était une locution courante. Froissart : « Jean de Neufville partit de nuit et esloigna les Escots (s'éloigna des Ecossais) ; » Desportes :

Mais quand je suis forcé *d'esloigner* vostre veüe;

Malherbe :

[Le soleil] puisqu'il faut qu'il déloge, *esloigne* sa barrière.

On dit d'une manière tout à fait analogue *approcher une ville* pour *s'en approcher*.

4. *Voile* de vaisseau avait primitivement les deux genres. Ronsard a dit :

Fay lui enfler *le* voile et luy romp le repos.

Cependant Vaugelas écrivait dès 1647 : « Je vois une infinité de gens qui font *voile* masculin et disent *il faut caler le voile ; les voiles enflez*. Soit qu'on s'en serve dans le propre ou dans le figuré en ce dernier vers, il est toujours féminin. » (*Rem.*, II, 188.)

5. *Var.* Il éprouva toûjours la faveur de son Mars.

6. *De son front couronné*. Voy. la note du vers 605.

7. *Actions* semble avoir simplement ici, comme *actio* en latin, le sens de mouvements, gestes, attitude.

8. *A moy*, c.-à-d. *en moi-même, tacitement*.

Lucain :

743. Et tota secundis
Vela dedit Coris. (IX 1000-01)

De voir là Ptolomée, et n'y voir point de Roy;
Et César, qui lisoit sa peur sur son visage,
Le flatoit par pitié pour luy donner courage.
Luy, d'une voix tombante[1] offrant ce don fatal : 755
« Seigneur, vous n'avez plus, luy dit-il, de rival;
Ce que[2] n'ont pu les Dieux dans vostre Thessalie,
Je vais mettre en vos mains Pompée et Cornélie.
En voicy déja l'un, et pour l'autre, elle fuit,
Mais avec six vaisseaux un des miens la poursuit. » 760
A ces mots, Achillas découvre cette teste.
Il semble qu'à parler encor elle s'apreste,
Qu'à ce nouvel affront un reste de chaleur
En sanglots mal formez exhale sa douleur.
Sa bouche encor ouverte et sa veuë égarée 765
Rappellent sa grande ame à peine séparée,
Et son couroux mourant fait un dernier effort
Pour reprocher aux Dieux sa défaite et sa mort.
César, à cet aspect, comme frappé du foudre[3],
Et comme ne sçachant que croire ou que résoudre, 770
Immobile, et les yeux sur l'objet attachez,
Nous tient assez long-temps ses sentiments cachez;
Et je diray, si j'ose en faire conjecture,
Que, par un mouvement commun à la Nature,
Quelque maligne joye en son cœur s'élevoit, 775
Dont sa gloire indignée[4] à peine le sauvoit.
L'aise[5] de voir la Terre à son pouvoir soûmise

1. *D'une voix tombante.* Cf. Bossuet : « Les restes d'une voix qui *tombe.* »
2. *Ce que...* forme une appos tion à la proposition suivante. C'est un latinisme.
3. *Comme frappé du foudre.* Corneille, suivant l usage du temps emploie indifferemment *foudre* au masculin ou au féminin. L'Académie (V. Rem. de Vaugel. II, 407) dit que « ce mot dans le propre et dans le figuré est également masculin et féminin, mais plus souvent fém.nin. » Voy. Marty-Laveaux. Lex. I, et la note du V. 1400.
4. *Sa gloire indignée.* tour elliptique : le sentiment de sa gloire qui faisait naître en lui l'indignation.
5. *Aise* substantif n'est plus gu re employé au singulier, que dans les locutions : *à son aise*, *tressaillir d'aise*.

Lucain :

757-58. Æmathiis quod solum defuit armis
Exhibet [Ptolemæus]. (IX, 1017-18)

764-68. ...Os in murmura pulsant
Singultus animæ... (VIII, 682 683.)
Ir tam que Diis faciem. (VIII, 665.)

769-72. Non primo Cæsar damnavit munera vultu...
...Vultus, dum crederet, hæsit. (IX, 1035-1036.)
Aufer ab adspectu nostro funesta, satelles,
Regis dona tui. (IX, 1064-1065.)

Chatoüilloit[1] malgré luy son ame avec surprise,
Et de cette douceur son esprit combatu
Avec un peu d'effort rasseuroit sa vertu. 780
S'il aime sa grandeur, il hait la perfidie,
Il se juge en autruy[2], se taste, s'étudie,
Examine en secret sa joye et ses douleurs[3],
Les balance, choisit, laisse couler des pleurs,
Et, forçant sa vertu d'estre encor la maîtresse, 785
Se montre généreux par un trait de foiblesse[4].
En suite il fait oster ce present de ses yeux,
Léve les mains ensemble et les regards aux Cieux,
Lasche deux ou trois mots contre cette insolence,
Puis, tout triste et pensif, il s'obstine au silence, 790
Et mesme à ses Romains ne daigne repartir[5]
Que d'un regard farouche et d'un profond soûpir.
Enfin, ayant pris terre avec trente Cohortes,
Il se saisit du Port, il se saisit des portes,
Met des Gardes par tout, et des ordres secrets[6], 795
Fait voir sa défiance ainsi que ses regrets,
Parle d'Egypte[7] en maistre, et de son adversaire
Non plus comme ennemy, mais comme son beau-pére[8].
Voilà ce que j'ay veu.

1. *Chatouiller* au figuré est une métaphore employée par Malherbe et Balzac, et que Racine et Corneille ont fixée dans le style soutenu. On connaît les beaux vers de l'Iphigenie :

> Ce nom de roi des rois et de chef de la Grèce
> *Chatouilloient* de mon cœur l'orgueilleuse faiblesse. (I, 1).

2. *Il se juge en autruy ;* c'est-à-dire juge sa conduite et ses sentiments en les comparant à ceux d'autrui.

3. *Var.* Consulte à sa raison sa joie et ses douleurs,
Examine, choisit, laisse couler les pleurs.

4. Cette analyse de sentiments, en se prolongeant, devient subtile. Corneille oublié qu'il fait parler un personnage subalterne, trop clairvoyant psychologue pour un simple témoin.

5. *Repartir de*, pour *répondre par*. Cf. Molière :

> Et lui *d'une* troisième [révérence] aussitôt *repartant*,
> D'une troisième aussi je *repars* à l'instant.
> (*Ecol. des fem.*, II, 6.)

6. On ne dirait pas *mettre des ordres*, mais le second régime de *mettre* passe à la faveur du premier, *gardes ;* c'est ainsi que Bossuet a pu dire : « *Verser des larmes avec des prières* », bien qu'on ne puisse pas écrire : *Verser des prières*.

7. Nous dirions : parle *de l'Egypte*. L'article devant les noms propres ne se supprime que dans quelques locutions passées en usage V. Chass. Gr. franç. § 194. Rem. v.

8. *Comme son beau-père. Son* est de trop; régulièrement le second membre de phrase devrait être indéterminé comme le premier.

CHARMION.

Voilà ce qu'attendoit,
Ce qu'au juste Osiris[1] la reine demandoit. 800
Je vay bien la ravir avec cette Nouvelle;
Vous, continuez-luy ce service fidelle.

ACHORÉE.

Qu'elle n'en doute point. Mais César vient, allez,
Peignez-luy bien nos gens pasles et desolez,
Et moy, soit que l'issuë en soit douce ou funeste, 805
J'iray l'entretenir quand j'auray veu le reste.

SCENE II

CESAR, PTOLOMÉE, LEPIDE, PHOTIN, ACHORÉE
SOLDATS ROMAINS, SOLDATS ÉGYPTIENS

PTOLOMÉE.

Seigneur, montez au trosne et commandez icy.

CESAR.

Connoissez-vous César, de luy parler[2] ainsi?
Que m'offriroit de pis la Fortune ennemie,
A moy qui tiens le trosne égal à l'infamie? 810
Certes Rome, à ce coup, pourroit bien se vanter
D'avoir eu juste lieu[3] de me persécuter,
Elle qui d'un mesme œil les donne et les dédaigne,
Qui ne voit rien aux Rois qu'elle aime ou qu'elle craigne,
Et qui verse en nos cœurs avec l'ame et le sang, 815
Et la haine du nom, et le mépris du rang[4].
C'est ce que de Pompée il vous falloit apprendre;

1. Osiris, dieu de la mythologie égyptienne, était le frère et l'époux d'Isis; c'était une divinité solaire, comme Isis était une divinité lunaire. Osiris était le principe du bien; l'Egypte lui devait ses lois et sa civilisation. Les Egyptiens l'adoraient sous la forme symbolique du bœuf Apis.

2. *De luy parler*. Cette tournure fréquente chez Corneille et au XVIIe siècle, correspond au gérontif en *do* des latins : Cf. dans le *Cid* :

Je mérite la mort, *de* mériter sa haine. (III. 1.)

3. *Avoir lieu* formant une locution verbale ne comporte pas ordinairement d'épithète.

4. Corneille dans *Cinna* avait déjà parlé de cette haine de Rome non

S'il en eust aimé l'offre, il eust sceu s'en défendre[1],
Et le trosne et le Roy se seroient ennoblis
A soûtenir la main qui les a rétablis. 820
Vous eussiez pû tomber, mais tout couvert de gloire,
Vostre chûte eust valu la plus haute victoire,
Et, si vostre destin n'eust pû vous en sauver,
César eust pris plaisir à vous en relever.
Vous n'avez pû former une si noble envie[2] : 825
Mais quel droit aviez-vous sur cette illustre vie ?
Que vous devoit son sang pour y tremper vos mains[3],
Vous qui devez respect au moindre des Romains[4] ?
Ay-je vaincu pour vous dans les champs de Pharsale[5],
Et, par une victoire aux vaincus trop fatale, 830
Vous ay-je acquis sur eux, en ce dernier effort,
La puissance absoluë et de vie et de mort ?
Moy, qui n'ay jamais pû la souffrir à Pompée,
La souffriray-je en vous sur luy-mesme usurpée,
Et que[6] de mon bonheur vous ayez abusé 835
Jusqu'à plus attenter[7] que je n'aurois osé?
De quel nom, après tout, pensez-vous que je nomme

seulement pour le *pouvoir royal*, mais pour le nom de roi.

> Cette haine des rois que depuis cinq cents ans
> Avec le premier lait sucent tous ses enfants.
>
> (II, 1)

Cf. Racine (*Bérénice* II, 2) :

> D'ailleurs, vous le savez, en bannissant ses rois,
> Rome, à ce nom si noble et si saint autrefois,
> Attacha, pour jamais, une haine puissante.

1. Vers obscur : Si Ptolomée avait offert le trône d'Egypte non à César mais à Pompée, celui-ci l'eût également refusé, mais il aurait vu du moins dans cette offre une preuve de la reconnaissance du roi.

2. *Former une envie* est une locution contestable, mais qui peut s'expliquer par analogie avec *former un désir*.

3. *Pour y tremper* : la correction exigerait : pour que vous y trempiez. Mais le tour de Corneille, d'ailleurs, très clair, est bien plus vif et plus concis.

4. Nicomède dira de même, mais sûr un ton ironique :

> Et ne sçavez-vous plus qu'il n'est Princes ny Rois
> Qu'elle [Rome] daigne égaler à ses moindres bourgeois.
>
> (I, 2.)

5. *Var.* Ay-je vaincu pour vous dans le sang de Pharsale ?

6. *La souffrirai-je... et que.* Construction à éviter : un verbe ne doit pas avoir successivement pour compléments un substantif et une proposition subordonnée.

7. *Attenter*, pris absolument, se rencontre déjà dans Polyeucte :

> ... L'autre un désespéré qui peut trop *attenter*.
>
> (III, 3.)

Lucain :

829-835. Ergo in Thessalicis pellæo fecimus arvis
Jus gladio ? Ve tris quæsita licentia regnis ?
Non tuleram Magnum mecum Romana regentem ;
Te, Ptolemæ eram ? (IX, 1073-1076.)

Ce coup où[1] vous tranchez[2] du Souverain de Rome,
Et qui sur un seul Chef luy fait bien plus d'affront
Que sur tant de milliers ne fit le Roy de Pont[3]? 840
Pensez-vous que j'ignore ou que je dissimule
Que vous n'auriez pas eu pour moy plus de scrupule,
Et que, s'il m'eust vaincu, vostre esprit complaisant[4]
Luy faisoit de ma teste un semblable présent?
Graces à[5] ma victoire, on me rend des hommages 845
Où ma fuite eust receu toutes sortes d'outrages.
Au vainqueur, non à moy, vous faites tout l'honneur :
Si César en joüit, ce n'est que par bonheur.
Amitié dangereuse et redoutable zèle,
Que régle la fortune et qui tourne avec elle[6]. 850
Mais parlez, c'est trop estre interdit et confus[7].

1. *Ce coup où*, par lequel. Voir au Lexique Marty-Laveaux (II, 135) les 5 pages d'exemples indiquant les multiples acceptions dans lesquelles Corneille emploie l'adverbe *où*.

2. *Trancher de.* « Nous lisons dans l'édition de 1771 du Dictionnaire de Trévoux, non dans la première (1704), ni même dans celle de 1752, que c'est une expression de style bourgeois et familier. » (Marty-Laveaux). Corneille a dit dans *Polyeucte* (V, 5). Tranchant du généreux, et dans Nicomède (III, 1.)

Qui tranche trop du Roy, ne règne pas longtemps.

3. En 87 Mithridate avait donné l'ordre de faire égorger le même jour tout ce qu'il y avait de Romains en Asie. Le nombre des victimes est évalué à 80.000 par Valère-Maxime (IX, 2); Plutarque (Vie de Sylla) en compte même 150.000. Lorsque 3 ans plus tard Mithridate dut subir les dures conditions de Rome victorieuse, on connaît la fière parole de Sylla : « Je lui laisse cette main qui a signé la mort de 100.000 Romains, et il ose réclamer ! »

4. *Var.* Et que, s'il eust vaincu, vostre esprit complaisant.
« Cela est beau, dit Voltaire, par ce que cela est vrai. Il n'y a là ni déclamation, ni e flure.»

5. *Graces à...*, pluriel rare dans cette locution ; on ne le rencontre que dans *grâces à Dieu*, préféré par Vaugelas (Rem. II, 408) à *grâce à Dieu* ; mais dans cet exemple *grâces* conserve le sens latin *d'actions de grâces*, qu'il n'a plus dans le vers de Corneille.

6. « On a rapproché de ce passage ce vers bien connu des Pontiques d'Ovide (II, III 10) :

Et cum fortunâ stat que caditque fides. »

(Note de M. Marty-Laveaux.)

7 Auguste, accablant Cinna, a le même mouvement d'impatience méprisante.

AUGUSTE.
Parle, parle, il est temps
CINNA.
Je demeure stupide.
(V, 1.)

Lucain :
841-46. Nec fallere vos me
Credite victorem: nobis quoque tale paratum
Litoris hospitium; ne sic mea colla gerantur,
Thessaliæ fortuna facit. (IX, 1081-1084.)

PTOLOMÉE.

Je le suis, il est vray, si jamais je le fus[1].
Et vous-mesme avoûrez que j'ay sujet de l'estre.
Etant né souverain, je vois icy mon maistre :
Icy, dy-je, où ma Cour tremble en me regardant, 855
Où je n'ay point encor agy qu'en commandant,
Je vois une autre Cour sous une autre puissance,
Et ne puis plus agir qu'avec obeïssance.
De vostre seul aspect je me suis veu surpris :
Jugez si vos discours rasseurent mes esprits[2], 860
Jugez par quels moyens je puis sortir d'un trouble
Que forme le respect, que la crainte redouble,
Et ce que vous peut dire un prince épouvanté
De voir tant de colére et tant de majesté.
Dans ces étonnemens, dont mon ame est frapée, 865
De rencontrer en vous le vengeur de Pompée,
Il me souvient[3] pourtant que, s'il fut nostre appuy,
Nous vous dûmes deslors autant et plus qu'à luy.
Vostre faveur pour nous éclata la prémiére;
Tout ce qu'il fit après fut à vostre priére : 870
Il émût le Sénat pour des Rois outragez,
Que sans cette prière il auroit négligez.
Mais de ce grand Sénat les saintes ordonnances[4]
Eussent peu fait pour nous, Seigneur, sans vos finances[5] :
Par là de nos mutins le feu Roy vint à bout, 875
Et, pour en bien parler, nous vous devons le tout[6].
Nous avons honoré vostre amy, vostre gendre,

1. Cette fierté de Ptolomée est trop tardive pour n'être pas une comédie ; il s'acquitte du rôle que Photin lui a donné à jouer.

2. *Var.* Jugez si vos discours me rendent mes esprits.
On a prétendu à tort que cette expression « *les esprits* » avait été mise à la mode par la théorie Cartésienne des *Esprits animaux*. Elle se rencontre fréquemment chez Montaigne, chez Clément Marot, chez Amyot. — « Presque suis hors de tous *mes esprits* » (Marot). — « Androclus ayant repris ses *esprits* » (Mont.).

3. *Il me souvient...* Sous cette forme impersonnelle le verbe conserve son sens étymologique : *mihi venit sub mentem.*

4. *Ordonnances* était sous l'ancien régime le terme consacré pour désigner les décisions, les règlements édictés par le souverain : les ordonnances de saint Louis, de Louis XIV.

5. *Finances*, dans le sens ancien, *d'argent*, et surtout *d'argent comptant.* — Froissart : « Il y en avoit de tels qui avoient bien les *finances* de soixante mille écus. » — La Fontaine : « Il ne sçavoit où loger sa *finance.* » Cette acception n'est plus que familière. — *Finance* est dérivé de *finant*, participe de l'ancien verbe *finer*, qui signifiait, achever, conclure une affaire, puis, payer. Sur les faits, voir la note du vers 146.

6. « *Le tout* est du style de bureau. » (Volt.) Cette expression se trouve cependant employée, d'une manière analogue, dans la phrase connue de Bossuet : « La pitié c'est *le tout* de l'homme. » (Or. fun. Condé).

Jusqu'à ce qu'à[1] vous-mesme il ait osé se prendre[2] ;
Mais, voyant son pouvoir, de vos succès jaloux,
Passer en tyrannie[3] et s'armer contre vous... 880

CESAR.

Tout beau[4] ! que vostre haine, en son sang assouvie,
N'aille point à sa gloire : il suffit de sa vie.
N'avancez rien icy que Rome ose nier,
Et justifiez-vous sans le calomnier[5].

PTOLOMÉE.

Je laisse donc aux Dieux à juger ses pensées, 885
Et diray seulement qu'en vos guerres passées,
Où vous fustes forcés par tant d'indignitez,
Tous nos vœux ont été pour vos prospéritez[6] ;
Que, comme il vous traitoit en mortel adversaire,
J'ay crû sa mort pour vous un malheur nécessaire, 890
Et que sa haine injuste, augmentant tous les jours,
Jusque dans les Enfers chercheroit du secours[7],
Ou qu'enfin, s'il tomboit dessous vostre puissance,
Il nous falloit pour vous craindre vostre clémence.
Et que le sentiment d'un cœur trop généreux, 895
Usant mal de vos droits, vous rendist malheureux.
J'ay donc considéré qu'en ce péril extrême
Nous vous devions, Seigneur, servir malgré vous-mesme[8],
Et, sans attendre d'ordre en cette occasion,
Mon zèle ardent l'a prise à ma confusion. 900

1. *Jusqu'à ce quà*, est une de « ces négligences dans les vers » que La Bruyère reproche à Corneille.

2. *Se prendre à*, dans le sens de *s'attaquer à* est plus fréquent chez Corneille que *s'en prendre à*. La Fontaine dit aussi (V, 6).

Tu te prends à plus dur que toi,
Petit serpent à tête folle.

3. *Passer en tyrannie*. Cette construction s'est conservée dans l'expression familière : *passer en habitude*.

4. *Tout beau*. Ce tour familier, presque trivial, est devenu sublime, on le sait, dans plusieurs vers de Corneille :

Tout beau, ne les pleurez pas tous.
(*Hor.*, III. 6)

Tout beau, Pauline, il entend vos paroles.
(*Polyeuct*, IV. 3.)

Sur l'historique de cette expression, V. M. Marty-Laveaux. Lexique, I 118.

5. *Var.* Et justifiez-vous sans la calomnier.

6. *Pour vos prospéritez*. Correction de M. Marty-Laveaux. L'édition de 1682, comme presque toutes les précédentes, porte : *par vos prospéritez*, qui est inintelligible.

7. Euripide prête le même raisonnement à Polymestor, qui voulant se justifier devant Agamemnon du meurtre de Polydore, déclare qu'il a tué le fils de Priam pour préserver les Grecs des dangers qu'il aurait pu leur susciter plus tard. (V. Hécube, 1136 et suiv.)

8. Ptolomée se souvient des leçons de Septime (Voy. v. 73-185.)

Vous m'en desavoüez, vous l'imputez à crime ;
Mais pour servir César rien n'est illégitime.
J'en ay souillé mes mains pour vous en préserver.
Vous pouvez en joüir et le désapprouver[1] ;
Et plus j'ay fait pour vous, plus l'action est noire[2], 905
Puisque c'est d'autant plus vous immoler ma gloire,
Et que ce sacrifice, offert par mon devoir,
Vous asseure la vostre avec vostre pouvoir.

CESAR.

Vous cherchez, Ptolomée, avecque trop de ruses[3],
De mauvaises couleurs[4] et de froides excuses. 910
Vostre zèle étoit faux, si seul il redoutoit
Ce que le Monde entier à pleins vœux[5] souhaitoit,
Et s'il vous a donné ces craintes trop subtiles
Qui m'ostent tout le fruit de nos guerres civiles,
Où l'honneur seul m'engage, et que, pour terminer, 915
Je ne veux que celuy de vaincre et pardonner[6] ;
Où mes plus dangereux et plus grands adversaires,
Si-tost qu'ils sont vaincus, ne sont plus que mes frères[7],

. Cf. plus haut. (V. 184.)

Prendre sur vous le crime et lui laisser le fruit.

2. Dans les phrases où *plus* est répété, on commence ordinairement par la proposition qui sert de terme de comparaison à l'autre : *plus l'action est noire, plus j'ai fait pour vous.* On retrouve dans Polyeucte la même singularité de construction :

Et l'heur de vous revoir lui semblera plus doux,
Plus elle aura pleuré sur un si cher époux.
(V, 2)

3. *Var.* Votre lasche attentat cherche avec trop de ruses.

— En 1704 l'académie considérait seulement *avecque* comme une ressource pour les versificateurs en quête d'une syllabe. Mais Vaugelas (Rem. I, 424 dans une longue dissertation avait subtilement distingué les cas où il faut préférer soit *avec*, soit *avecque*. Selon lui devant *t* il faut *avecque*, *avecque trouble*, *avecque tranquillité*.

4. *Couleur* dans le sens de *faux prétexte*, *duperie* appartient au style soutenu chez les écrivains du XVIIe siècle. Il en est de même de *colorer*. Cette expression est devenue aujourd'hui tout à fait familière.

5. *A pleins vœux*, tournure archaïque. Corneille a dit même : *à pleins yeux* (*Théod.* V, 8.)

6. Cf Bossuet dans le récit de la bataille de Rocroy : « Le prince... calma les courages, émus, et joignit au plaisir de vaincre celui de pardonner. »

7. Cicéron dans le *Pro Marcello* félicite en termes emphatiques César de sa clémence : « Quum ipsius victoriæ conditione jure omnes victi occidissemus, clementiæ tuæ judicio conservati sumus. (IV)... Vidimus victoriam tuam prœliorum exitu terminatam (V.)

Lucain :

901-906. Si scelus est, plus te nobis debere fateris,
Quod scelus hoc non ipse facis. (IX, 1031-32).

914-16. ...Uni a belli
Præmia civilis, victis donare salutem,
Perdidimus. (1066-1068.)

Et mon ambition ne va qu'à les forcer,
Ayant dompté leur haine, à vivre et m'embrasser.
O combien d'allegresse une si triste guerre
Auroit-elle laissé dessus toute la Terre
Si Rome avoit peu voir marcher en mesme char[1],
Vainqueurs de leur discorde, et Pompée et César !
Voilà ces grands malheurs que craignoit vostre zèle. 925
O crainte ridicule autant que criminelle !
Vous craignez ma clemence ! Ah ! n'ayez plus ce soin[2];
Souhaitez-la plutost, vous en avez besoin.
Si j'n'avois égard qu'aux lois de la justice,
Je m'appaiserois Rome avec vostre supplice, 930
Sans que ny vos respects, ny vostre repentir,
Ny vostre Dignité, vous pussent garantir[3];
Vostre trosne luy mesme en seroit le Théatre.
Mais, voulant épargner le sang de Cleopatre[4],
J'impute à vos flateurs toute la trahison. 935
Et je veux voir comment vous m'en ferez raison[5].
Suivant les sentimens dont vous serez capable,
Je sçauray vous tenir innocent ou coupable.
Cependant à Pompée élevez des Autels,
Rendez-luy les honneurs qu'on rend aux Immortels, 940
Par un prompt sacrifice expiez[6] tous vos crimes,
Et, sur tout pensez bien aux choix de vos victimes.
Allez-y donner ordre, et me laissez icy
Entretenir les miens sur quelque autre soucy.

1. *Var.* Si l'on voyoit marcher dessus un mesme char.

2. *Soin* dans le sens fréquent de souci, préoccupation.

3. *Var.* Ny vostre dignité vous en pust garantir.

4. *Le sang de Cléopâtre*, c'est-à-dire « un prince qui est du même sang que Cléopâtre. »

5. *Faire raison d'une chose*, c'est-à-dire *la réparer, donner satisfaction*. Le vers 941 précise le sens de cette locution souvent employée par Corneille.

6. *Expiez* conserve ici le sens particulier, liturgique du latin *expiare*. « Sacrum quod *expiari* poterit, publici sacerdotes *expianto*. (Cic. de Leg. 2, 9, 21.)

Lucain :
939-41. Justo date tura sepulchro,
Et placate caput... (IX, 1091-1092.)

SCENE III

CESAR, ANTOINE, LEPIDE

CESAR.

Antoine, avez-vous veu cette reine adorable? 945

ANTOINE.

Ouy, Seigneur, je l'ay veuë : elle est incomparable[1].
Le Ciel n'a point encor par de si doux accords
Uny tant de vertus aux graces d'un beau corps :
Une majesté douce épand[2] sur son visage
Dequoy s'assujettir le plus noble courage, 950
Ses yeux sçavent ravir, son discours sçait charmer,
Et si j'étois César je la voudrois aimer[3].

CESAR.

Comment a-t'elle receu les offres de ma flame?

ANTOINE.

Comme n'osant la croire, et la croyant dans l'ame;
Par un refus modeste et fait pour inviter[4], 955
Elle s'en dit indigne, et la croit mériter.

CESAR.

En pourray-je estre aimé?

ANTOINE.

Douter qu'elle vous aime.
Elle qui de vous seul attend son diadème,
Qui n'espére qu'en vous! Douter de ses ardeurs,
Vous qui pouvez la mettre au faiste des grandeurs[5]! 960

1. Ces deux vers sont restés célèbres par leur platitude. Toute cette scène d'ailleurs se sent trop du goût de l'époque, que raillera Boileau, où l'on faisait parler les héros « en bergers doucereux », où l'on peignait « Caton galant et Brutus dameret. » — Enfin Antoine paraissant à côté de César méritait mieux que d'être le confident d'une intrigue galante. Shakspeare a su comprendre autrement le personnage. — Voir notre Notice historique et littéraire, p. XXI.

2. *Epand-e* est aujourd'hui peu employé; on dit plus habituellement *répandre*. Voltaire et Palissot regrettent la perte de ce terme.

3. Dans ses notes sur la *Suite du Menteur*, Voltaire fait remarquer qu'Antoine parle le même langage qu'une soubrette s'adressant à sa maîtresse, et disant :

J'en trouve, à dire vrai, la rencontre [de Dorante] si belle,
Que je voudrois l'aimer, si j'étois demoiselle.

4. Voltaire appelle ces vers un *Madrigal*. Ils font en effet songer à Clément Marot :

Un doulx Nenny, avec un doulx soubrire,
Est tant honneste, il vous le fault apprendre, etc.

5. *Var.* Vou qui la pouvez mettre au faiste des grandeurs

Que vostre amour sans crainte à son amour prétende
Au vainqueur de Pompée il faut que tout se rende[1],
Et vous l'éprouverez. Elle craint toutefois
L'ordinaire mépris que Rome fait des Rois[2],
Et sur tout elle craint l'amour de Calphurnie. 965
Mais, l'une et l'autre crainte à vostre aspect bannie,
Vous ferez succéder[3] un espoir assez doux,
Lors que vous daignerez luy dire un mot pour vous.

CESAR.

Allons donc l'affranchir[4] de ces frivoles craintes,
Luy montrer de mon cœur les sensibles atteintes; 970
Allons, ne tardons plus.

ANTOINE.

Avant que de la voir,
Sçachez que Cornélie est en vostre pouvoir.
Septime vous l'amène, orgueilleux[5] de son crime,
Et pense auprès de vous se mettre en haute estime[5].
Dès qu'ils ont abordé, vos chefs, par vous intruits[6], 975
Sans leur rien témoigner les ont icy conduits.

CESAR.

Qu'elle entre. Ah! l'importune et fascheuse Nouvelle!
Qu'à mon impatience elle semble crüelle!
O Ciel! et ne pourray-je enfin à mon amour
Donner en liberté ce qui reste du jour? 980

SCENE IV

CESAR, CORNELIE, ANTOINE, LEPIDE, SEPTIME

SEPTIME.

Seigneur...

CESAR.

Allez, Septime, allez vers vostre maistre :
César ne peut souffrir la présence d'un traistre.

1. Quel rapprochement d'idées!
2. V. la note du vers 816.
3. *Succéder* s'emploie toujours avec un complément indirect.
4. *L'affranchir*. L'édition de 1682 donne par erreur *l'affermir*.
5. *Orgueilleux* se rencontre quelquefois construit avec la préposition *de* : Boileau (Ep. IV).

[Son coursier] Nage tout *orgueilleux de* la main qui le guide.

Voltaire (Henriade).

D'Ailli tout *orgueilleux de* trente ans de combats.

6. *Var.* Sitôst qu'ils ont pris port, vos chefs par vous instruits.

D'un Romain lasche assez pour servir sous un Roy,
Après avoir servy sous Pompée et sous moy[1].

(*Septime rentre*[2].)

CORNÉLIE.

César, car le Destin que dans tes fers je brave[3], 985
Me fait ta prisonniére, et non pas ton esclave,
Et tu ne pretens pas qu'il m'abate le cœur
Jusqu'à te rendre hommage et te nommer seigneur[4],
De quelque rude trait qu'il m'ose avoir frapée,
Vefve du jeune Crasse[5] et vefve de Pompée, 990
Fille de Scipion, et, pour dire encor plus,
Romaine, mon courage est encor au-dessus,
Et, de tous les assauts que sa rigueur me livre,
Rien ne me fait rougir que la honte de vivre.
J'ay veu mourir Pompée, et ne l'ay pas suivy, 995
Et, bien que le moyen m'en aye été ravy[6],
Qu'une pitié crüelle à mes douleurs profondes
M'aye osté le secours et du fer et des ondes,
Je doy rougir pourtant, après un tel malheur,
De n'avoir pû mourir d'un excès de douleur. 1000
Ma mort étoit ma gloire, et le Destin m'en prive

1. « Ces quatre vers de César à Septime relèvent tout d'un coup le caractère de César, et le rendent digne d'écouter Cornélie. » (Volt.)

2. *Septime rentre* [dans la coulisse]. Dans ces indications, les mots *entrer* et *sortir* ont le sens opposé à celui que leur donne la mise en scène de nos jours. Dans la scène précédente, lorsque Antoine paraît, l'édition de 1644 porte : *Antoine sort sur le théâtre.*

3. *Var.* César, car le destin, qui m'outre et que je brave.

4. *Seigneur*, ce terme féodal est dans la pensée de Corneille, l'équivalant du latin *dominus*, qui a le sens spécial de *maître absolu*, *tyran* : « Vides ne ut de rege Tarquinius *dominus* exstiterit ? »

5. Avant de devenir la femme de Pompée, Cornélie avait eu pour époux Publius Crassus, le fils du triumvir, qui avait accompagné son père dans l'expédition contre les Parthes, et avait péri à la bataille de Carrhes.

6. *N'en aye été ravy.* Les deux formes *aye* et *ait* existaient au XVIIe siècle ; mais Corneille emploie presque exclusivement la première.

Lucain :

995. ...Potuit cernens tua vulnera, Magne,
Non fugere in mortem (IX, 104-05)

999-1000. Turpe mori post te solo non posse dolore. (IX, 108.)

Pour croistre mes malheurs[1] et me voir[2] ta captive.
Je doy bien toutefois rendre graces aux Dieux[3]
De ce qu'en arrivant je te trouve en ces lieux,
Que César y commande, et non pas Ptolomée. 1005
Hélas! et sous quel astre, ô Ciel, m'as-tu formée,
Si je leur doy des vœux[4] de ce qu'ils ont permis[5]
Que je rencontre icy mes plus grands ennemis,
Et tombe entre leurs mains plûtost qu'au mains d'un Prince
Qui doit à mon époux son trosne et sa Province[6]? 1010
César, de ta victoire écoute moins le bruit;
Elle n'est que l'effet du malheur qui me suit[7].
Je l'ay porté pour dot chez Pompée et chez Crasse,
Deux fois du Monde entier j'ay causé la disgrace[8],
Deux fois de mon hymen le nœud mal assorty 1015

1. *Pour croistre mes malheurs*. Corneille emploie très souvent *croître* activement dans le sens d'*accroître*.

M'ordonner du repos c'est *croistre* mes malheurs.
(*Cid.*, II. 8.)

Quand nous avons pu vivre et *croistre* nostre gloire.
(*Cinna*, II, 1.)

Racine dira de même :

Je ne prends point plaisir à *croistre* ma misère.
(*Baj.*, III, 3.)

Que pour *croistre* à la fois sa gloire et mon tourment.
(*Iphig.*, IV, 1.)

On pourrait multiplier ces exemples, même en les empruntant à des ouvrages en prose. Vaugelas est donc trop sévère en disant : « Ce verbe est neutre et non actif..., mais nos poetes pour la commodité des vers s'émancipent, et ne feignent point de le faire actif, quand ils en ont besoin. » (Rem. I. 436). Patru, Chapelain, Ménage, Th. Corneille, l'Académie enfin pensent comme Vaugelas. V. Marty-Laveaux. Lex. I, 247.

2. *Et me voir*. Construction irrégulière; il faudrait « *et que je me voie* »; *voir* et *priver* n'ayant pas le même sujet.

3. *Var.* Encore ay je sujet de rendre grâce aux dieux.

4. *Vœux* est dans ce vers synonyme de *remerciments, actions de grâces*. Cette locution *devoir des vœux* ne devrait s'entendre exactement que de la réalisation de l'engagement contracté envers les Dieux, s'ils exaucent nos désirs; c'est ainsi que s'expliquent les expressions latines *debere, solvere, reddere votum*.

5. *Var.* Si je doy grâce aux Dieux de ce qu'ils ont permis.

6. *Province* est quelquefois employée pour désigner *un état d'une médiocre etendue* : Cf. Boileau (Sat. VIII) :

[Alexandre] né roi d'une *province*
Qu'il pouvait gouverner en bon et sage prince.

7. *Du malheur qui me suit*. Il s'agit ici de cette sorte de malédiction que la fatalité faisait peser sur certains mortels, et que les Grecs appelaient ἄτη. — La Cornelie de Garnier tient le même langage. (V. l'appendice, page 115).

8. Cornélie exagère l'importance de son rôle dans les guerres civiles. Ces vers renchérissent sur les déclamations de Lucain.

Lucain :
1014-16. Bis nocui mundo... cunctosque fugavi
A causâ meliore Deos. (VIII, 90-94.)

A chassé tous les dieux du plus juste party :
Heureuse en mes malheurs[1], si ce triste Hyménée
Pour le bonheur de Rome à César m'eust donnée,
Et si j'eusse avec moy porté dans ta maison
D'un astre envenimé l'invincible poison[2] ! 1020
Car enfin n'attens pas que j'abaisse ma haine.
Je te l'ay déjà dit, César, je suis Romaine,
Et, quoy que ta captive, un cœur comme le mien,
De peur de s'oublier, ne te demande rien.
Ordonne, et, sans vouloir qu'il tremble ou s'humilie, 1025
Souvien-toy seulement que je suis Cornélie.

CESAR.

O d'un illustre époux noble et digne moitié,
Dont le courage étonne[3] et le sort fait pitié !
Certes vos sentimens font assez reconnoistre
Qui vous donna la main et qui vous donna l'estre[4], 1030
Et l'on juge aisément, au cœur que vous portez,
Où vous êtes entrée et de qui vous sortez[5].
L'ame du jeune Crasse et celle de Pompée,
L'une et l'autre vertu[6] par le malheur trompée,
Le sang des Scipions, protecteur de nos dieux, 1035
Parlent par vostre bouche et brillent[7] dans vos yeux,
Et Rome dans ses murs ne voit point de famille
Qui soit plus honorée, ou de femme, ou de fille[8].

1. Nous retrouvons la même antithèse chez Racine :

Heureux dans mes malheurs d'en avoir pu sans crime
Conter toute l'histoire à ceux qui les ont faits.
(*Bérén.*, I. 4.)

2. *Envenimé, poison,* ne sont pas toujours de simples métaphores ; dans les croyances de l'astrologie ; l'influence des astres était une sorte d'émanation pestilentielle et destructrice, capable de rendre un troupeau stérile, de dessécher la sève des plantes, etc.

3. *Etonne,* excite l'admiration et la surprise. Nous avons déjà fait remarquer le sens très fort de *étonner*, *étonnant,* au XVIIe siècle. Voy. la note du vers 153.

4 Sur les rimes *reconnoître, être*, voy. la note du vers 153.

5. Ces vers répètent les deux précédents sans qu'il y ait gradation dans l'idée ou dans l'expression.

6. *Vertu* est constamment employé par Corneille dans le sens du mot latin *virtus*, courage, constance.

7. *Le sang... brille dans vos yeux.* Corneille a dit plus hardiment encore dans le *Cid* (II, 2.)

Cette ardeur que dans les yeux je porte,
Sais-tu que c'est son sang ?

8. *De* dans le sens de *par* n'est ordinairement employé par Corneille que devant les noms de choses.

Lucain :
1017-20. O utinam in thalamos invisi Cæsaris issem
Infelix conjux, et nulli læta marito. (VIII, 88-89.

Pleust au grand Jupiter, pleust à ces mesmes dieux,
Qu'Annibal eust bravez jadis sans vos ayeux[1], 1040
Que ce héros si cher, dont le Ciel vous sépare,
N'eust pas si mal connu la Cour d'un Roy Barbare,
Ny mieux aimé tenter une incertaine foy
Que la vieille amitié qu'il eust trouvée en moy[2]!
Qu'il eust voulu souffrir qu'un bonheur[3] de mes armes 1045
Eust vaincu ses soupçons, dissipé ses alarmes,
Et qu'enfin, m'attendant sans plus se défier,
Il m'eust donné moyen de me justifier!
Alors foulant aux pieds la Discorde et l'Envie,
Je l'eusse conjuré de se donner la vie, 1050
D'oublier ma victoire et d'aimer un rival,
Heureux d'avoir vaincu pour vivre son égal.
J'eusse alors regagné son ame satisfaite
Jusqu'à luy faire aux Dieux pardonner sa défaite[4];
Il eust fait à son tour, en me rendant son cœur, 1055
Que Rome eust pardonné la victoire au vainqueur[5].
Mais puisque, par sa perte à jamais sans seconde,
Le Sort a dérobé cette allegresse au Monde,
César s'efforcera de s'acquiter vers vous[6]
De ce qu'il voudroit rendre à cet illustre époux. 1060
Prenez donc en ces lieux liberté toute entiére[7],
Seulement pour deux jours soyez ma prisonniére,

1. *Sans vos ayeux.* Scipion Nasica, dont descendait le père de Cornélie, était le cousin du premier Africain, et de Scipion l'Asiatique.

2. L'accord entre César et Pompée avait duré neuf ans à partir du Premier triumvirat.

3. *Un bonheur,* sens concret de *un succès. Bonheur* au singulier s'emploie ordinairement sous la forme abstraite.

4. *Var.* Alors, l'esprit content et l'âme satisfaite.
Je l'eusse fait aux Dieux pardonner sa défaite.

5. Cf. Ciceron, *Pro Marcello* : « Ipsam victoriam vicisse videris, quum ea, quæ illa erat adepta, victis remisisti. »

6. *S'acquiter vers vous.* Corneille emploie constamment *vers* pour *envers.* Voir dans le Lexique Marty-Laveaux (II, 421) les nombreux exemples cités. Pascal, Molière, Racine écrivent de même Cependant l'Académie, adoptant une distinction subtile de Vaugelas (Rem., II, 79) déclare « que *vers* est pour le lieu, et *envers* pour les personnes. »

7. « On ne prend point liberte » (Volt.). Nous avons cependant rencontré maint exemple de cette suppression de l'article.

Lucain :

1039-56. Ut te complexus, positis civilibus armis
Affectus abs te veteres, vitam que rogarem,
Magne, tuam, digna que satis mercede laborum
Contentus par esse tibi. Tunc pace fideli
Fecissem ut victus posses ignoscere Divis;
Fecisses ut Roma mihi. (X, 1099-1104.)

1058 Læta dies rapt est populis. (X, 1097.)

Afin d'estre témoin comme[1] après nos debats
Je chéris sa mémoire et venge son trépas,
Et de pouvoir apprendre à toute l'Italie 1065
De quel orgueil nouveau m'enfle la Thessalie.
Je vous laisse à vous-mesme et vous quitte un moment[2]...
Choisissez-luy, Lépide, un digne apartement,
Et qu'on l'honore icy, mais en Dame Romaine,
C'est-à-dire un peu plus qu'on n'honore la Reine. 1070
Commandez, et chacun aura soin d'obéïr.

CORNÉLIE.

O Ciel! que de vertus vous me faites haïr![3]

1. « Il n'y a point de doute, dit Vaugelas, que lorsqu'on interroge, ou que l'on se sert du verbe demander, il faut dire *comment* et non pas *comme*. » Cette distinction, confirmée par l'Académie, n'a été adoptée ni par Corneille, ni par Molière.

2. « Il est triste que César finisse une si belle scène par dire : *je vous quitte un moment,* surtout après l'avoir commencée en disant, que la visite de Cornélie était très importune. » (Volt.)

3. L'obstination de la haine de Cornélie rend encore plus pathétique cet hommage involontaire. Ce vers est au nombre des plus admirables du théâtre de Corneille.

FIN DU TROISIÈME ACTE.

ACTE IV

SCENE PREMIERE

PTOLOMÉE, ACHILLAS, PHOTIN

PTOLOMÉE.

Quoy! de la mesme main et de la mesme épée
Dont il vient d'immoler le malheureux Pompée,
Septime, par César indignement chassé, 1075
Dans un tel desespoir à vos yeux a passé[1]?

ACHILLAS.

Ouy, Seigneur, et sa mort a dequoy vous apprendre[2]
La honte qu'il prévient et qu'il vous faut attendre.
Jugez quel est César à ce couroux si lent[3].
Un moment pousse et rompt un transport violent, 1080
Mais l'indignation qu'on prend avec étude
Augmente avec le temps, et porte un coup plus rude[4],
Ainsi n'espérez pas de[5] le voir moderé :
Par adresse il se fasche[6] après s'estre asseuré[7];
Sa puissance établie, il a soin de sa gloire; 1085
Il poursuivoit Pompée, et chérit sa mémoire,

1. *Passer dans* n'indique pas seulement un changement de sentiments, mais une action: *il a accompli un tel acte de désespoir.*

2. *Var.* Il est mort, et mourant, Sire il vous doit apprendre.

3. *Var.* Jugez César vous-mesme a ce couroux si lent.

4. Un proverbe espagnol dit : « La vengeance est un mets qui se mange froid. »

5. *Espérer* avec *de* ou avec l'infinitif sans préposition se rencontrent également chez les écrivains classiques.

6. *Se fâcher,* que Voltaire critique plusieurs fois comme trop familier, était admis dans le style soutenu. Corneille se sert deux fois de ce verbe dans *Horace* :

Rien dont la fermeté de ces grands cœurs *se fasche.*
(II, 6.)

. . . Et le ciel *qui se fasche,*
Me vend déjà trop cher ce moment de relasche.
(III, 1.)

7. *Après s'estre asseuré.* « *S'assure,* selon Voltaire, ne signifie rien quand il est sans régime » Pascal dit cependant absolument : « Voyant trop pour nier et trop pour *m'assurer.* » Cf. Descartes (*Disc. de la Meth.*) : « Je n'y trouvois guère de quoi *m'assurer.* »

Et veut tirer à soy, par un couroux accort[1],
L'honneur de sa vengeance et le fruit de sa mort.

PTOLOMÉE.

Ah! si je t'avois crû, je n'aurois pas de maistre,
Je serois dans le trosne[2] où le Ciel m'a fait naistre; 1090
Mais c'est une imprudence assez commune aux Rois.
D'écouter trop d'avis et se tromper au choix[3].
Le Destin les aveugle au bord du précipice,
Ou, si quelque lumiére en leur ame se glisse,
Cette fausse clarté dont il les ébloüit 1095
Les plonge dans un gouffre, et puis s'évanoüit.

PHOTIN.

J'ay mal connu César, mais, puisqu'en son estime[4]
Un si rare service est un énorme crime,
Il porte dans son flanc dequoy nous en laver :
C'est là qu'est nostre grace[5], il nous l'y faut trouver. 1100
Je ne vous parle plus de souffrir sans murmure,
D'attendre son départ pour venger cette injure ;
Je sçay mieux conformer les remédes au mal.
Justifions sur luy la mort de son rival,
Et, nostre main alors également trempée 1105
Et du sang de César et du sang de Pompée,
Rome, sans leur donner de titres differens,
Se croira par vous seul libre de deux Tyrans.

1. *Accort, habile, avisé.* C'est le sens de l'adjectif *accorto,* que nous avons emprunté à l'italien. Voir l'article du *Lexique* (I, 27), où M. Marty-Laveaux établit rigoureusement cette étymologie. Corneille dit dans le même sens : Cette *accorte* feinte (Veuve I, 2). Son éloquence *accorte* (*Oth.* II. 1); Son dédain *accort* (*Trad. de l'Imit.*). — Voltaire a donc tort de dire : « *Accort* signifie *conciliant;* il vient d'*accorder;* il ne signifie pas *feint* ».

2. Corneille dit presque toujours *dans le trosne,* et non sur le *trosne,* parce que ce mot désigne non seulement le siège réservé aux souverains, mais le dais soutenu par des colonnes et fermé de draperies, où ce siège se trouvait placé.

3. *Au choix,* nous dirions : *dans le choix* :

... Je ne me trompois point *au choix* que j'avois fait.
(*Cid,* II, 2.)

4. *Estime,* dans le sens d'opinion, d'appréciation; c'est la première acception du latin *æstimatio,* qui s'est conservée dans le verbe *estimer.* Cf. Rabelais (*Garg,* I, 51) : « L'ouvraige *par estime de tous,* excédoyt en prix la matiere »; Molière (*Ecole des femmes,* v. 7.)

C'est de mon jugement avoir mauvaise *e-time.*

5. *Grâce* est ironique dans la bouche de Photin; car Ptolomée ne pourrait obtenir grâce qu'en s'avouant coupable, tandis qu'il doit se glorifier de ses crimes comme d'une noble action.

Lucain :

1104-1108. Placemus cæde secundâ
Hesperias gentes; jugulus mihi Cæsaris haustus
Hoc præstare potest: Pompeii cæde nocentes
Ut populus Romanus amet. (X, 388-389.)

PTOLOMÉE.

Ouy, par là seulement ma perte est évitable[1].
C'est trop craindre un Tyran que j'ay fait redoutable : 1110
Montrons que sa fortune est l'œuvre de nos mains,
Deux fois en mesme jour disposons des Romains,
Faisons leur liberté comme leur esclavage[2].
César, que tes exploits n'enflent plus ton courage;
Considére les miens, tes yeux en sont témoins. 1115
Pompée étoit mortel, et tu ne l'es pas moins ;
Il pouvoit plus que toy, tu luy portois envie;
Tu n'as, non plus que luy, qu'une ame et qu'une vie,
Et son sort, que tu plains, te doit faire penser
Que ton cœur est sensible[3] et qu'on peut le percer. 112
Tonne, tonne à ton gré, fay peur de ta justice :
C'est à moy d'appaiser Rome par ton supplice,
C'est à moy de punir ta crüelle douceur,
Qui n'épargne en un roy que le sang de sa sœur.
Je n'abandonne plus ma vie et ma puissance[4] 1125
Au hazard de sa haine ou de ton inconstance[5];
Ne croy pas que jamais tu puisses à ce prix[6]
Récompenser sa flame ou punir ses mépris;
J'emploiray contre toy de plus nobles Maximes.
Tu m'as prescrit tantost de choisir des victimes, 1130
De bien penser aux choix[7] : j'obéïs, et je voy[8]

1. *Evitable.* Mot dont on doit regretter la perte. Notre langue est peu logique d'admettre les composés *inéluctable, innocent, insatiable,* et de proscrire les simples *éluctable, nocent, satiable. Evitable* se rencontre dans Montaigne, et dans les *Remarques nouvelles* du Père Bouhours (1674).

Var. Ouy, ouy, ton sentiment enfin est véritable.
C'est trop craindre celuy que j'ay fait redoutable.

2. On s'étonne de voir Ptolomée se poser en libérateur des Romains, après avoir dit (Act. I, sc. I): « *Rome tu serviras.* » Mais il songe surtout à l'humiliation qu'il inflige à Rome en l'obligeant à accepter sa liberté des mains d'un roi qu'elle a vaincu et qu'elle méprise.

3. *Que ton cœur est sensible.* Ces mots sont détournés de l'acception figurée qu'on leur donne habituellement, et pris dans un sens tout physique.

Var. Que ton cœur est sensible et qu'on peut le percer.

4. *Var.* Et n'abandonner plus ma vie et ma puissance.

5. *Au hazard* de... ellipse pour : *à la chance de subir sa haine ou ton inconstance.*

6. *Var.* Ny souffrir que demain tu puisses à ce prix.

7. Les éditions antérieures portent « *au choix* ».

8. *Je voy.* Voy. la note du vers 161.

Lucain :
1110. Quid, miserande, times quem facis ipse timendum. (IV, 185.)
1116 Quem metuis, par hujus erat (X, 382.)

Que je n'en puis choisir de plus digne que toy,
Ny dont le sang offert, la fumée et la cendre
Puissent mieux satisfaire aux Manes de ton gendre.
Mais ce n'est pas assez, amis, de s'irriter, 1135
Il faut voir quels moyens on a d'exécuter :
Toute cette chaleur est peut-estre inutile,
Les soldats du Tyran sont maistres de la ville;
Que pouvons-nous contr'eux, et, pour les prévenir,
Quel temps devons-nous prendre et quel ordre tenir[1]? 1140

ACHILLAS.

Nous pouvons tout, Seigneur, en l'état où nous sommes.
A deux milles d'icy vous avez six mille hommes,
Que depuis quelques jours, craignant des remûmens[2],
Je faisois tenir prests à tous événemens.
Quelques soins qu'ait César, sa prudence est déceuë. 1145
Cette ville a sous terre une secrette issuë[3],
Par où fort aisément on les peut cette nuit
Jusque dans le Palais introduire sans bruit.
Car contre sa fortune aller à force ouverte,
Ce seroit trop courir vous-mesme à vostre perte; 1150
Il nous le faut surprendre au milieu du festin,
Enyvré des douceurs de l'Amour et du vin.
Tout le Peuple est pour nous : tantost, à son entrée,
J'ay remarqué l'horreur que ce Peuple a montrée[4],
Lorsqu'avec tant de fast[5] il a veu ses Faisceaux 1155
Marcher arrogamment et braver nos Drapeaux.

1. *Quel ordre tenir,* c'est-à-dire, *quel plan suivre.*

2. *Des remûmens,* c'est-à-dire, des troubles, des agitations. « *Remuement* dérive de la même racine (mov-ere) que les mots *mouvement, émotion, émeute,* par lesquels nous l'expliquons; ce sont des termes à peu près synonymes, qui ne diffèrent que quant à la nuance. » (M. Marty-Laveaux).

3. Ce détail ne se rencontre ni chez Plutarque, ni chez Lucain.

4. *Var.* J'ai remarqué l'horreur qu'il a soudain montrée.

5. *Fast* Corneille a dans plusieurs passages conservé la vieille orthographe de ce mot.

> ... Qui n'en a jamais vu le *fast* de nos théâtres.
> (*Poés. div.*)
> ... Ne voit point sur son front de *fast* ni de menace.
> (*Sur les Vict. du roi*, 1667)

A partir de 1611, tous les dictionnaires donnent *faste*. Consulter la note de M. Marty-Laveaux (*Lex.* II, 425.)

1151-52. Plenum epulis, madidum que mero, Veneri que paratum
Invenies. (X, 396-397.)

1153-56. Sed fremitu vulgi, fasces et signa querentis
Inferri Romana suis, discordia sensit
Pectora. (X, 11, 13.)

Au spectacle insolent de ce pompeux outrage,
Ses farouches regards étinceloient de rage,
Je voyois sa fureur à peine se dompter,
Et, pour peu qu'on le pousse, il est prest d'éclater[1]. 1160
Mais sur tout les Romains que commandoit Septime,
Pressez de la terreur que sa mort leur imprime,
Ne cherchent qu'à venger par un coup généreux
Le mépris qu'en leur chef ce superbe[2] a fait d'eux.

PTOLOMÉE.

Mais qui pourra, de nous, approcher sa personne, 1165
Si durant le festin sa Garde l'environne?

PHOTIN.

Les gens de Cornélie[3], entre qui vos Romains
Ont déjà reconnu des fréres, des germains[4],
Dont l'aspre déplaisir leur a laissé paroistre
Une soif d'immoler leur Tyran à leur maistre. 1170
Ils ont donné parole, et peuvent, mieux que nous,
Dans les flancs de César porter les prémiers coups.
Son faux art de clemence, ou plûtost sa folie[5]
Qui pense gagner Rome en flatant Cornélie,
Leur donnera sans doute un assez libre accès 1175
Pour de ce grand dessein asseurer le succès[6].
Mais voicy Cléopatre: agissez avec feinte,
Seigneur, et ne montrez que foiblesse et que crainte,
Nous allons vous quitter, comme objets odieux
Dont l'aspect importun offenseroit ses yeux. 1180

PTOLOMÉE.

Allez, je vous rejoins.

1. Voy. la note du vers 88.
2. *Superbe,* pris substantivement, s'emploie plutôt dans un sens général :

Dieu résiste *au superbe* et punit l'homicide.
(*Athal.*, II, 7.)

Le superbe est un homme riche et puissant. (Malebranche).

3. Par *les gens* de Cornélie, il faut entendre toute son escorte, ses clients, ses amis.
4. *Germains*, frères ou parents consanguins (*germani*), ne s'emploie plus que sous forme d'adjectif, excepté dans la langue juridique.
5. *Sa folie.* C'est « cet esprit d'imprudence et d'erreur » dont parle Racine (*Ath.*, I, 2).
6. Inversion pénible, dont la prose offre aussi des exemples. Bossuet écrit : « Pour donc corriger l'abus » ; « Pour du moins le rendre douteux ». Vaugelas (*Rem.*, I, 139) condamne cette façon d'écrire : « Cette préposition ne doit rien avoir entre elle et l'infinitif qui les sépare, si ce n'est quelque particule d'une ou de deux syllabes .. D'y mettre plusieurs syllabes, comme ont fait quelques-uns de nos meilleurs écrivains, il n'y a rien de si rude et de si éloigné de la politesse du langage. »

SCENE II

PTOLOMÉE, CLEOPATRE, ACHORÉE, CHARMION

CLÉOPATRE.

J'ay veu César, mon frére,
Et de tout mon pouvoir combatu sa colére.

PTOLOMÉE.

Vous étes généreuse, et j'avois attendu
Cette office[1] de sœur que vous m'avez rendu.
Mais cet illustre Amant vous a bien-tost quittée. 1185

CLÉOPATRE.

Sur quelque brouillerie[2] en la ville excitée,
Il a voulu luy-mesme appaiser les debats
Qu'avec nos Citoyens ont eu[3] quelques soldats[4];
Et moy, j'ay bien voulu moy-mesme vous redire
Que vous ne craigniez rien pour vous ny vostre empire, 1190

1. *Cette office.* Cette orthographe se retrouve dans toutes les éditions (excepté celle de 1656) et peut, par conséquent, ne pas être considérée comme une erreur typographique. Au XVe et au XVIe siècle. *office* était usité aux deux genres. Ex. : Commines : « Capitaines de Calais et autres *grosses offices* »; Rabelais (*Gargant.*, I, 50) : « Il le renvoya chargé de *toutes offices* d'amitié »; Amyot (*Timol.*, 2) : « Les Carthaginois luy étoient amis pour *ceste office*... » — Sur l'absence d'accord, voir la note du vers 1186.

2. *Brouillerie,* qui ne s'emploie plus que dans le style familier, appartenait au style soutenu dans le sens d'*agitation populaire.* Au XVIe siècle, on disait *brouillis.* Cf. Bossuet : « Les *brouilleries* du royaume d'Israël »; « durant les *brouilleries* de la Grèce »; « Manassès excita des *brouilleries* parmi les Juifs » (*Hist. univ.*, I, 6 et 8).

3. *Ont eu.* La règle d'accord du partic pe passé précédé du complément ne souffre pas d'exceptions aujourd'hui; au XVIIe siècle, elle était moins inflexible. Vaugelas (*Rem.*, I, 290) remarque, il est vrai, « qu'il faut dire : *les lettres que j'ai reçues,* et non *que j'ai reçu,* à peine de faire un solécisme »; mais il admet que le participe reste indéclinable, « lorsqu'il précède son nominatif », d'accord en ce point avec la grammaire de Port-Royal et Thomas Corneille. Ailleurs, Corneille a écrit :

Toutes les misères
Que durant notre enfance ont *enduré* nos pères.
(*Cinna*, I, 2.)

Les premiers effets qu'ait *produit* sa valeur.

Cf. Racine (en parlant d'*Athalie*) :

Tantôt à son aspect je l'ai *vu* s'émouvoir.
(*Ath.*, V, 2.)

Bossuet : « Combien de fois a-t-elle remercié Dieu humblement de deux grâces : l'une de l'*avoir fait chrétienne,* l'autre... de l'*avoir fait* reine malheureuse » (*Or. fun.*, Henr. de Fr., Péror.). — Voy. Chass., *Gram. fr.* 348.

4. *Var.* Qu'avec nos citoyens ont pris quelques soldats.

Et que le grand César blasme vostre action
Avec moins de couroux que de compassion.
Il vous plaint d'écouter les lasches Politiques
Qui n'inspirent aux rois que des mœurs tyranniques;
Ainsi que la naissance ils ont les esprits[1] bas, 1195
En vain on les éléve à régir des Etats;
Un cœur né pour servir sçait mal comme on commande;
Sa puissance l'accable alors qu'elle est trop grande,
Et sa main[2], que le crime en vain fait redouter.
Laisse choir le fardeau qu'elle ne peut porter. 1200

PTOLOMÉE.

Vous dites vray, ma sœur, et ces effets sinistres[3]
Me font bien voir ma faute au choix de mes Ministres.
Si j'avois écouté de plus nobles conseils,
Je vivrois dans la gloire où vivent mes pareils,
Je mériterois mieux cette amitié si pure 1205
Que pour un frére ingrat vous donne la Nature;
César embrasseroit Pompée en ce Palais,
Nostre Egypte à la Terre auroit rendu la Paix,
Et verroit son monarque encor à juste titre
Amy de tous les deux, et peut-estre l'arbitre. 1210
Mais, puisque le passé ne peut se révoquer[4],
Trouvez bon qu'avec vous mon cœur s'ose expliquer.
Je vous ay maltraitée, et vous étes si bonne
Que vous me conservez la vie et la couronne:
Vainquez-vous tout-à-fait, et, par un digne effort, 1215
Arrachez Achillas et Photin à la mort.
Elle leur est bien deuë, ils vous ont offensée;
Mais ma gloire en leur perte est trop intéressée[5]:
Si César les punit des crimes de leur Roy,
Toute l'ignominie en réjallit[6] sur moy; 1220

1. *Cœurs* ou *âmes* serait plus juste qu'*esprits*.
2. *Sa main*. La main du *politique*, mot renfermé par syllepse dans *un cœur né pour servir*.
3. Voltaire se demande à plusieurs reprises si les paroles de Ptolomée « sont de l'ironie, ou s'il parle sérieusement ». Ptolomée continue à être le docile instrument de Photin, qui lui a recommandé « de n'agir qu'avec feinte ; de ne montrer que faiblesse et que crainte ».
4. *Révoquer*, rappeler, faire revivre. Sens étymologique, de *re vocare*.
Var. Mais puisque le passé ne se peut révoquer.
5. Vers équivoque que les vers suivants expliquent, mais qui, à la rigueur, devrait signifier : *l'intérêt de ma gloire exige qu'ils soient perdus*.
6. *Rejallit...* (étym. *jaculari*, lancer; d'où *jaller*, puis *jalir*, *jallir*, qui était d'abord actif). Cette orthographe existe encore au XVIe siècle : « Une flamme claire qui *jallit* vers le ciel » (Amyot); « Le sang en *jallit* sur luy » (*Id.*).

Il me punit en eux, leur supplice est ma peine.
Forcez[1] en ma faveur une trop juste haine,
Dequoy[2] peut satisfaire un cœur si généreux
Le sang abjet[3] et vil de ces deux malheureux ?
Que je vous doive tout. César cherche à vous plaire, 1225
Et vous pouvez d'un mot desarmer sa colére[4].

CLÉOPATRE.

Si j'avois en mes mains leur vie et leur trépas,
Je les méprise assez pour ne m'en venger pas;
Mais sur le grand César je puis fort peu de chose.
Quand le sang de Pompée à mes desirs s'oppose, 1230
Je ne me vante pas de pouvoir le fléchir[5];
J'en ay déja parlé, mais il a sceu gauchir[6],
Et, tournant le discours sur une autre matiére,
Il n'a ny refusé ny souffert ma priére.
Je veux bien toutefois encor m'y hazarder, 1235
Mes efforts redoublez pourront mieux succéder[7].
Et j'ose croire...

PTOLOMÉE.

Il vient, souffrez que je l'évite;
Je crains que ma presence à vos yeux ne l'irrite[8],
Que son couroux émeu ne s'aigrisse à me voir,
Et vous agirez seule avec plus de pouvoir.

1. *Forcer,* triompher de, vaincre. Cf. Racine :

C'est en vain que *forçant* ses soupçons ordinaires
(*Baj.*, I, 1.)

2. *De quoy ;* nous dirions plutôt *en quoi.*

3. *Abjet.* Cette orthographe était usitée au XVIIe siècle, et Furetière l'adopte dans son *Dictionnaire* (1790). Elle est conforme à celle des mots de même étymologie : *objet, rejet, sujet, projet*, où l'on a supprimé le *c* de *objectum, rejectum, subjectum, projectum.*

4. *Var.* Vous pouvez d'un coup d'œil désarmer sa colère.

5. *Var.* Je ne me vante pas de le pouvoir fléchir.

6. *Gauchir,* dévier légèrement, biaiser, et, par suite, éviter : ne s'emploie que dans le style familier. Mais, au XVIIe siècle, Bossuet pouvait écrire : « Quelle misère de *gauchir* toujours et de n'oser jamais parler franchement dans une matière de religion ! » (3e *Avert.*, 9.) L'ancienne forme était *ganchir,* de même qu'on disait *ganche* pour *gauche.*

7. *Succéder,* avoir un heureux succès, réussir, est un latinisme : « *Si ex sententia successerit* » (Cic.). Cf. La Bruyère : « Tout leur rit, tout leur *succède* » ; Rotrou :

Vous me croirez bientôt, puisque tout vous *succède.*
(*Célimène*, V, 3.)

8. *Var.* Je crains que de nouveau ma présence l'irrite ;
Elle pourroit l'aigrir, au lieu de l'émouvoir.

Achillas et Photin se sont dérobés à l'arrivée de Cléopâtre ; Ptolomée s'esquive à l'arrivée de César, en donnant le même prétexte que ses complices. Ce jeu de scène répété est maladroit et presque comique. Toute

SCENE III

CESAR, CLEOPATRE, ANTOINE, LEPIDE, CHARMION, ACHORÉE, ROMAINS.

CÉSAR.

Reine, tout est paisible, et la ville calmée,
Qu'un trouble assez leger avoit trop alarmée,
N'a plus à redouter le divorce[1] intestin
Du soldat insolent et du Peuple mutin.
Mais, ô Dieux! ce moment que je vous ay quittée 1245
D'un trouble bien plus grand a mon ame agitée[2],
Et ces soins importuns, qui m'arrachoient de vous,
Contre ma grandeur mesme allumoient mon couroux,
Je luy voulois du mal[3] de m'estre si contraire,
De rendre ma presence ailleurs si nécessaire; 1250
Mais je luy pardonnois au simple souvenir
Du bonheur qu'à ma flame elle fait obtenir.

cette scène est d'ailleurs bien insignifiante : l'ironie et la bassesse de Ptolomée sont insupportables ; il nous importe fort peu que Photin et Achillas échappent ou non au supplice qu'ils ont mérité, et nous sommes peu touchés des efforts que Cléopâtre va faire pour sauver ces misérables. Corneille pensait grandir ainsi le rôle de César prêt à pardonner aux misérables dans le moment même où ils trvaillent à sa perte.

1. *Divorce,* dans le sens figuré de querelle, dissension, se rencontre plusieurs fois chez Corneille :

> Ils ont assez longtemps joui de nos *divorces*.
> (Hor., I, 3.)

C'est le sens étymologique : *divortium, dis-vertere.*

2. Construction familière à Corneille et usitée avant lui, surtout en poésie :

> Le seul amour de Rome *a* sa main *animée*.
> (*Hor.*, V, 3.)
>
> [La sincérité] Qui vous *a* contre moi sa fourbe *découverte*.
> (*Nic.*, IV, 2.)

Cf. Garnier :

> César des vieux guerriers *a* la louange *estainte*.
> (*Cornélie*, ac. IV.)

Primitivement en français le participe passé jouait le rôle d'un véritable adjectif, et il pouvait prendre l'accord, quelle que fût sa place dans la proposition ; on écrivait indifféremment : « J'ai *préparée* [prête] ma lettre, » ou, « J'ai ma letre *préparée.* » — Cette construction rappelait la tournure latine, dont s'est formé notre parfait indéfini : « *Habeo paratam* epistolam. » — Voy. Chass., Gr. fr. § 348, Rem. IV, et Gr. lat. § 348.

3. *Vouloir du mal, du bien* ou *vouloir mal, vouloir bien* à était une locution passée dans le langage courant et qu'on appliquait aux choses aussi bien qu'aux personnes Cf. Molière :

> *Je veux mal* à ma simplicité
> De consérver encor pour vous quelque bonté.
> (*Mis.*, IV, 3.)

C'est elle dont[1] je tiens cette haute espérance
Qui flate mes desirs d'une illustre apparance,
Et fait croire à César qu'il peut former des vœux, 1255
Qu'il n'est pas tout-à-fait indigne de vos feux,
Et qu'il peut en prétendre une juste conqueste[2],
N'ayant plus que les dieux au-dessus de sa teste.
Ouy, reine, si quelqu'un dans ce vaste Univers
Pouvoit porter plus haut la gloire de vos fers, 1260
S'il étoit quelque Trosne où vous pùssiez paroistre
Plus dignement assise en captivant son maistre[3],
J'irois, j'irois à luy, moins pour le luy ravir
Que pour luy disputer le Droit de vous servir[4],
Et je n'aspirerois au bonheur de vous plaire 1265
Qu'après avoir mis bas un si grand adversaire[5].
C'étoit pour acquérir un Droit si précieux
Que combatoit par tout mon bras ambitieux,
Et dans Pharsale mesme il a tiré l'épée
Plus pour le conserver que pour vaincre Pompée[6]. 1270
Je l'ay vaincu, Princesse, et le Dieu des combats
M'y favorisoit moins que vos divins appas;
Ils conduisoient ma main, ils enfloient mon courage.
Cette pleine victoire est leur dernier ouvrage,
C'est l'effet des ardeurs qu'ils daignoient m'inspirer; 1275
Et vos beaux yeux enfin, m'ayant fait soùpirer,
Pour faire que vostre ame avec gloire y réponde,

1. *C'est elle dont.* L'usage a prévalu, dans les locutions commençant par *c'est*, de placer une préposition devant le pronom faisant fonction de complément indirect, et de le faire suivre de la conjonction *que* : « *C'est d'elle que je tiens...* »

2. Cette équivoque sur les conquêtes militaires et les conquêtes galantes se retrouve, aussi affectée, dans *Nicomède* :

La place à l'emporter coûteroit bien des testes
Seigneur, ce conquérant garde bien ses conquestes.

Var. Et qu'il en peut prétendre une juste conqueste.

3. *Var.* Plus hautement assise en captivant son maistre.

4. Nous sommes en plein roman ; ainsi, dans *Don Quichotte* (2e partie, ch. XII), le brave chevalier des Miroirs parcourt l'Espagne pour faire avouer, le fer à la main, à tous les chevaliers errants de cette contrée que sa dame, Cassildée de Vandalie, l'emportait en beauté sur toutes les princesses du monde.

5. *Var.* Qu'après avoir mis bas un si digne adversaire.

Mettre bas, dans le sens de renverser, a vieilli :

De l'Orient *mettant* l'empire *bas*.

(MALH.)

« Il *a mis bas* les puissants » (Boss., *Serm.*).
Comparez la locution *être bas* (note du vers 572).

6. La galanterie romanesque du temps exposait l'histoire à d'étranges travestissements ! Toute cette tirade est digne de Mlle de Scudéry.

M'ont rendu le prémier et de Rome et du Monde [1].
C'est ce glorieux titre, à present effectif,
Que je viens ennoblir par celuy de captif, 1280
Heureux si mon esprit gagne tant sur le vostre
Qu'il en estime l'un et me permette l'autre.

CLEOPATRE.

Je sçay ce que je dois [2] au souverain bonheur
Dont me comble et m'accable un tel excès d'honneur;
Je ne vous tiendray plus mes passions [3] secrettes, 1285
Je sçay ce que je suis, je sçay ce que vous êtes;
Vous daignastes m'aimer dès mes plus jeunes ans,
Le sceptre que je porte est un de vos presens [4],
Vous m'avez par deux fois rendu le Diadème:
J'avouë après cela, Seigneur, que je vous aime, 1290
Et que mon cœur n'est point à l'épreuve des traits
Ny de tant de vertus, ny de tant de bien-faits.
Mais, hélas! ce haut rang, cette illustre naissance,
Cet Etat de nouveau rangé sous ma puissance,
Ce sceptre par vos mains dans les miennes remis, 129
A mes vœux innocens [5] sont autant d'ennemis.
Ils allument contr'eux une implacable haine.
Ils me font méprisable alors qu'ils me font Reine,
Et, si Rome est encor telle qu'auparavant [6],
Le trosne où je me sieds [7] m'abaisse en m'élevant, 1300
Et ces marques d'honneur, comme titres infames,
Me rendent à jamais indigne de vos flames.
J'ose encor toutefois, voyant vostre pouvoir,
Permettre à mes desirs un généreux espoir [8].

1. « L'esprit de *Cléopâtre* que *César* prie d'estimer le titre de premier du monde, et de permettre celui de captif, est une chose intolerable. » (Volt.)

2. Corneille a dû écrire *dois*, contrairement à l'orthographe du temps (Voy. page 12, n. 2), pour éviter l'hiatus *doy au*.

3. *Mes passions. Sentiments*, ou *passion* au singulier, serait plus juste.

4. Voir la scène I de l'acte II.

5. *A mes vœux innocents*. En tous cas l'ambition semble les inspirer encore plus que l'amour. Voltaire construit : *ennemis* a *mes vœux*, et dit avec raison « que cela n'est pas français », mais *ennemis* est pris ici absolument ; *à* est synonyme de *pour*.

6. *Telle qu'auparavant*. C'est-à-dire : Si Rome conserve sa haine invétérée contre les rois et rend par conséquent toute alliance impossible entre Cléopâtre et César.

7. *Le trosne où je me sieds. Se seoir* est aujourd'hui inusité, et même à l'époque de Corneille ne s'employait guère qu'au présent de l'indicatif, à l'imparfait, à l'infinitif. Corneille a dit : « *Sieds toi* » (Cinna); « *Seyez-vous* » (Don Sanche); La Fontaine : « *Il se fut seoir* ».

8. *Ce généreux espoir*. Ces calculs matrimoniaux sont-ils si généreux ?

Après tant de combats, je sçay qu'un si grand homme 1305
A droit de triompher des caprices de Rome,
Et que l'injuste horreur qu'elle eut toûjours des rois
Peut céder par vostre ordre à de plus justes loix.
Je sçay que vous pouvez forcer d'autres obstacles,
Vous me l'avez promis, et j'attens ces miracles[1]; 1310
Vostre bras dans Pharsale a fait de plus grands coups[2],
Et je ne les demande à d'autres dieux qu'à vous[3].

CESAR

Tout miracle est facile où mon amour s'applique;
Je n'ay plus qu'à courir[4] les costes de l'Afrique,
Qu'à montrer mes drapeaux au reste épouvanté 1315
Du party malheureux qui m'a persécuté[5].
Rome, n'ayant plus lors d'ennemis à me faire,
Par impuissance enfin prendra soin de me plaire,
Et vos yeux la verront, par un superbe accueil,
Immoler à vos pieds sa haine et son orgueil. 1320
Encor une défaite, et dans Alexandrie
Je veux que cette ingrate en ma faveur vous prie,
Et qu'un juste respect, conduisant ses regards,
A vostre chaste amour demande des Cesars.
C'est l'unique bonheur où mes desirs[6] prétendent, 1325
C'est le fruit[7] que j'attens des lauriers qui m'attendent,

1. *Miracles,* au XVIIe siècle, a souvent le sens étymologique d'actions étonnantes, merveilleuses. Cf. Corneille (*Poés. div.*) :

Tes premiers *miracles*
Ont rempli hautement la foi de mes oracles.

c'est-à-dire : les premiers exploits de Louis XIV.

2. *A fait de plus grands coups.* Voltaire n'admet pas cette locution, qui est usuelle cependant, *coup* étant dans cette phrase synonyme d'*action.* Corneille a dit ailleurs :

... Querellé le bras qui *fait* ces lâches *coups.*
(*Héracl.*, III, 8.)

Cf. Fénelon (*Tél.*, XIII) : « Je crus *faire un coup* d'une profonde politique en... » — Rapprochez les locutions familières : *faire le coup, faire un mauvais coup,* etc.

3. La Clytemnestre de Racine suppliant Achille, dit plus hardiment encore

Vous êtes en ces lieux
Son père, son époux, son asile, *ses Dieux.*
(*Iphig.*, III, V.)

4. *Courir,* pris activement, est aujourd'hui plutôt familier. Racine a dit :

Je *courus les deux mers* que sépare Corinthe.
(*Phèdre*, I, 1.)

5. *Qui m'a persécuté,* « qui m'a déclaré une guerre acharnée ». C'est le sens latin : « Persequi civitatem bello » (*Cæs. bel. gal.*, 5, 1).

6. *Où mes désirs.* Voy. la note du vers 839.

7. Il faut conserver à *fruit* son sens général et courant d'*issue, résul-*

Heureux si mon destin encor un peu plus doux
Me les faisoit cueillir sans m'éloigner de vous.
Mais, las[1]! contre mon feu mon feu me sollicite[2] :
Si je veux estre à vous, il faut que je vous quitte; 1330
En quelques lieux qu'on fuye, il me faut y courir
Pour achever de vaincre et de vous conquérir[3].
Permettez cependant qu'à ces douces amorces[4]
Je prenne un nouveau cœur et de nouvelles forces,
Pour faire dire encor aux Peuples, pleins d'effroy, 1325
Que venir, voir et vaincre est mesme chose en moy[5].

CLEOPATRE

C'est trop, c'est trop, Seigneur; souffrez que j'en abuse,
Vostre amour fait ma faute, il fera mon excuse.
Vous me rendez le sceptre et peut-estre le jour;
Mais, si j'ose abuser de cet excés d'amour, 1340
Je vous conjure encor par ses plus puissans charmes,
Par tout ce que j'espére et que vous attendez,
De n'ensanglanter pas ce que vous me rendez[6].
Faites grace, Seigneur, ou souffrez que j'en fasse[7], 1345
Et montre à tous par là[8] que j'ay repris ma place.
Achillas et Photin sont gens à dédaigner,

tat. Corneille n'a pas dû songer au rapprochement puéril d'idées : le *fruit des lauriers.* Il y a là une simple inadvertance.

1. *Las!* Cette interjection, encore usitée chez Rotrou, commençait à être bannie du style soutenu.

2. Ce sont de véritables *concetti* dignes de l'hôtel de Rambouillet.

3. Même antithèse qu'au vers 1257.

4. *Amorces*, appâts, séductions. Mot fréquemment employé par Corneille :

> ... Au lieu de gouster ces grossières *amorces.*
> (*Cinna*, V, 8.)
>
> Et quand l'âme une fois a gousté son *amorce.*

Amorce est une altération de *amorse*, participe féminin du vieux verbe *amordre* (*ad–mordere*) ; appât auquel on a mordu.

5. On connait le mot célebre de César : « *Veni vidi, vici.* » Mais, chronologiquement, il se rapporte à des faits postérieurs aux évènements d'Egypte, à une expédition dans la Bithynie et la Cappadoce, qu'avait soulevées un fils de Mithridate, Pharnace. César le vainquit à la bataille de Zéla.

6. Cléopâtre se souvient qu'elle a promis à Ptolomée de demander la grâce d'Achillas et de Photin. Le lecteur a oublié ce détail sans intérêt.

7. *Ou souffrez que j'en fasse.* Construction peu correcte. *Faire grâce* forme une sorte de verbe composé, où le mot *grâce* est absorbé; ce n'est donc plus, à proprement dire, un substantif que le pronom *en* puisse représenter.

Var. Faites grâce, seigneur, ou souffrez que j'en donne,
Et fasse voir par là que j'entre à la couronne.

8. « Jamais dans la poésie on ne doit employer *par là, par ici,* si ce

Ils sont assez punis en me voyant régner,
Et leur crime...

CESAR

Ah! prenez d'autres marques de reine[1].
Dessus[2] mes volontez vous êtes souveraine. 1350
Mais, si mes sentimens peuvent estre écoutez,
Choisissez des sujets dignes de vos bontez;
Ne vous donnez sur moy qu'un pouvoir légitime,
Et ne me rendez point complice de leur crime[3].
C'est beaucoup que pour vous j'ose épargner le Roy, 1355
Et si mes feux n'étoient...

SCENE IV

CESAR, CORNELIE, CLEOPATRE, ACHORÉE, ANTOINE, LEPIDE, CHARMION, ROMAINS.

CORNELIE

César, prens garde à toy :
Ta mort est résoluë, on la jure, on l'apreste,
A celle de Pompée on veut joindre ta teste;
Prens-y garde[4], César, ou ton sang répandu
Bien-tost parmy le sien se verra[5] confondu. 1360
Mes esclaves en sont, appren de leurs indices[6]

n'est dans le style comique. » (Volt.). Critique forcée; ce terme simple et concis ne choque nullement dans ces vers de Corneille :

Et *par là* cet honneur n'étoit dû qu'à mon bras.
(*Cid*, I, 3.)

Je l'attaquai *par là*, par là je pris son âme.
(*Cinna*. V, 2.)

1. *Marque de reine*. Marque en ce sens a ordinairement pour complément un mot abstrait : *marques d'honneur, de piété, de vengeance,* etc.
2. *Dessus*. Voy. la note du vers 38.
3. On éprouve une sorte de soulagement à entendre ce mâle langage, et à sortir des fadeurs alambiquées qui dans cette scène défigurent le rôle de César.
4. *Prends-y garde*. *Prendre garde* signifie ici : *surveille avec attention le complot;* plus haut il avait le sens de : *songe à ta sûreté*. Cette différence est une légère incorrection.
5. *Se verra*, c'est-à-dire, *sera vu*.
6. *Indices*, révélations, dénonciations; ce sens, qui a vieilli, est tout latin. Corneille l'a plusieurs fois employé :

Si pourtant quelque grâce est dûe à mon *indice*
(*Cinna*. V, 3.)

Si vous rompez le coup, prévenez les *indices*.
(*Sert*., I. 1.)

L'auteur de l'attentat, et l'ordre, et les complices.
Je te les abandonne.

CESAR

O cœur vraiment romain,
Et digne du héros qui vous donna la main!
Ses Manes, qui du Ciel ont veu de quel courage 1365
Je préparois la mienne[1] à venger son outrage,
Mettant leur haine bas[2], me sauvent aujourd huy
Par la moitié[3] qu'en Terre[4] il nous laisse de luy[5] :
Il vit, il vit encor en l'objet de sa flame[6],
Il parle par sa bouche, il agit dans son ame, 1370
Il la pousse, et l'oppose à cette indignité,
Pour me vaincre par elle en générosité.

CORNELIE

Tu te flates, César, de mettre en ta croyance[7]
Que la haine ait fait place à la reconnoissance :
Ne le présume plus, le sang de mon époux 1375
A rompu pour jamais tout commerce[8] entre nous.
J'attends la liberté qu'icy tu m'as offerte,
Afin de l'employer toute entiére[9] à ta perte,
Et je te chercheray par tout des ennemis
Si tu m'oses tenir ce que tu m'as promis[10]. 1380

1. *Je préparois la mienne,* c'est-à-dire ma main.
Ce double emploi du mot *main* dans des locutions différentes produit presque un jeu de mots.

2. *Mettre bas,* renoncer à, se dépouiller de :

Et *mets bas* le respect qui pourroit m'empescher.
(*Cinna*, II, 1)

Voy. au vers 1265 le verbe *mettre bas* dans un sens un peu différent.

3. *La moitié de luy,* c'est l'expression connue d'Horace : *Animæ dimidium meæ.*

4. *En terre. Sur la terre* serait plus juste.

5. *Var.* Par la moitié qu'en terre il a laissé de luy,
Quoique la perfidie ait osé sur sa trame,
Il vit encore en vous, il agit dans votre âme.

6. *L'objet de sa flamme.* Cette périphrase banale empruntée au style galant de l'époque est choquante ici.

7. *Mettre en ta croyance.* Dans cette locution assez rare, *croyance* ne signifie pas *action de croire,* mais *esprit qui croit.* Descartes emploie en ce sens le mot *créance* : « Les opinions que j'avais reçues *en ma créance.* » (*Disc. de la Méth.*)

8. *Commerce,* relations, rapports. Ce mot familier à La Bruyère et à Molière se rencontre également chez Bossuet. — Il était dans ce sens d'usage assez récent. (Voy. *Lexique* Marty-Laveaux).

9. Toute entière. Voy. la note du v. 491.

10. Emilie, dans *Cinna,* déclare de même audacieusement que les bienfaits de celui que nous haïssons doivent stimuler la vengeance au lieu de la désarmer :

D'une main odieuse ils tiennent lieu d'offenses.
(*Cinna*, I, 2.)

Mais, avec cette soif que j'ay de ta ruïne,
Je me jette au devant du coup qui t'assassine,
Et forme des desirs avec trop de raison
Pour en aimer l'effet par une trahison[1].
Qui la sçait et la souffre a part à l'infamie; 1385
Si je veux ton trépas, c'est en juste ennemie.
Mon époux a des fils, il aura des neveux[2]:
Quand ils te combatront, c'est là que je le veux[3],
Et qu'une digne main, par moy-mesme animée,
Dans ton champ de bataille, aux yeux de ton Armée, 1390
T'immole noblement et par un digne effort
Aux manes du héros dont tu venges la mort[4].
Tous mes soins, tous mes vœux, hastent cette vengeance,
Ta perte la recule et ton salut l'avance;
Quelque espoir qui d'ailleurs me l'ose ou puisse offrir, 1395
Ma juste impatience auroit trop à souffrir.
La vengeance éloignée est à demy perduë,
Et quand il faut l'attendre elle est trop cher venduë[5].
Je n'iray point chercher sur les bords Afriquains
Le foudre[6] souhaitté que je vois en tes mains; 1400
La teste qu'il menace en doit estre frapée.
J'ay pû[7] donner la tienne au lieu d'elle à Pompée,
Ma mienne avoit le choix; mais cette haine enfin

1. *Par une trahison,* est le complément, non du verbe, mais seulement du substantif *effet.*

2. *Il aura* des *neveux.* Corneille emploie souvent le mot *neveux,* dans le sens de *petits-fils,* qu'a en latin le mot *nepos* dont il est formé.

3. *C'est là que je le veux.* C'est-à-dire : que je veux l'effet de mes désirs.

4. Voilà un de ces traits Cornéliens qui font oublier les défaillances de cette tragédie.

5. *Var.* Quand il la faut attendre, elle est trop cher venduë.

6. Vaugelas admet le mot *foudre* aux deux genres indifféremment (*Rem.,* I. 405). Thomas Corneille, s'appuyant sur Ménage observe que « *foudre* dans le figuré est toujours masculin, *un foudre de guerre,* et que dans le propre on le fait le plus souvent féminin. » Voy. la note du v. 769.

Var. Ce foudre punisseur que je vois en tes mains, (1644-56.)

Voltaire remarque avec raison que *foudre punisseur* était une expression beaucoup plus forte que celle qui a pris sa place. Mais il se trompe en la considérant comme un terme nouveau créé par Corneille. C'était au contraire un mot vieilli de la langue du XVIe siècle. (Voy. M. Marty-Laveaux, *Lex*, II. 235.)

7. *J'ay pu,* a ici le sens du conditionnel. Ces vers sont obscurs; l'idée est : Cornélie veut venger Pompée; lui sacrifiera-t-elle César ou Ptolomée ? Sa haine a le choix; elle se décide à épargner momentanément César, à se servir de lui pour frapper Ptolomée et à le punir lui-même ensuite.

Sépare son vainqueur d'avec son assassin,
Et ne croit avoir droit de punir ta victoire[1] 1405
Qu'après le châtiment d'une action si noire[2].
Rome le veut ainsi : son adorable[3] front
Auroit dequoy rougir d'un trop honteux affront,
De voir en mesme jour, après tant de conquestes,
Sous un indigne fer ses deux plus nobles testes. 1410
Son grand cœur, qu'à tes loix en vain tu crois soûmis,
En veut aux criminels plus qu'à ses ennemis,
Et tiendroit à malheur le bien de se voir libre,
Si l'attentat du Nil affranchissoit le Tybre.
Comme autre[4] qu'un Romain n'a pû l'assujettir, 1415
Autre aussi qu'un Romain ne l'en doit garantir.
Tu tomberois icy sans estre sa victime;
Au lieu d'un châtiment ta mort seroit un crime,
Et, sans que tes pareils en conçeussent d'effroy,
L'exemple que tu dois périroit avec toy[5]. 1420
Venge-la de l'Egypte à son appuy fatale,
Et je la vengeray, si je puis, de Pharsale.
Va, ne perds point de temps, il presse[6]. Adieu, tu peux
Te vanter qu'une fois j'ay fait pour toy des vœux.

1. Cette abstraction d'une énergique concision se trouve déjà dans le ve acte d'*Horace* :

Tu ne saurois cacher sa peine à sa victoire.

2. *Var.* Et me laisse encor voir qu'il y va de ma gloire,
De punir son audace avant que ta victoire.

3. *Adorable* au XVIIe siècle conservait toute la force de son sens primitif.

4. *Autre,* pour *un autre, nul autre,* est fréquent chez Corneille :

Autre de plus de morts n'a couvert notre terre.
(*Hor.*, II, 5.)

et même au pluriel :

Sans qu'*autres* que les deux qui vous parloient là-bas.
(*Héracl.*, II, 6.)

5. Sous cinq ou six formes différentes, revient toujours la même antithèse; c'est une imitation malheureuse d'un procédé familier à Sénèque

6. *Il presse,* forme impersonnelle aujourd'hui inusitée.

Je vous en donne avis de peur d'une surprise,
Il presse fort.

Cf. Bossuet : Si vous croyez qu'*il presse* de faire quelque réponse.

Var. Va, ne perds point le temps, il presse. Adieu, tu peux.

Lucain
1417-19. In scelus it pharium romani pœna tyranni,
Exemplum que perit. (X, 343.)

SCENE V

CESAR, CLEOPATRE, ANTOINE, LEPIDE, ACHORÉE, CHARMION.

CESAR

Son courage m'étonne autant que leur audace. 1425
Reine, voyez pour qui vous me demandiez grace.

CLEOPATRE

Je n'ay rien à vous dire, allez, Seigneur, allez
Venger sur ces méchans tant de droits violez.
On m'en veut plus qu'à vous : c'est ma mort qu'ils respirent[1],
C'est contre mon pouvoir que les traistres conspirent. 1430
Leur rage, pour l'abatre, attaque mon soutien,
Et par vostre trépas cherche un passage[2] au mien.
Mais parmy ces transports d'une juste colére
Je ne puis oublier que leur Chef est mon frére.
Le sçaurez-vous, Seigneur, et pourray-je obtenir 1435
Que ce cœur irrité daigne s'en souvenir?

CESAR

Ouy, je me souviendray que ce cœur magnanime
Au bonheur de son sang veut pardonner son crime[3].
Adieu, ne craignez rien, Achillas et Photin
Ne sont pas gens à craindre un si puissant Destin[4]. 1440
Pour les mettre en déroute, eux et tous leurs complices,
Je n'ay qu'à déployer l'appareil des supplices,
Et pour soldats choisis envoyer des bourreaux
Qui portent hautement mes Haches pour Drapeaux[5].

(*César rentre avec les Romains.*)

1. *Respirer,* souhaiter avec passion : « Ce mot désigne figurément le désir, l'ardeur, la passion dont le cœur est si plein qu'il semble l'exhaler, ou par une respiration forte, ou par des soupirs répetés. » (Littré.)

2. *Passage,* au figuré, transition, moyen d'arriver :

> Et l'heureux trépas que j'attends
> Ne vous sert que d'un doux *passage*
> Pour nous introduire au partage
> Qui nous rend à jamais contents.
>
> (*Polyeucte*, IV. 2.)

3. Vers à peine intelligibles. Il faut comprendre que Ptolomée devra son pardon à cette chance heureuse que Cléopâtre est de son sang, est sa sœur. (Voir le vers 9?4 et la note.)

4. *Un si puissant destin,* la fortune qui protège César.

5. *Mes haches pour drapeaux.* Assimilation d'un goût contestable.

CLEOPATRE

Ne quittez pas César, allez, cher Achorée, 1445
Repousser avec luy ma mort qu'on a jurée,
Et quand il punira nos lasches ennemis,
Faites-le souvenir de ce qu'il m'a promis;
Ayez l'œil sur le Roy dans la chaleur des armes,
Et conservez son sang pour épargner mes larmes. 1450

ACHORÉE

Madame, asseurez-vous[1] qu'il ne peut y périr,
Si mon zéle et mes soins peuvent le secourir[2].

1. Sur *s'asseurer*, voir la note du v. 1084.
2. *Var.* Si mon zéle et mes soins le peuvent secourir.

FIN DU QUATRIÈME ACTE

ACTE V

SCENE PREMIERE

CORNELIE, *tenant une petite urne en sa main*[1],
PHILIPPE

CORNELIE.

Mes yeux, puis-je vous croire, et n'est-ce point un songe
Qui sur[2] mes tristes vœux a formé ce mensonge?
Te revoy-je, Philippe, et cet époux si cher[3] 1455
A-t'il receu de toy les honneurs du bûcher[4]?
Cette urne que je tiens contient-elle sa cendre?
O vous, à ma douleur objet terrible et tendre[5],
Eternel entretien[6] de haine et de pitié,
Reste du grand Pompée, écoutez sa moitié[7]. 1460
N'attendez point de moy de regrets ny de larmes.
Un grand cœur à ses maux applique d'autres charmes.
Les foibles déplaisirs s'amusent à parler[8],

1. Garnier, dans sa *Cornélie,* nous montre également la veuve de Pompée, tenant une urne dans ses mains. Voltaire cite quelques vers de cette scène que nous donnons en Appendice. Voy. pages 117-122.
2. *Sur,* à la suite de, a propos de. — *Mensonge,* illusion trompeuse: fausse apparence.
3. Voy. les vers 557 et suivants.
4. Sur les rimes *cher-bucher,* voy. la note du vers 543.
5. « *Tendre à* ma douleur, ne se peut dire » (Volt.) Corneille emploie sans cesse *à* dans le sens de *pour* :

Soyez prest *à* demain. (*Cid*, IV, 5.)
Ce coup est un peu rude *à* l'esprit le plus fort. (*Hor.*, V, 2.)

V. le vers 1296 et la note.
6. *Entretien.* Ce qui entretient, ce qui alimente; se rencontre rarement en ce sens. Cf. Lamartine :

Tombeau, cher *entretien* d'une douleur amère. (*Harmonies.*)

7. *Moitié,* que Corneille et Racine emploient souvent dans le style tragique, appartient aujourd'hui au langage familier. Voltaire, dans son *Commentaire sur Héraclius,* dit : « L'usage a permis qu'en quelques occasions on puisse appeler sa femme sa moitié :

Mânes du grand Pompée, écoutez sa moitié.

Ce mot fait là un effet admirable. »
8. *S'amusent à parler.* De même dans *Médée:*

Vains transports où sans fruit mon désespoir *s'amuse.* (I, 5.

Et quiconque se plaint cherche à se consoler.
Moy, je jure des Dieux la puissance suprême, 1465
Et, pour dire encor plus, je jure par vous-mesme,
Car vous pouvez bien plus sur ce cœur affligé
Que le respect des dieux qui l'ont mal protégé,
Je jure donc par vous, ô pitoyable[1] reste,
Ma Divinité seule après ce coup funeste, 1470
Par vous, qui seul icy pouvez me soulager,
De n'éteindre jamais l'ardeur de le venger[2] !
Ptolomée à César, par un lasche artifice,
Rome, de ton Pompée a fait un sacrifice,
Et je n'entreray point dans tes murs desolez 1475
Que le Prestre et le Dieu[3] ne luy soient immolez.
Faites-m'en souvenir et soûtenez ma haine,
O cendres, mon espoir aussi bien que ma peine,
Et pour m'aider un jour à perdre son vainqueur,
Versez dans tous les cœurs ce que ressênt mon cœur[4] ! 1480
Toy qui l'as honoré, sur cette infame rive,
D'une flame pieuse autant comme[5] chétive,
Dy-moy quel bon Démon[6] a mis en ton pouvoir
De rendre à ce Héros ce funèbre devoir.

PHILIPPE.

Tout couvert de son sang et plus mort que luy-mesme[7], 1485
Après avoir cent fois maudit le Diadème,
Madame, j'ay porté mes pas et mes sanglots[8]

1. *Pitoyable,* qui est digne de pitié; sens vieilli. On disait aussi *piteux*. Cf. Fléchier : « Je voudrois pouvoir me dispenser de vous représenter un si *pitoyable* spectacle.» (*Panég.* II.) Voy. la note du vers 57.

2. *Var.* De n'éteindre jamais, ni laisser affoiblir
L'ardeur de le venger dont je veux m'ennoblir.

3. *Le prestre et le Dieu,* c'est-à-dire, Ptolomée et César. Ces images sont amenées d'une manière recherchée par les mots : « *a fait le sacrifice.* »

4. « *Des cendres qui versent ce qu'un cœur ressent*, ne font pas une image naturelle. » (Volt.)

5. *Autant comme.* Construction qn'affectionne Corneille, mais que l'Académie condamne après Vaugelas (*Rem.*, I, 431) : « Ce mot, quand il est comparatif, demande *que* après lui, et non pas *comme.* »

6. *Démon,* pris au sens des croyances antiques. Le δαίμων, chez les Grecs était une sorte d'ange gardien qui veillait sur chaque homme depuis sa naissance jusqu'à sa mort; il se confond souvent avec l'idée de la fortune, de la destinée. C'est le *Genius* des Latins. (Voy. Decharme. *Myth. grecque*, p. 289)

7. Dans la Pharsale ces honneurs sont rendus par Cordus, dont il est question au vers 1499. et qui, selon Lucain, est un questeur, compagnon de Pompée (Phars., VIII, 715 et suiv.).

8. *Mes pas et mes sanglots.* Rapprochement des mots forcé, qui rappelle le *currus rabiem que parat,* d'Horace.

Var. Madame, je portai mes pas et mes sanglots.

UNIVERSITAS BIBLIOTHECA

Du costé que[1] le vent poussoit encor les flots.
Je cours long-temps en vain, mais enfin, d'une roche[2],
J'en découvre le tronc vers un Sable assez proche, 1490
Où la vague en couroux sembloit prendre plaisir
A feindre de le rendre et puis s'en ressaisir[3].
Je m'y jette et l'embrasse, et le pousse au rivage,
Et, ramassant sous luy le débris[4] d'un naufrage,
Je luy dresse un bucher à la haste et sans art, 1495
Tel que je pûs sur l'heure et qu'il plût au hazard.
A peine brusloit-il que le Ciel, plus propice,
M'envoye un compagnon en ce pieux office;
Cordus, un vieux Romain qui demeure en ces lieux,
Retournant de la ville, y détourne les yeux, 1500
Et, n'y voyant qu'un tronc dont la teste est coupée,
A cette triste marque il reconnoit Pompée.
Soudain, la larme à l'œil : « O toy qui que tu sois,
A qui le Ciel permet de si dignes emplois,
Ton sort est bien, dit-il, autre que tu ne penses : 1505
Tu crains des châtimens, atten des récompenses.
César est en Egypte, et venge hautement
Celuy pour qui ton zéle a tant de sentiment[5].
Tu peux faire éclater les soins qu'on t'en voit prendre[6],
Tu peux mesme à sa vefve en reporter la cendre, 1510
Son vainqueur l'a receuë avec tout le respect
Qu'un dieu pourroit icy trouver à son aspect[7].

1. *Du costé que.* Après un nom de temps ou de lieu Corneille met fréquemment *que*, alors que nous mettions *où*.
2. *Mais enfin d'une roche.* Inversion trop visiblement amenée pour le besoin de la rime.
3. Cette personnification est un jeu d'esprit, qui choque ici et qu'on admire dans Racine :

Le flot qui l'apporta recule épouvanté. (*Phèd.*, V, 6).

4. *Le débris.* Voy. la note du vers 7.
5. *Sentiment.* Ce mot est pris absolument par Corneille dans le sens de *dispositions bienveillantes ou malveillantes.*

Sans aucun *sentiment* résous-toi de le voir. (*Hor.*, V, 4.)

c'est-à-dire « *sans haine, sans colère* ». (Hor. V, 4).
6. *Var.* Tu peux mesme à sa veuve en rapporter la cendre
Dans ces murs que tu vois bastis par Alexandre.
Corneille dans les 1res éditions avait écrit *rapporter*.
7. *A son aspect,* sens subjectif de *regard, vue*, comme dans cet autre vers de Corneille :

Tout ce qui s'est montré tantost *à leur aspect.* (*Œdip.*, 1624.)

C'est-à-dire, *à leurs yeux.*

Lucain :
1501-02. Una nota est Magno capitis jactura revulsi. (VIII, 714.)
1506-1512. Quam metuis, demens, isto pro cri ine pœnam,
Quo te fama loquax omnes accepit in annos?
Condita laudabit Magni socer impius ossa. (VIII, 781-83.)

Achéve, je reviens. » Il part et m'abandonne,
Et rapporte aussi-tost ce vase qu'il me donne,
Où sa main et la mienne enfin ont renfermé 1515
Ces restes d'un Héros par le feu consumé[1].

CORNELIE.

O que sa piété mérite de loüanges !

PHILIPPE.

En entrant, j'ay trouvé des desordres étranges,
J'ay veu fuir tout un Peuple en foule vers le Port[2],
Où le Roy, disoit-on, s'étoit fait le plus fort : 1520
Les Romains poursuivoient, et César dans la Place,
Ruisselante du sang de cette populace,
Montroit de sa justice un exemple si beau[3],
Faisant passer Photin par les mains d'un bourreau.
Aussi-tost qu'il me voit, il daigne me connoistre, 1525
Et, prenant de ma main les cendres de mon maistre :
« Restes d'un Demydieu dont à peine je puis
Égaler le grand nom, tout vainqueur que j'en suis,
De vos traistres[4], dit-il, voyez punir les crimes :
Attendant des Autels, recevez ces victimes ; 1530
Bien d'autres vont les suivre. Et toy, cours au palais
Porter à sa moitié ce don que je luy fais ;
Porte à ses déplaisirs cette foible allégeance[5],
Et dy luy que je cours achever sa vengeance[6]. »
Ce grand homme, à ces mots, me quitte en soûpirant. 1535
Et baise avec respect ce vase qu'il me rend.

CORNELIE.

O soûpirs ! ô respect ! ô qu'il est doux de plaindre
Le sort d'un ennemy quand il n'est plus à craindre !
Qu'avec chaleur, Philippe, on court à le venger[7],

1. *Var.* Ces restes d'un héros par le feu *consommé*.

Corneille a partout substitué *consumer*, à *consommer*, en se conformant à une observation de Vaugelas. Celui-ci en effet (Rem. I, 408) après avoir fait remarquer que ces deux verbes ont une étymologie absolument différente, *consumere* et *consummare*, ajoute : « *Consumer* achève en détruisant et anéantissant le sujet, et *consommer*, achève en le mettant dans sa dernière perfection et son accomplissement entier. » (V. Marty-Laveaux. Lex. I, 210.)

2. *Var.* Tout un grand peuple armé fuyoit devant le port.

3. *Var.* Montroit de sa justice un exemple assez beau.

4. *Vos traistres*, c'est-à-dire « ceux qui *vous* ont trahie. » Traître ne se construit pas ordinairement ainsi, sous cette forme active.

5. *Allégeance*, soulagement. Expression familière à Corneille, peu usitée après lui, surtout en prose.

6. *Var.* Et luy dis que je cours achever sa vengeance.

7. *On court à le venger*. Dans cette construction assez rare, l'infinitif

Lors qu'on s'y voit forcé par son propre danger, 1540
Et quand cet intérest qu'on prend pour sa mémoire[1]
Fait nostre seureté comme il croist nostre gloire[2] !
César est généreux, j'en veux estre d'accord,
Mais le Roy le veut perdre, et son rival est mort.
Sa vertu laisse lieu de douter à l'Envie 1545
De ce qu'elle feroit s'il le voyoit en vie ;
Pour grand qu'en soit le prix[3], son péril en rabat[4],
Cette ombre qui la couvre en affoiblit l'éclat,
L'amour mesme s'y mesle et le force à combatre :
Quand il venge Pompée il défend Cléopatre. 1550
Tant d'intérests sont joints à ceux de mon époux
Que je ne devrois rien à ce qu'il fait pour nous,
Si, comme par soy-mesme un grand cœur juge un autre,
Je n'aimois mieux juger sa vertu par la nostre,
Et croire que nous seuls armons ce combatant, 1555
Parce qu'au point qu'il est j'en voudrois faire autant.

SCENE II

CLEOPATRE, CORNELIE, PHILIPPE, CHARMION

CLEOPATRE.

Je ne viens pas icy pour troubler une plainte
Trop juste à la douleur[5] dont vous êtes atteinte ;
Je viens pour rendre hommage aux cendres d'un Héros
Qu'un fidelle Affranchy vient d'arracher aux flots, 1560

joue, comme en grec, le rôle d'un complément substantif : (εἰς τὸ τιμωρεῖσθαι). Cf. Mme de Sévigné : « Les esprits *courent à* vous aimer. »

1. *Var.* Quand on s'y voit forcé par son propre danger
Et que cet interest qu'on prend pour sa mémoire.

2. *Il croist nostre gloire.* — V. la note du vers 1000.

3. *Pour grand que.* Voltaire critique cette tournure, dont Corneille a cependant fait le plus heureux emploi :

Pour grands *que* sont les rois ils sont ce que nous sommes.
(*Cid*, I. 3)

4. *Son péril en rabat.* — *Rabattre*, retrancher : « son péril enlève à sa vertu de son prix. » Ce verbe appartenait alors au style soutenu. Bossuet dit en parlant de Luther : « Il n'en *rabattit* rien de sa fierté. »

5. « *Juste à la douleur* n'est pas français ; il fallait *permise à la douleur.* » (Volt.) M. Marty-Laveaux fait remarquer avec raison combien cette expression est faible comparée à celle de Corneille ; *Juste à*, dans le sens de *qui convient à* se rencontre d'ailleurs dans Pascal : « Ne trouvez-vous pas que ce passage est bien *juste à* notre sujet. » (XIe Provinc.)

Pour le plaindre avec vous, et vous jurer, Madame,
Que j'aurois conservé ce maistre de vostre ame,
Si le Ciel, qui vous traite avec trop de rigueur,
M'en eust donné la force aussi-bien que le cœur.
Si pourtant, à l'aspect de ce qu'il vous renvoye, 1565
Vos douleurs laissoient place à quelque peu de joye,
Si la vengeance avoit dequoy vous soulager,
Je vous dirois aussi qu'on vient de vous venger.
Que le traistre Photin... Vous le sçavez, peut-estre[1] ?

CORNELIE.

Ouy, Princesse, je sçay qu'on a puni ce traistre. 1570

CLEOPATRE.

Un si prompt châtiment doit vous estre bien doux.

CORNELIE.

S'il a quelque douceur, elle n'est que pour vous.

CLEOPATRE.

Tous les cœurs trouvent doux le succès[2] qu'ils espérent.

CORNELIE.

Comme nos intérests, nos sentimens différent.
Si César à sa mort joint celle d'Achillas, 1575
Vous êtes satisfaite, et je ne la suis pas[3].
Aux Manes de Pompée il faut une autre offrande :
La victime est trop basse, et l'injure est trop grande,
Et ce n'est pas un sang que, pour la reparer,
Son ombre et ma douleur daignent considérer[4]. 1580
L'ardeur de le venger, dans mon ame allumée,
En attendant César demande Ptolomée ;
Tout indigne qu'il est de vivre et de régner,
Je sçay bien que César se force à l'épargner ;
Mais, quoy que son amour ait osé vous promettre, 1585
Le Ciel, plus juste enfin, n'osera le permettre,
Et, s'il peut une fois écouter tous mes vœux,
Par la main l'un de l'autre ils périront tous deux.

1. Ce jeu de scène sent un peu la comédie.
2. *Le succès*, le résultat heureux ; même latinisme qu'au vers 1236.
3. Et je ne *la* suis pas. — Nous disons aujourd'hui : « Je ne *le* suis pas. » Lorsque le pronom de la 3e personne, pris comme attribut, représente un adjectif, il se met au neutre et reste invariable. » Chassang, gr. fr. § 245. Cette règle a été nettement formulée par Vaugelas (Rem. I,81), mais ne s'est établie qu'à la longue. En 1668, Racine écrivait encore :

> Monsieur, je ne veux point être liée. — A l'autre !
> — Je ne *la* serai point.
>
> (*Plaideurs*, I, 7.)

4. *Considérer*, avoir en considération, estimer.

Mon ame, à ce bonheur, si le Ciel me l'envoye,
Oublira ses douleurs pour s'ouvrir à la joye[1]; 1590
Mais, si ce grand souhait demande trop pour moy,
Si vous n'en perdez qu'un, ô Ciel, perdez le Roy !

CLEOPATRE.

Le Ciel sur nos souhaits ne régle pas les choses.

CORNELIE.

Le Ciel régle souvent les effets sur les causes[2],
Et rend aux criminels ce qu'ils ont mérité. 1595

CLEOPATRE.

Comme de la justice il a de la bonté.

CORNELIE.

Ouy, mais il fait juger, à voir comme il commence,
Que sa justice agit, et non-pas sa clémence,

CLEOPATRE.

Souvent de la justice il passe à la douceur.

CORNELIE.

Reine, je parle en veuve, et vous parlez en sœur, 1600
Chacune a son sujet d'aigreur ou de tendresse
Qui dans le sort du Roy justement l'intéresse.
Apprenons par le sang qu'on aura répandu
A quels souhaits[3] le Ciel a le mieux répondu.
Voicy vostre Achorée.

SCENE III

CORNELIE, CLEOPATRE, ACHORÉE, PHILIPPE, CHARMION

CLEOPATRE

Helas! sur son visage[4] 1605
Rien ne s'offre à mes yeux que de mauvais présage.

1. *Mon âme à ce bonheur.* Ces vers correspondent aux vers de Cléopâtre :

Si pourtant à l'aspect de ce qu'il vous renvoye
Vos douleurs laissoient place à quelque peu de joye.

Ces mots symétriquement renvoyés au premier interlocuteur sont un artifice que Corneille a plusieurs fois employé (V. la scène entre D. Diègue et don Gormas) et dont Moliere a tiré un effet comique dans la scène entre Arsinoé et Célimène (*Mis.* III. 4). Mais cela donne au langage de Cornélie quelque chose de trop étudié.

2. *Var.* Le ciel règle souvent les effets par les causes (1644. in-4°)
Le ciel règle souvent les effets pour les causes. (1644 in-12)

3. *Var.* A quels souhaits le ciel aura mieux répondu.

4. « Après cette scène de Cornélie, qui est un chef-d'œuvre de génie, on est fâché de voir celle-ci. Quand le sujet baisse, l'auteur baisse nécessairement, et Cléopâtre n'est pas digne de parler à Cornélie. Ces scènes d'ailleurs ne servent ni au nœud, ni au dénouement. Ce sont des entretiens, et non pas des scènes. » (Volt).

Ne nous déguisez rien, parlez sans me flater :
Qu'ay-je à craindre, Achorée, ou qu'ay-je à regretter ?

ACHORÉE

Aussi-tost que César eust sceu la perfidie...

CLEOPATRE

Ce ne sont pas ses soins que je veux qu'on me die[1] ; 1610
Je sçay qu'il fit trancher[2] et clorre ce Conduit
Par où ce grand secours devoit estre introduit,
Qu'il manda tous les siens pour s'asseurer la place
Où Photin a receu le prix de son audace,
Que d'un si prompt supplice Achillas étonné 1615
S'est aisément saisi du Port abandonné,
Que le Roy l'a suivy, qu'Antoine a mis à terre
Ce qui dans ses vaisseaux restoit de gens de guerre[3],
Que César l'a rejoint, et je ne doute pas
Qu'il n'ait sceu vaincre encor et punir Achillas. 1620

ACHORÉE

Ouy, Madame, on a veu son bon-heur ordinaire...

CLEOPATRE

Dites-moy seulement s'il a sauvé mon frére,
S'il m'a tenu promesse[4].

1. *Qu'on me die.* Cette forme de subjonctif est très fréquente chez Corneille :

> Quoique on *die* ailleurs d'un cœur si magnanime.
> (*Cid*, IV, 1.)
> Ma sœur, que je vous *die* une bonne nouvelle.
> (*Horace*, III, 3.)

Racine, en 1674 écrivait encore dans son *Iphigénie* :

> Ah ! que vous auriez vu, sans que je vous le *die*.
> (III, 6)

Vaugelas (*Rem.* II, 38) dit expressément : « Au singulier *quoy que l'on die*, est fort en usage, et en parlant et en écrivant, bien que, *quoy que l'on dise*, ne soit pas mal dit. » Thomas Corneille critique cette remarque de Vaugelas et dans l'édition qu'il donna en 1692 des œuvres de son frère, il substitua, partout où il le put, *dise* à *die*.

Var. Ah ! Ce n'est pas ses soins que je veux qu'on me die

Sur *c'est*, *ce sont*, V. Chass., gram. fr., § 272. Rem. I et II.

2. *Trancher* était un terme fréquemment employé dans la langue militaire du XVIe siècle : « Connestable, je vous supplie, leur aller *trancher* le chemin » (Myst. du siège d'Orléans). « Ils commencèrent à *trancher* (ouvrir des tranchées) » (Amyot). « Une forteresse *tranchée* en roche de tous costez » (d'Aubigné).

3. *Var.* Ce qui dans ses vaisseaux restoit des gens de guerre.

4. V. la note du vers 343.

ACHORÉE

Ouy, de tout son pouvoir.

CLEOPATRE

C'est là l'unique point que je voulois sçavoir.
Madame, vous voyez, les dieux m'ont écoutée. 1625

CORNELIE

Ils n'ont que différé la peine méritée.

CLEOPATRE

Vous la vouliez sur l'heure, ils l'en ont garanty.

ACHORÉE

Il faudroit qu'à nos vœux il eust mieux consenty[1].

CLEOPATRE

Que disiez-vous n'aguére[2], et que viens-je d'entendre?
Accordez ces discours que j'ay peine à comprendre. 1630

ACHORÉE

Aucuns ordres[3] ny soins n'ont pû le secourir,
Malgré César et nous il a voulu périr[4]:
Mais il est mort, Madame, avec toutes les marques
Que puissent laisser d'eux les plus dignes monarques[5] :
Sa vertu rappelée a soûtenu son rang, 1635
Et sa perte aux Romains a coûté bien du sang[6].
Il combatoit Antoine avec tant de courage

1. *Consentir*, être en accord de sentiments avec, conformer sa conduite à. C'est un latinisme (*cum sentire*).

Var. Du moins César l'eust fait, s'il *l'avoit consenti.*

Consentir, pris activement, se rencontre souvent chez Corneille et ses contemporains (V. Chass., gram. franç., § 282), bien que cette construction soit contraire à l'étymologie.

2. *N'aguère* : avec l'apostrophe, le mot se rapproche de son étymologie : *il n'y a guère* [*de temps*].

N'a encore *gueres* qu'il cuida
Tel engingner qui l'engingna.
(*Roman de Renard.*)

3. *Aucuns ordres. Aucun* négatif au pluriel était autrefois beaucoup plus employé qu'aujourd'hui. « C'est une petite ville qui n'est divisée en *aucuns* partis » (La Bruy.)

Aucuns monstres par moy domptés jusqu'aujourd'hui.
(Rac., *Phéd.*, I, 1.)

Cet homme ne méritait *aucuns* honneurs. (Volt. *Essais sur les mœurs*).

4. *Var.* Ni vos vœux ni nos soins n'ont pu le secourir
Malgré César et vous il a voulu périr.

5. *Var.* Dont éclatent les morts des plus dignes monarques

Dans son commentaire sur Polyeucte, Voltaire dit non sans raison : « Ces *marques* pour rimer à *monarques* reviennent souvent et ne doivent jamais paraître dans la poésie, à moins que ces marques ne signifient quelque chose. »

6. *Var.* Et sa perte aux Romains a bien cousté du sang.

Qu'il emportoit[1] déja sur luy quelque avantage,
Mais l'abord de César a changé le destin!
Aussi-tost Achillas suit le sort de Photin, 1640
Il meurt, mais d'une mort trop belle pour un traistre,
Les armes à la main, en défendant son maistre.
Le vainqueur crie en vain qu'on épargne le Roy,
Ces mots au lieu d'espoir luy[2] donnent de l'effroy;
Son esprit alarmé les croit un artifice 1645
Pour réserver sa teste à l'affront d'un supplice[3].
Il pousse dans nos rangs, il les perce, et fait voir
Ce que peut la vertu qu'arme le desespoir,
Et son cœur, emporté par l'erreur qui l'abuse[4],
Cherche par tout la mort que chacun luy refuse. 1650
Enfin, perdant haleine après ces grands efforts,
Près d'estre environné, ses meilleurs soldats morts,
Il voit quelques fuyards sauter dans une barque;
Il s'y jette, et les siens, qui suivent leur Monarque,
D'un si grand nombre en foule accablent ce vaisseau[5] 1655
Que la mer l'engloutit avec tout son fardeau.
C'est ainsi que sa mort luy rend toute sa gloire,
A vous toute l'Egypte, à César la victoire[6];
Il vous proclame reine, et, bien qu'aucun Romain[7]
Du sang que vous pleurez n'ait veu rougir sa main, 1660
Il nous fait voir à tous un déplaisir extrême:

1. Nous dirions: *remporter* quelque avantage; Corneille écrit de même: *emporter* un succès (*Sertor.* III, 2) une victoire. (*Poés. div.*) Cf. La Fontaine:

Et si de t'agréer je n'*emporte* le prix.

2. *Luy*, qui représente Ptolomée, manque de netteté.

3. *Var.* Pour réserver sa teste aux hontes d'un supplice.

4. *Var.* Et son cœur indigné, que cette erreur abuse.

5. *Var.* D'un tel nombre *à la foule* accablent ce vaisseau.

A la foule était une vieille expression, synonyme de *en foule* que Corneille a partout supprimée dans les dernières éditions de son théâtre.

6. Cette lutte, que la règle de l'unité de temps réduit chez Corneille à quelques heures, dura en réalité plusieurs mois (oct. 48 a juin 47). V. l'Examen de Pompée, p. 8. — Les vents du nord, ou étésiens, rendant impossible la navigation d'Égypte en Grèce pendant la saison d'hiver, César dut forcément rester à Alexandrie au milieu d'une population de plus en plus hostile. Il se retrancha dans le palais, gardant à vue le roi auprès de lui. Serré de près par Achillas, César rendit la liberté à Ptolomée qui se mit à la tête de ses sujets. Les Romains furent enfin secourus par l'armée de Syrie, commandée par Mithridate le Pergaméen; ils reprirent l'offensive, et culbutèrent les Alexandrins, qui rejetés vers la mer se noyèrent en grand nombre. Ptolomée se trouvait parmi eux. (V. Plutarque. *Vie de César*, ch. 48 et 49; l'auteur de la *Guerre d'Alexandrie*, chap. 31; Duruy, *Hist. des Romains*, ch. 57.

7. *Var.* Il vous proclame Reine, et quoyque ses Romains
Au sang que vous pleurez n'ayent point trempé leurs mains,
Il montre toutesfois un déplaisir extrême.

Il soûpire, il gémit... Mais le voicy luy-mesme,
Qui pourra mieux que moy vous montrer la douleur[1]
Que luy donne du Roy l'invincible malheur.

SCENE IV

CESAR, CORNELIE, CLEOPATRE, ANTOINE, LEPIDE, ACHORÉE, CHARMION, PHILIPPE.

CORNELIE

César, tien-moy parole, et me rens mes galéres[2]. 1665
Achillas et Photin ont receu leurs salaires;
Leur Roy n'a pû joüir de ton cœur adoucy[3],
Et Pompée est vengé ce qu'il peut l'estre icy[4].
Je n'y sçaurois plus voir qu'un funeste rivage[5]
Qui de leur attentat m'offre l'horrible image, 1670
Ta nouvelle victoire et le bruit éclatant
Qu'aux changements de Roy pousse[6] un Peuple inconstant[7],
Et parmy ces objets ce qui le plus m'afflige[8].
C'est d'y revoir toûjours l'ennemy qui m'oblige.
Laisse-moy m'affranchir de cette indignité, 1675
Et souffre que ma haine agisse en liberté.
A cet empressement j'adjoûte une requeste :
Voy l'urne de Pompée, il y manque sa teste;

1. *Var.* Qui pourra mieux que moy vous dire la douleur.

2. César avait en effet promis à Cornélie la liberté (Act. III, sc. IV) ajoutant :

Seulement pour deux jours soyez ma prisonnière,
Afin d'estre témoin, comme après nos debats
Je chéris sa (de Pompée) Mémoire et venge son trépas.

3. *De son cœur adoucy*, c'est-à-dire *de la clémence rentrée dans son cœur*. Ce latinisme est expliqué au vers 605.

4. *Ce qu'il peut l'estre ici*, pour *autant qu'il peut l'être ;* c'est une sorte d'apposition. Voltaire regrette que cette expression énergique ait entièrement vieilli.

5. *Var.* Je n'y puis plus rien voir qu'un funeste rivage.

6. *Pousser un bruit*, n'est pas un barbarisme comme le dit Voltaire mais une ellipse hardie : *pousser des cris bruyants.*

7. *Var.* Qu'aux changements du roi pousse un peuple inconstant

8. *Var.* Et de tous ces objets celui qui plus m'afflige.
J'y voy toujours en toi l'ennemi qui m'oblige.

Plus pour *le plus* est un archaisme que Corneille a presque partout supprimé dans les dernières éditions. Il se rencontre cependant chez Bossuet, Massillon, La Bruyère, Racine, etc :

Chargeant de mon débris les reliques *plus* chères.
(*Baj.*, III, 2.

Ne me la retien plus, c'est l'unique faveur
Dont je te puis encor prier[1] avec honneur. 1680

CESAR

Il est juste, et César est tout prest de[2] vous rendre
Ce reste où vous avez tant de droit de pretendre;
Mais il est juste aussi qu'après tant de sanglots
A ses Manes errans nous rendions le repos,
Qu'un bucher allumé par ma main et la vostre 1685
Le venge pleinement de la honte de l'autre[3],
Que son Ombre s'appaise en voyant nostre ennuy[4],
Et qu'une Urne plus digne et de vous et de luy,
Après la flame éteinte et les pompes finies,
Renferme avec éclat ses cendres réunies. 1690
De cette mesme main dont il fut combatu
Il verra des Autels dressez à sa vertu[5],
Il recevra des vœux, de l'encens, des victimes,
Sans[6] recevoir par là d'honneurs que légitimes[7].
Pour ces justes devoirs je ne veux que demain; 1695
Ne me refusez pas ce bonheur souverain,
Faites un peu de force[8] à vostre impatience.
Vous étes libre après, partez en diligence,
Portez à nostre Rome un si digne tresor,
Portez...

1. *Prier* avec un complément au génitif est une construction vieillie qui ne se rencontre que dans la locution, *prier quelqu'un de son déshonneur*. — Cf. Henri Estienne : « J'avois déliberé de vous aller *prier d'un plaisir*. » (Le langage françois).

2. *Prest de*. Voir la note du vers 88.

3. *De la honte de l'autre*. « On ne voit pas à quoi se rapporte *l'autre*. Il veut dire apparemment *l'autre bûcher*. » (Volt). Il faut entendre ce nous semble ; *la honte de l'autre main*, *la main de Ptolomée*, *qui a frappé honteusement Pompée*.

4. *Ennuy* avait au XVIe et au XVIIe siècle un sens beaucoup plus énergique qu'aujourd'hui. Voy. la note du vers 467.

5. César ordonna que les restes de Pompée fussent ensevelis dans une chapelle consacrée à Némesis, qu'il fit élever aux portes d'Alexandrie.

6. *Sur sans... que*, voir la note du vers 168.

7. *Var.* Et ne recevra point d'honneurs illégitimes :
Pour ces pieux devoirs je ne veux que demain.

8. *Faire force à*, est une expression vieillie. Corneille dit encore :

La *force* qu'on vous *fait* pour vous donner la main.
(*Sert.*, III, 3.)

Que veux-tu? Son esprit *se fait un peu de force*.
(*Suiv.*, III, 1

Cf. Molière :

Faire force à l'amour qui m'impose ses lois.
(*Étourdi*, IV, 5.)

CORNELIE

Non-pas, César, non-pas à Rome encor. 1700
Il faut que ta défaite et que tes funérailles
A cette cendre aimée en ouvrent les murailles,
Et, quoy qu'elle la tienne aussi chére que moy,
Elle n'y doit rentrer qu'en triomphant de toy[1].
Je la porte en Afrique, et c'est là que j'espére 1705
Que les fils de Pompée, et Caton, et mon pére,
Secondez par l'effort d'un Roy[2] plus généreux[3],
Ainsi que la justice auront le Sort pour eux.
C'est là que tu verras sur la Terre et sur l'Onde
Le débris[4] de Pharsale armer un autre Monde, 1710
Et c'est là que j'iray, pour haster tes malheurs,
Porter de rang en rang ces cendres et mes pleurs[5].
Je veux que de ma haine ils reçoivent des régles[6],
Qu'ils suivent aux combats des Urnes au lieu d'Aigles.
Et que ce triste objet porte en leur souvenir[7] 1715
Les soins de le venger et ceux de te punir.
Tu veux à ce Héros rendre un devoir suprême,
L'honneur que tu luy rens réjallit sur toy-mesme;
Tu m'en veux pour témoin, j'obéïs au vainqueur;
Mais ne présume pas toucher par là mon cœur. 1720
La perte que j'ay faite est trop irréparable,
La source de ma haine est trop inepuisable;
A l'égal de mes jours je la feray durer,
Je veux vivre avec elle, avec elle expirer.
Je t'avoûray pourtant, comme vraîment Romaine, 1725
Que pour toy mon estime est égale à ma haine,
Que l'une et l'autre est juste, et montre le pouvoir,
L'une de ta vertu, l'autre de mon devoir[8];
Que l'une est généreuse, et l'autre intéressée[9],

1. Construction confuse : *elle* dans le premier vers représente Rome, dans le second, la cendre de Pompée.
2. Juba, roi de Numidie. V. la note du vers 473.
3. *Var.* Secondés des efforts d'un roy plus généreux.
4. *Le débris.* V. la note du v. 7.
5. *Porter des pleurs* serait une expression douteuse. Mais le premier régime *cendres* fait passer le second. Voy. la note du v. 795.
6. *Ils reçoivent des règles.* — *Ils* représente soit *les fils de Pompée, Caton*, etc ; soit l'idée de *soldats*, renfermée par syllepse dans le mot *débris*.
7. *Var.* Et que ce triste Objet porte à leur souvenir.
8. *Var.* L'une de la vertu, l'autre de mon devoir.
9. *Intéressée.* Est rare, construit absolument avec un nom de chose. Racine :

Ma gloire *intéressée* emporte la balance.

(*Iphig.*, IV, 7.)

Et que dans mon esprit l'une et l'autre est forcée. 1730
Tu vois que ta vertu, qu'en vain on veut trahir[1],
Me force de priser ce que je doy haïr :
Juge ainsi de la haine où mon devoir me lie,
La veuve de Pompée y force Cornélie[2].
J'iray, n'en doute point, au sortir de ces lieux, 1735
Soûlever contre toy les hommes et les Dieux,
Ces Dieux qui t'ont flaté, ces Dieux qui m'ont trompée,
Ces Dieux qui dans Pharsale ont mal servy Pompée[3],
Qui, la foudre à la main, l'ont pû voir égorger;
Ils connoistront leur faute, et le voudront venger. 1740
Mon zèle, à leur refus, aidé de sa mémoire,
Te sçaura bien sans eux arracher la victoire,
Et, quand tout mon effort se trouvera rompu[4],
Cléopatre fera ce que je n'auray pû.
Je sçay quelle est ta flame et quelles sont ses forces, 1745
Que tu n'ignores pas comme on fait les divorces,
Que ton amour t'aveugle, et que, pour l'épouser,
Rome n'a point de loix que tu n'oses briser;
Mais sçache aussi qu'alors la jeunesse romaine
Se croira tout permis sur l'époux d'une reine, 1750
Et que de cet Hymen tes amis indignez
Vengeront sur ton sang leurs avis dédaignez.
J'empesche ta ruïne, empeschant tes caresses[5].
Adieu, j'attens demain l'effet de tes promesses.

1. *Var.* Et comme ta vertu, qu'en vain on veut trahir.
2. Ce dédoublement d'une même personne est d'un goût contestable.
3. Cf. les vers 1468 et suivants.
4. L'emploi du verbe *rompre* était très étendu au XVIIe siècle ; on disait : *rompre une mesure, un dessein ; rompre la colère, l'effet, le destin, le succès,* etc.
5. *Tes caresses*, les démonstrations de ton amour pour Cléopâtre. Pris en ce sens particulier ce mot conviendrait mieux au style familier.

SCENE V

CESAR. CLEOPATRE. ANTOINE. LEPIDE. ACHORÉE. CHARMION.

CLEOPATRE

Plûtost qu'à ces périls je vous puisse exposer[1]. 1755
Seigneur, perdez en moy ce qui les peut causer :
Sacrifiez ma vie au bonheur de la vostre;
Le mien sera trop grand, et je n'en veux point d'autre[2],
Indigne que je suis d'un César pour époux,
Que de vivre en vostre ame, étant morte pour vous. 1760

CESAR

Reine, ces vains projets sont le seul avantage
Qu'un grand cœur impuissant a du Ciel en partage[3] :
Comme il a peu de force, il a beaucoup de soins,
Et, s'il pouvoit plus faire, il souhaiteroit moins.
Les Dieux empescheront l'effet de ces augures, 1765
Et mes félicitez n'en seront pas moins pures,
Pourveu que vostre amour gagne sur vos douleurs[4]
Qu'en faveur de César vous tarissiez vos pleurs,
Et que vostre bonté, sensible à ma priére,
Pour un fidelle Amant oublie un mauvais frére. 1770
On aura pû vous dire avec quel déplaisir
J'ay veu le desespoir[5] qu'il a voulu choisir,
Avec combien d'efforts j'ay voulu le défendre
Des paniques terreurs qui l'avoient pû surprendre:
Il s'est de mes bontez jusqu'au bout défendu, 1775
Et, de peur de se perdre, il s'est enfin perdu.

1. César qui, selon Achorée, « fait voir à tous un déplaisir extrême » de la mort de Ptolémée, qui « soupire, gémit » a mis bien longtemps à s'apercevoir que la sœur du feu roi est devant lui.

2. Cf. Cinna :

> Mourant pour vous servir, tout me semblera doux.
> (I, 3.)

3. Ces vers sont pour Voltaire du « galimatias ». César veut dire que Cornélie, dans son impuissance, n'a d'autre consolation que de former d'irréalisables projets de vengeance.

4. Voltaire critique ce vers, il semble croire que le verbe *gagner sur* est pris absolument. Ne faut-il pas plutôt lui donner pour compléments les deux propositions suivantes : « *que... vous tarissiez...* », « *que votre bonté... oublie...* » comme dans ces autres vers de Corneille :

> J'avois *gagné* sur lui *qu'*il aimeroit la vie.
> (*Cinna*, IV, 4.)
> Mais j'ay *gagné* sur lui *qu'*il ne me verra plus.
> (*Polyeucte*, II, 4.)

5. *J'ai vu le désespoir* : la mort qu'il a choisie dans son désespoir.

O honte pour César, qu'avec tant de puissance,
Tant de soins de vous rendre entiére obéissance[1],
Il n'ait pû toutefois, en ces événemens,
Obéïr au prémier de vos commandemens! 1780
Prenez-vous-en au Ciel, dont les ordres sublimes[2]
Malgré tous nos efforts sçavent punir les crimes;
Sa rigueur envers luy vous ouvre un sort plus doux,
Puisque par cette mort l'Egypte est toute à vous.

CLEOPATRE

Je sçay que j'en reçois un nouveau Diadéme, 1785
Qu'on n'en peut accuser que les Dieux et luy-mesme;
Mais, comme il est, Seigneur, de la fatalité[3]
Que l'aigreur[4] soit meslée à la felicité,
Ne vous offensez pas si cet heur[5] de vos armes,
Qui me rend tant de biens, me coûte un peu de larmes. 1790
Et si, voyant sa mort deuë à sa trahison,
Je donne à la Nature[6] ainsi qu'à la raison.
Je n'ouvre point les yeux sur ma grandeur si proche,
Qu'aussi-tost à mon cœur mon sang ne le reproche;
J'en ressens dans mon ame un murmure secret, 1795
Et ne puis remonter au trosne sans regret[7].

ACHORÉE

Un grand peuple, Seigneur, dont cette cour est pleine[8],
Par des cris redoublez demande à voir sa Reine,

1. *Var.* Tant de soins pour vous rendre entière obéissance.

2. *Ordres sublimes.* Corneille conserve au mot *sublime* son sens étymologique, *élevé, souverain, suprême :*

Ils ne font point de honte au rang le plus *sublime.*
(*Héracl.*, I, 2.)

Si vostre hymen m'élève à la grandeur *sublime.* (Sert., I, 3.)

Cf. Bayle : « Ils ont paru dans les postes *les plus sublimes* sous Charles VIII. »

3. *Il est de*, il appartient à, latinisme : « Est hoc Gallicæ consuetudinis, ut. (*Cés.*)

4. Au lieu d'*aigreur* Voltaire estime que le mot propre serait *amertume. Aigreur* avait dans notre vieille langue un sens plus énergique, analogue au mot *acerbitas*, qui représente la même image : acidité rebutante d'un fruit qui n'est pas mûr.

5. Sur *heur*, voir la note du vers 576.

6. *Donner à*, accorder quelque chose à, sous cette forme absolue, est rare. Cette expression offre quelque analogie avec la locution familière *donner dans.* — Cf. Mme de Sévigné : « Un prédicateur ne croit pas qu'on puisse sans péché *donner à* ses plaisirs, quand on a des créanciers. »

7. *Var.* Et n'ose remonter au trosne sans regret.

8. « Il importe peu que le peuple soit ou non dans la cour pour voir Cléopâtre. La pièce s'appelle *Pompée;* les assassins sont punis. Tous les compliments de César et de Cléopâtre sont peut-être plus inutiles que le

Et, tout impatient, déja se plaint aux Cieux
Qu'on luy donne trop tard un bien si précieux. 1800

CESAR

Ne luy refusons plus le bonheur qu'il desire;
Princesse, allons par là commencer vostre empire.
Fasse le juste Ciel, propice à mes desirs,
Que ces longs cris de joye étouffent vos soûpirs,
Et puissent ne laisser dedans vostre pensée 1805
Que l'image des traits dont mon ame est blessée[1]!
Cependant[2] qu'à l'envy ma suite et vostre Cour
Préparent pour demain la pompe d'un beau jour,
Où dans un digne employ l'une et l'autre occupée
Couronne Cléopatre et m'appaise Pompée, 1810
Eléve à l'une un Trosne, à l'autre des Autels,
Et jure à tous les deux des respects immortels[3]. 1812

dernier discours de Cornèlie, dans lequel au moins il y a toujours de la grandeur. » (Volt.)

1. Style bien cherché! César souhaite que Cléopâtre ne songe qu'à l'amour dont il est blessé.

2. *Cependant*, pendant ce temps, *interea*.

3. Ces derniers vers ne répondent pas au sentiment du spectateur; il est choqué de ces antithèses qui confondent dans un même éloge une princesse assez insignifiante et le héros qui remplit l'histoire de son nom. Voltaire le disait (voy. la note du v. 1797) : la pièce s'appelle *Pompée;* la tragédie doit donc finir sur un hommage rendu exclusivement à la mémoire de Pompée.

FIN DE POMPÉE.

APPENDICE

EXTRAITS DE *CORNÉLIE*, TRAGÉDIE DE R. GARNIER[1] (1574)

Malgré certaines analogies, le sujet traité par Garnier n'est pas le même que celui de *Pompée*. — Voici une courte analyse de la tragédie de Garnier : Cornelie, après le meurtre de Pompée, est revenue à Rome, tandis que son père, Métellus Scipion, allié à Juba, roi de Numidie, prolonge en Afrique les hostilités contre César. Elle se lamente avec Cicéron sur ses infortunes et sur les malheurs de Rome ; la vue des cendres de son mari, que lui rapporte un affranchi de Pompée, Philippe, ravive encore sa douleur et en même temps son désir de vengeance (Act. II). Cependant une nouvelle épreuve attend la malheureuse femme. César a battu Scipion à Tapsa, et s'est emparé de sa flotte ; Scipion près de tomber aux mains de son vainqueur, s'est frappé d'un poignard et s'est précipité dans la mer. Au moment où César rentre à Rome en triomphateur (IV), Cornélie apprend par un messager la défaite et la fin tragique de son père.

Cette action, réduite à quelques scènes, est coupée à intervalles égaux par des chœurs, longs développements de lieux communs de morale.

I

PLAINTES DE CORNÉLIE

Ainsi suis-je la cause et du courroux des Dieux,
Et du trespas cruel qui te sille les yeux,
Deplorable Pompee : ainsi je suis l'orage
La peste, et le flambeau qui ta maison sacage.
Mais ce ne sont les Dieux, ni Crasse mon espoux,
Qui pour tienne me voir me poursuivent jaloux.
C'est un malheur couvert, une sourde influence,

1. Robert Garnier est né en 1534 à la Ferté-Bernard (Sarthe). Il fit à Toulouse ses études de droit, et se livra en même temps à la poésie, puisque en 1565 il remporta une églantine d'or aux Jeux floraux. Au Mans il exerça successivement les fonctions de conseiller au Présidial et

Que j'ay receu du Ciel avecques ma naissance,
De combler d'infortune et d'esclandre tous ceux
Que j'auray pour espoux en ma couche receus...
Las! Mon dueil seroit moindre, et les larmes fecondes,
Qui tombent de mes yeux comme de larges bondes,
Se pourroyent estancher, si entre les combas
Il eust, le fer au poing acquis un beau trespas,
Couché sur un monceau de hasardeux gendarmes,
Ouvert d'une grande playe au travers de ses armes,
Dans le flanc, dans la gorge, et dégouttant parmy
Son heroïque sang, du sang de l'ennemy.
Mais il est mort (ô ciel), non en une bataille,
Non la pique à la main au haut d'une muraille,
Defendant quelque brèche : hélas! car il est mort
Traistreusement meurtri sans belliqueux effort.
Il est mort à mes yeux, et la fortune ámere
Me voulut faire voir cet acte sanguinaire.
Je l'ai veu, j'y estois et presque entre mes bras
Il sentit le poignard, et tomba mort à bas.
Lors le sang me gela dans mes errantes veines,
Le poil se hérissa comme espics dans les plaines :
Ma voix se cacha morte au gosier, et le poulx
En mon froid estomach doubla ses foibles coups.
L'esprit qui se gesnoit de rage impatiente
S'efforça de briser sa prison violente,
Et plonger delivré, ses tourments tenaillant
Dans le fleuve de Lethe aux marez sommeillans.
Trois fois, pour absenter cette ingrate lumiere.
Je me voulu plonger dans l'onde mariniere,
Et trois fois retenuë avec larmes et cris,
Avec force de bras, à plaindre je me pris.

de lieutenant criminel. Le chagrin qu'il ressentit de la mort terrible de sa femme, brûlée vive dans un incendie, abrégea ses jours : il mourut au Mans le 15 août 1590. Le tombeau que lui avait élevé sa famille dans l'église des Cordeliers de cette ville fut détruit en 1793.

De 1568 à 1582, il publia successivement sept tragédies : *Porcie*, *Hippolyte*, *Cornélie*, *Marc-Antoine*, *la Troade*, *Antigone*, les *Juives*, et une tragi-comédie, *Bradamante*, dont le sujet est emprunté à l'Arioste. Ce théâtre ne mérite pas à coup sûr les éloges hyperboliques que lui ont décernés à l'envi ses contemporains, Ronsard, Belleau, Brantôme, Scévole de Sainte-Marthe, etc. L'imitation de Sénèque le Tragique donne au style un ton guindé et déclamatoire ; les personnages sont raides et sentencieux ; l'action est d'une simplicité qui fait sourire. Garnier possède néanmoins ce qui manque à Jodelle, le sentiment de la dignité qui convient à la tragédie ; il y a chez lui de la grandeur, de l'énergie, des situations pathétiques : ce sont ces qualités qui lui ont valu la première place parmi les prédécesseurs de Corneille.

A crier, me destordre, et contre le Ciel mesmes
Vomir de grand fureur mille outrageux blasphèmes :
Depuis, ô Ciceron, mon corps s'est affoibly,
Mais non pas ma douleur, qui ne sent point d'oubly.

(ACTE II, SC. I.)

II

LES CENDRES DE POMPÉE

PHILIPPES, CORNÉLIE

PHILIPPES.

Je sens en mes malheurs heureuse ma Fortune,
Que j'aye accompagné l'encombreux infortune
Du grand Pompé mon maistre, et qu'ainsi que vivant
Je l'ay tousjours servi, mort je l'aille servant.
Je fus en mesme nef, quand la main parricide
Des Nilides trompeurs tira son sang humide,
Et que luy qui estoit l'effroy de l'Univers
En un moment decheu, tomba mort à l'envers :
Je repandis sur luy maintes larmes ameres,
Et luy dy sanglotant les parolles dernieres.
Puis dessus le rivage, esbattement des flots,
Qui sembloient accorder avecque mes sanglots
Un buscher je dressay de petites aisselles[1]
Esparses ça et là, demeurant de nasselles.
Là j'estendi son corps, que le consommant feu
Craquetant, bluettant, consomma peu à peu.
Je resserray dolent dedans ces urnes creuses
Des membres consommez les reliques cendreuses,
Qu'eschapé de la rage et de l'onde et du vent,
Des Syrtes et des rocs eprouvez si souvent,
J'apporte à Cornélie, à fin qu'ell' les dévale
Avecque ses ayeulx en la tombe fatale.

CORNÉLIE.

Las! qu'est-ce que je voy!

PHILIPPES.

Ce sont les tendres os
De vostre grand Pompé dans ces urnes enclos.

1. *Aisselles*, planchettes ; diminutif de *ais* (étym. *axis*, *axicula*).

CORNÉLIE.

O douce et chere cendre, ô cendre deplorable
Qu'avecques vous ne suis-je! O femme miserable,
O pauvre Cornélie, hé n'aura jamais fin
Le cours de ceste vie où me tient le destin?
Ne serai-je jamais avecque vous, ô cendre!
N'est-il temps qu'on me face au sepulchre descendre?
O deloyales mains, qui sous couleur d'amour
Le receustes pour faire un si malheureux tour!
O barbares, mechants, traistres, abominables,
Vous avez diffamé vos bords inhospitables
Du crime le plus lasche et le plus odieux
Qui se puisse commettre à la face des Dieux.
Vous avez violé le devoir d'hostelage,
A un homme affligé vous avez faict outrage,
Avez celuy meurtry qui vous tendoit les bras,
Et vers un bien-faicteur vous estes faicts ingrats.
Que pour un tel forfaict, jamais de vostre terre
La peste ne soit hors, la famine et la guerre :
Les Serpens de Cyrene, et les Libyques Ours,
Les Tygres, les Lyons y establent toujours :
Vostre Nil nourricier au lieu de bleds fertiles,
La couvre de Crapaus, d'Aspics, de Crocodiles,
Qui vous infectent tous, qui vous devorent tous,
Ou que la terre s'ouvre et referme sur vous,
Abominable race, où plus qu'en tout le monde
La traison, la luxure, et l'homicide abonde.

PHILIPPES.

Helas! laissez ces cris!

CORNÉLIE.

Hé ne doy-je pas bien
Me plaindre d'un tel faict?

PHILIPPES.

Cela ne sert de rien.

CORNÉLIE.

Les Dieux ne puniront si grande felonnie?

PHILIPPES.

S'ils l'ont determiné, vous la verrez punie.

CORNÉLIE.

Nos prières ne vont jusqu'à leur trosne sainct?

PHILIPPES.

Les Dieux prestent l'oreille au chetif qui se plaint.

CORNÉLIE.

Nos suppliantes voix leurs courages n'emeuvent?

PHILIPPES.

De nulles passions emouvoir ne se peuvent.

CORNÉLIE.

Ne font justice à ceux qui la vont demandant?

PHILIPPES.

Or qu'on ne la demande, ils nous la vont rendant.

CORNÉLIE.

César vit toutefois.

PHILIPPES.

Le merité supplice
Ne suit incontinent après le maléfice.
Et souvent les grands Dieux gardent expressément
Les hommes scelerez pour nostre châtiment :
Puis s'en estant servis, rendent avec usure
Le guerdon [1] de leur crime et de leur forfaiture.

CORNÉLIE.

C'est l'espoir qui nourrit mes jours infortunez,
Sans cela dès long temps ils fussent terminez.
J'espère que bien tost les Dieux las de l'esclandre,
Qu'il fait journellement, broyant son corps en cendre,
Si dans Rome trop lasche il ne se trouve aucun
Qui vange d'un poignard le servage commun.
Non, je verray bien tost (Dieu m'en face la grace)
Son corps souillé de sang etendu dans la place,
Ouvert de mille coups, et le peuple à l'entour
Tressaillant d'allegresse en benire le jour.
Alors vienne la mort, vienne la mort meurtriere [2],
Et m'ouvre l'Achéron, infernale riviere :
Je descendray joyeuse ayant ains que mourir
Obtenu le seul bien que je puis requerir.
Pompé ne peut revivre, et partant, à ceste heure
Je ne requiers sinon que l'homicide meure.

1. *Guerdon* ou *guerredon*, salaire, récompense; vient, suivant Diez, du haut-allemand, *widarlôn*, récompense (*lôn*), en retour (*widar*).

2. *Meurtrier*, *meurtriere*, comptait toujours pour deux syllabes. Corneille, le premier, dans le *Cid* (acte III, sc. 1), fait ce mot de trois syllabes, malgré les critiques de l'Académie. (Voy. *Lexique Marty-Laveaux*. Introd., xcv; et t. II, p. 87 et 492.)

PHILIPPES.

César plora sa mort.

CORNÉLIE.

Il plora mort celuy
Qu'il n'eust voulu souffrir estre vif comme luy.

PHILIPPES.

Il punit ses meurtriers.

CORNÉLIE.

Et qui meurtrit Pompee
Que luy qui le suivit toujours avec l'espee?
Non celuy l'a meurtry qui poursuivit sa mort,
Et qui pour le meurtrir a mis tout son effort,
Qui en a la depouille, et dont la gloutte[1] envie
De commander n'avoit obstacle que sa vie.

PHILIPPES.

Si fit-il egorger Achillas et Photin
Pour ce meurtre commis.

CORNÉLIE.

Ce fut pour autre fin.
Ils avoient conspiré de le meurtrir luy-mesme.

PHILIPPES.

Qu'acquiert-il de sa mort.

CORNÉLIE.

L'autorité suprême.

PHILIPPES.

Il parle de ses faits fort honorablement.

CORNÉLIE.

Tout le bien qu'il en dit n'est que déguisement.

PHILIPPES.

Il n'a permis, vainqueur, qu'on rompist ses statues.

CORNÉLIE.

Ce pendant qu'il defend qu'elles soient abbatues,
Les siennes il conserve, et par ceste douceur
Dont il nous va pipant, rend son estat plus seur.

PHILIPPES.

Il n'eust voulu voir mort celuy qui fut son gendre.

CORNÉLIE.

Si eust, puisqu'il vouloit la liberté defendre.

1. *Gloutte*, gloutonne, insatiable. Cf. La Fontaine :
Donnez-lui, fourrez-lui, le *glout* demande encore.

PHILIPPES.

Leur premiere amitié le pouvoit esmouvoir.

CORNÉLIE.

Il ne l'a point aimé que pour le decevoir.
Et bien qu'il l'eust aimé d'une amitié non feinte,
Si eust elle esté vaine. Il n'est chose si sainte
En l'ame des mortels qui puisse retarder
L'indomptable desir qu'on ha de commander.
Non la crainte des Dieux, et du grondant tonnerre,
Non l'amour que l'on doit à sa natale terre,
Non des antiques lois le sceptre à tous egal,
Non la chaste amitié du lien conjugal,
Non le respect du sang, non l'amour ordinaire
Du pere à ses enfants, des enfants à leur pere,
Ne peut rien contre un cœur, que le soin furieux
De maistriser chacun maistrise ambitieux.

PHILIPPES.

Laissez cela, Madame.

CORNÉLIE.

Il faut que je le laisse,
Attendant des grands Dieux la faveur vengeresse.

PHILIPPES.

Je crains que vos douleurs croissent de ces discours.

CORNÉLIE.

Philippes, mes douleurs sont egales tousjours.

PHILIPPES.

Le temps modere tout.

CORNÉLIE.

La saison ne modere
De mon esprit dolent l'éternelle misere.
Plustost dedans la mer les animaux paistront,
Et les poissons flottants sur la terre naistront!
Plustost le clair soleil ne luira plus au monde,
Que mon mal se relasche, et ma peine feconde.
Ma tristesse est un roc qui durant les chaleurs
Produit comme en hyver une source de pleurs,
Qui ne s'espuise point : car bien qu'à grand' secousse
Un autan de soupirs de l'estomac je pousse,
Ardant comme une braise, encor' ce chaud venteux
Ne sçauroit desecher mes yeux tousjours moiteux.

PHILIPPES.

Doncques ne tariront ces larmes continues?

CORNÉLIE.

Elles pourroyent possible estre un peu retenues
Par la mort de César.

PHILIPPES.

Madame, gardez-vous.
Parlant ainsi de luy d'irriter son courroux.

CORNÉLIE.

Je ne redoute point d'un Tyran la colere.

PHILIPPES.

Il faut redouter ceux qui nous peuvent mal-faire.

CORNÉLIE.

Quel mal me peut-il faire?

PHILIPPES.

Et qu'est-ce que ne peut
Celuy qui a pouvoir de faire ce qu'il veut?

CORNÉLIE.

Il ne peut rien sur moy, qui me soit redoutable.

PHILIPPES.

Il vous fera mourir.

CORNÉLIE.

La mort m'est souhaitable.

PHILIPPES.

D'un rigoureux tourment.

CORNÉLIE.

Qu'il m'applique le feu,
Me face despecer les membres peu à peu,
Me consomme de faim, me gesne, me torture,
M'abandonne aux Lyons : il n'y a mort si dure
Qui me bourrelle tant, que de vivre et le voir
Trionfant de nos maux en suprême pouvoir.
S'il me veut tourmenter, me tienne ainsi chetive,
M'oste l'espoir de mort, et face que je vive.
Je mourrois, je mourrois, et le tombeau chery
M'auroit desja rendue au sein de mon mary,
Sans l'attente que j'ay de le voir satis-faire
A l'outrage public d'une mort sanguinaire.

(ACTE III, SC. III).

Édition Wendelin Foerster — (Heilbronn, 1882).

EXTRAITS DE LA *PHARSALE* DE BRÉBEUF [1]

I

DISCOURS DE PHOTIN

Mais l'infame Photin, cette ame sans courage,
Contre un conseil si saint révolte son suffrage :
Le malheur de Pompée est un crime à punir,
Et l'estat sans forfaits ne se peut maintenir.
« Quand on se rend, dit-il, l'appuy des misérables,
La justice et le droit font souvent des coupables,
Et qui veut relever ceux qu'abaissent les Dieux,
Souvent sert de victime à ce zèle odieux ;
Lorsque sur les Humains leur couroux se déploye,
C'est l'attirer sur nous de luy ravir sa proye ;
Ne nous immolons point à ces devoirs mutins,
Et panchons du côté que panchent les Destins.
Choisis pour tes amis ceux que le Ciel révère,
Fuy ceux que son pouvoir dévouë à sa colère :
L'Estat et l'Alliance ont de contraires loix,
Et la foy n'entre guère au cabinet des Rois.

1. Guillaume de Brébeuf, né à Thorigny (Manche), en 1618, était Normand comme Malherbe et Corneille. Pendant vingt ans il fut accablé par les infirmités, la maladie et les soucis d'une existence précaire; il mourut à Caen en 1661.

Sans parler des *Parodies* de Virgile et de Lucain, que lui inspira le goût du burlesque mis à la mode par Scarron, l'œuvre importante de Brébeuf est sa *Pharsale*. Les dix livres parurent successivement de 1653 à 1655, et furent réunis en un seul ouvrage en 1656, c'est-à-dire 13 ans après *Pompée*. Brébeuf est peu lu; il n'a pu se relever du jugement que Boileau a prononcé sur lui un peu à la légère (*Art poétique*, ch. I; *Lutrin*, ch. V). Il vaut mieux que sa réputation, et Boileau lui-même en convient dans une de ses épigrammes :

Malgré son fatras obscur,
Souvent Brébeuf étincelle.

On rencontre chez lui des vers de fière allure, pleins et harmonieux, des descriptions brillantes, comme *la Forêt de Marseille*, morceau demeuré classique. On lui reproche, sur la foi de Boileau, d'avoir exagéré l'enflure de son modèle; on pourrait plus justement le blâmer d'avoir affaibli ses pensées en les délayant. Il se défend d'ailleurs, dans ses préfaces, d'avoir voulu donner une traduction de Lucain; ce n'est qu'une « libre imitation »: «J'ay adjousté, j'ay retranché, j'ay changé beaucoup de choses: au lieu de m'assujettir à le suivre partout, je m'esloigne quelquefois volontairement de luy, et en un mot, je vous donne plutost une libre imitation de cet autheur, qu'une traduction scrupuleuse... J'ay apporté tous mes soins à tracer une copie qui soit capable de plaire sans estre comparée avecque l'original. » (*Advertissement sur la première partie.*)

Ce vain nom du Devoir n'est plus qu'un nom stérile,
Et souvent l'équitable est contraire à l'utile,
Souvent la cruauté sied bien aux Potentats,
La liberté du crime asseure leurs Estats,
Les meurtres sont permis alors qu'ils les projettent,
Les attentats sont beaux si-tost qu'ils les commettent;
Leur pouvoir souverain purge tous leurs souhaits,
Et le rang du coupable annoblit ses forfaits;
La vertu scrupuleuse et la haute puissance
Souffrent mal-aisément une estroite alliance,
Ce respect dans les Rois met leur faiblesse au jour
Et l'équité n'est pas la vertu de la Cour;
Souvent cette innocence est pour eux un grand vice,
La chute est bien à craindre à qui craint l'injustice;
Il faut, il faut qu'un Prince ait ses droits réservez,
Et laisse la justice à des hommes privez.
Cet abord de Pompée insulte à ta jeunesse,
Il te vient à tes yeux reprocher ta foiblesse,
Malheureuse victime et du Sort et des Dieux,
Il croit, tout désarmé, commander en ces lieux.
Si ton Sceptre te semble une charge importune,
Une sœur mieux que luy succède à ta fortune:
Il te siéra bien mieux de le mettre en ses mains
Que de le voir passer en celle des Romains.
Mais craignons que des Dieux la colère fatale
Ne prépare à Memphis le destin de Pharsale,
Et que ce grand objet que poursuit leur couroux,
Ne tombe encore un coup et tombe avecque nous.
Déchu de sa grandeur, à tous les maux en bute,
Il vient nous faire icy compagnons de sa chûte,
De son Sort avec nous partager la rigueur,
Et vaincu, nous livrer au couroux du vainqueur.
Il ne sçait où porter le malheur qui l'outrage,
Tous les Mânes civils agitent son courage,
Coupable d'Emathie et de l'Estat soûmis;
Dans tous ce qu'il rencontre il void des ennemis,
César est en tous lieux pour cette âme tremblante,
Le présent l'interdit, l'avenir l'épouvante,
Il craint ceux dont la mort asservit les vautours,
Il craint ceux dont le fer n'a pas tranché les jours,
Il craint et le murmure et la plainte importune
De ces Rois dont Pharsale a détruit la fortune,
Et pour tout dire enfin, il craint cet Univers,

Qu'il mesle dans sa honte et qu'il met dans les fers.
Odieux à soy-mesme aussi bien qu'à la Terre,
Il vient nous ajouter aux malheurs de la guerre,
Révolter contre nous les Hommes et les Dieux,
Et transporter enfin l'Emathie en ces lieux.
Cruel, pourquoy troubler la paix de nos Provinces ?
Exiger un secours funeste à tant de Princes ?
Pourquoy vouloir de nous un respect imprudent,
Et des devoirs cruels à celuy qui les rend ?
De tant d'Estats ouverts à la fuite incertaine,
Le Phare est-il seul propre à partager ta peine ?
Quel crime a-t-il commis pour mériter ton choix,
Et quel devoir l'engage à périr sous tes loix ?
C'est déjà contre Jule un assez vif outrage,
Que le Roy de Memphis se doive à ton suffrage ;
Depuis qu'à sa grandeur ta voix a consenty,
Nos fidelles souhaits ont tenu ton party.
Pour expier nos vœux qui seront nos offenses,
Nous devons te punir de nos reconnaissances.
C'est beaucoup moins pour moy que pour le malheureux
Que mon cœur a formé ce dessein rigoureux :
Ma haine eust mieux aimé le sang de ton Beau-père,
Mais ta chûte honteuse applique ma colère,
Ton seul trépas nous purge envers tes Ennemis,
Et devient nécessaire en devenant permis.
Ouy, Sire, je me porte où le Destin m'entraine :
Les Destins ont réglé mon amour et ma haine,
Et bien que ce conseil panche vers la rigueur,
En perdant le Vaincu nous gagnons le Vainqueur.
Quel espoir insensé luy promet ces rivages ?
Prétend-il s'y cacher à de nouveaux orages ?
Ou quel grand appareil vois-tu dans tes Estats,
Qui puisse l'appuyer en de nouveaux combats ?
Qui dans ces faux devoirs apperçoit quelque amorce,
Mesure sa puissance et consulte sa force.
Crois-tu par ta valeur corrompre ces Destins
Sous qui tu vois ployer le plus grand des Latins?
Ton pouvoir prévaut-il sur le pouvoir d'un Homme
Qui triomphe du monde en triomphant de Rome?
Veux-tu te dévouer à cent périls divers,
Et veux-tu suivre un camp que quitte l'Univers,
Opposer vainement la milice du Phare
Aux progrès d'un vainqueur pour qui tout se déclare.

Il est beau qu'on s'attache en des temps rigoureux
A ceux qu'on a suivis dans des temps plus heureux,
Mais on s'engage peu quand le Sort est contraire,
Et bien peu d'amitiés naissent dans la misère.

(Liv. VIII), édition de 1670.

II

MORT DE POMPÉE

Déjà ce fugitif à la faveur des rames
Cingloit imprudemment vers ces rives infames,
Lors que dans un esquif et sur les flots voisins
Il voit ramer vers luy ses cruels assassins;
D'un accent plein de ruse ils jurent que le Phare
Prend part à ses malheurs et pour luy se déclare
Qu'au fort de sa disgrace ils sont bien plus à luy,
Que lors que dans sa gloire il étoit leur appuy.
Pour le voir accepter leur offre mensongere,
Et passer de sa pouppe en leur barque legere,
Le perfide Achillas feint que dessous les eaux
Des bancs entrecoupez nuisent aux grands vaisseaux :
Hélas ! si des Destins l'arrest irrévocable,
Si des derniers moments la contrainte immuable,
Ne dévoüoit Pompée au Tyran de ces lieux,
Cent préjugez certains éclairoient trop ses yeux.
Si ce que doit le Prince à l'autheur de sa gloire.
Si es bien-faits receus vivoient en sa mémoire,
Si la foy, si le zèle attendoient ce guerrier,
Il verroit son ouvrage adorer son ouvrier,
Luy rendre sur les eaux d'une ferveur extrême,
Un hommage éclatant du Phare et de soy-mesme.
Mais avec les destins son grand cœur est d'accord,
Aux assauts de la crainte il préfère la mort,
Sans frayeur il descend dans la barque infidelle,
Et sa vertu le méne où la fraude l'appelle.
L'Espouse qui du Sort pressent les rudes coups,
Brûle de partager les perils de l'Espoux;
Quelque pressant assaut que sa frayeur luy livre,
Plus elle craint pour luy, plus elle aime à le suivre,
Plus elle fait parler ses soûpirs et ses cris
De l'effroy clairvoyant qui trouble ses esprits.

Non, non, luy répond-il, généreuse imprudente,
Escoutez un peu moins cette ardeur violente,
Souffrez que mon amour vous laisse avec un Fils.
Et ne faites qu'en moy l'épreuve de Memphis.
Cornélie à ces mots se sent plus attendrie,
Elle luy tend les bras, elle pleure, elle prie;
Où fuyez-vous sans moy, dit-elle en soûpirant,
Changeons-nous l'Emathie en un malheur plus grand.
Et contre la douleur de ce nouveau divorce,
Hélas! où puiseray-je une nouvelle force?
Jamais ces soins craintifs ni ces timides vœux
Ne nous ont séparés sous un auspice heureux;
Puis qu'il n'est rien de seur à vostre ame inquiete,
Que ne me laissez-vous languir dans ma retraite,
Et pourquoy m'arracher aux ennuys de Lesbos
Si je dois seulement vous suivre sur les flots?
A ces tristes discours qu'un grand soûpir achève,
Elle escorte du cœur ce Héros qu'on enlève,
Elle craint que ses yeux n'éclairent ses malheurs,
Et ne peut se résoudre à les porter ailleurs.
Chacun fremit pour luy, mais l'effroy qui les glace
N'est pas ce fer cruel dont le coup le menace,
Ils craignent seulement qu'en timide sujet
Ce grand Homme n'adore un pouvoir qu'il a fait.
A peine est-il entré dans la barque legere,
Qu'il découvre un des siens dans la troupe étrangère,
Parmi ses assassins il trouve sur les eaux
Un guerrier qu'autrefois il vit sous ses drapeaux;
Septime devenu le suppost d'un Barbare,
Preste un enfant de Rome aux cruautés du Phare.
Tu partages, Destin, les crimes icy bas,
Tu trouves en tous lieux de civils attentats,
De tes noires fureurs la liaison fatale.
Repare sur le Nil ce qui manque à Pharsale.
Quel affront surprenant, quel énorme dessein,
Que le crime du Nil soit celuy d'un Romain!
Quelle gloire au Vainqueur et quel exploit sublime,
De perdre son Rival par les mains de Septime!
Quelle splendeur nouvelle au succez de ses vœux
D'avoir dans son party ce soûtien monstrueux,
Et quel nom vont donner à cet acte perfide
Ces Romains qui de Brute ont fait un Parricide!
Déjà ce grand Captif bien loin de ses Latins,

Se permet sans frayeur au pouvoir des Destins;
Prés du terme fatal et du moment suprême,
Son grand cœur est encor le maistre de soy-mesme.
Enfin voyant briller le fer de tous costez,
Voyant fondre sur luy ces monstres irritez,
Son ame qui d'effroy ne se sent point frappée,
Sur son front assuré met d'abord tout Pompée;
Se montrant tout entier à ces courages bas,
Seul il semble suffire à désarmer leurs bras.
Mais honteux d'affronter un si honteux orage,
Sous un pan de sa robe il voile son visage,
Honteux de s'exposer à cet indigne effort
Il cache à ses regards l'appareil de sa mort,
Il se possède en paix au milieu des alarmes,
Et son cœur à ses yeux ne permet point les larmes.
Le barbare Achillas, ce monstre audacieux,
Commençant à verser un sang si précieux,
Il semble consentir à cet assaut farouche;
Aucuns gemissements n'échapent à sa bouche,
Il se met au-dessus d'un outrage si grand,
Il se tient immobile et s'eprouve en mourant.
Conservons, conservons, se dit-il en soy-mesme,
En cette extrême peine une constance extrême,
Dans un cœur toûjours grand ne souffrons rien de bas,
Croyons que l'avenir assiste à ce trépas,
Et ne luy montrons point sous un coup si barbare
De trouble qui le force à pardonner au Phare.
Longtemps nous avons veu l'assistance des Dieux
Nous couvrir de splendeur sans éblouïr nos yeux;
C'est dans les grands malheurs que s'acheve la gloire;
Triomphons dans la mort comme dans la Victoire,
Quelque indigne pouvoir qui s'arme contre nous
Présumons que César en addresse les coups.
Bien qu'un lasche intérest m'immole à Ptolomée,
Sa rage ne peut rien contre ma renommée :
Ma gloire ne craint point les changements du Sort,
Je ne perds que mes maux en recevant la mort.
Le Ciel qui me trahit et le coup qui me tuë
Espargnent seulement mes malheurs à ma veuë.
Bien que tous les soûpirs d'une Espouse et d'un Fils
Soient un rude surcroist aux rigueurs de Memphis,
Gardons-nous de les pleindre; ils m'aiment s'ils me pleurent,
Et s'ils sont genereux, qu'ils souffrent ou qu'ils meurent.

C'est ainsi que Pompée en ses derniers moments
Règne en son cœur élevé sur tous ses mouvements...
Pompée au mesme instant sous l'effort de la rage
Achéve son trépas sans changer de visage,
Son calme semble encore y vivre après sa mort,
Un mépris généreux y brave un dur effort,
Et son ame insensible à sa propre souffrance,
Y semble avoir laissé toute son assurance.
Aussi-tost que Septime eut dévoilé ce front,
Dans son cœur agité sa rage s'interrompt,
D'un trouble inévitable il éprouve l'atteinte,
Et cet illustre mort donne encor de la crainte.
Enfin d'un fer timide et d'un effort tremblant,
Ayant tranché la teste à ce corps tout sanglant,
Après tant de fureur ce lasche Satellite
Envers le Roy du Nil ne veut pas estre quitte.
Il s'offre à luy porter ce crime de son bras;
Mais elle passe enfin dans les mains d'Achillas.
Quel affront, quel insulte à ces augustes Mânes,
De voir cette dépouille en des mains si profanes!
Que d'un si grand Héros les restes précieux
Assouvissent d'un traistre et la rage et les yeux.

(LIV. VIII), édition de 1670.

FIN

TABLE DES MATIÈRES

Préface I
Introduction III
I. Analyse de Pompée III
II. Notice historique et littéraire VII
III. Notice bibliographique XXV
Épître au cardinal Mazarin 1
Avis au Lecteur 3
Examen de Pompée 7
Extraits du Discours sur le poème dramatique, de l'examen de Polyeucte, etc 12
POMPÉE, *tragédie* 15
Acte I 17
Acte II 40
Acte III 61
Acte IV 79
Acte V 98
Appendice 115
Extraits de la *Cornélie* de R. Garnier 115
Id. de la *Pharsale* de Brébeuf 123

FIN DE LA TABLE DES MATIÈRES

1073 PARIS. — IMPRIMERIE CHARLES BLOT, RUE BLEUE, 7.

CE PQ 1757
.M6 1883
C00 CORNEILLE, P POMPEE.
ACC# 1388255

La Bibliothèque
Université d'Ottawa
Echéance

The Library
University of Otta
Date Due

FEV 2 8 2001

a39003 002373537b